

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DU PÉRIGORD



TOME CLX
ANNÉE 2013
1^{re} LIVRAISON



SOMMAIRE DE LA 1^{re} LIVRAISON 2013

● Conseil d'administration de la Société.....	3
● Assemblée générale : rapport moral 2012 (Brigitte Delluc).....	5
● Assemblée générale : rapport financier 2012 (Marie-Rose Brout)	8
● Compte rendu de la séance	
du 7 novembre 2012	11
du 5 décembre 2012	15
du 2 janvier 2013.....	20
● Éditorial : La gestion financière de la SHAP.....	25
● Le modillon de la chapelle Saint-Blaise de Bigaroque (Le Coux-et-Bigaroque) (Monique Bourgès-Audivert et Miton Gossare)	27
● Les tribulations de l'abbé François-Paul Ardilier, aumônier du roi aux îles Saint-Pierre-et-Miquelon, agriculteur émérite en Périgord (Francis A. Boddart)	29
● La circulation de l'information et la presse en Dordogne à la fin du XIX ^e siècle. Réalité locale et échos d'outre-Manche. 2 ^e partie : le cas de Jack l'Éventreur (Stéphane Baunac)	55
● Le mariage de la dernière des Talleyrand-Périgord (Jacques Bernot)	87
● Michèle Brunet (1913-2006). De la place du Canton à <i>Lecture pour tous</i> (Hervé Lapouge).....	97
● Dans notre iconothèque : Les hôpitaux militaires en Dordogne pendant la Grande Guerre (Brigitte et Gilles Delluc)	111
● Notes de lecture : Les notaires ayant exercé en Périgord, Quercy, Limousin aux XIII ^e -XV ^e siècles (B. Fournioux), Patrimoine et développement durable. Septièmes rencontres patrimoniales de Périgueux (collectif), Histoires de Neuvic-sur-l'Isle (J.-J. Elias), Ombres et lumières de la vicomté de Turenne. Quatre familles de vicomtes (J.-L. Pradels), Joseph Joubert. Le repos dans la lumière (textes choisis et présentés par J. Mambrino), Yves Guéna. Le parcours d'un gaulliste historique (G. Penaud), Joseph Lakanal (1762-1845), apôtre de la République (J.-P. Tarin).....	127
● Courrier des chercheurs et petites nouvelles (Brigitte Delluc)	131
● Programme de nos réunions. 2 ^e trimestre 2013.....	136

Le présent bulletin a été tiré à 1 150 exemplaires.

Photo de couverture : Modillon trouvé à Bigaroque (cf. p. 28). Maison Ardillier à Excideuil (cf. p. 48). Hôpital de Périgueux pendant la première guerre mondiale (cf. p. 123). Dessin d'un notaire (Archives départementales de la Dordogne, 12 J 359, année 1386), cliché B. Fournioux extrait de son ouvrage *Les notaires ayant exercé en Périgord, Quercy, Limousin aux XIII^e-XV^e siècles* (cf. p. 127).

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA S.H.A.P. POUR 2012-2014

Présidents d'honneur : Dr Gilles Delluc
P. Pierre Pommarède († 2010)

MM. Jean-Louis AUCOUTURIER, Dominique AUDRERIE, Thierry BARITAUD,
Pierre BESSE, Alain BLONDIN, Jean-Pierre BOISSAVIT, M^{lle} Marie-Rose BROUT,
MM. Maurice CESTAC, Jean-Marie DEGLANE, M^{me} Brigitte DELLUC,
MM. Gérard FAYOLLE, Bernard GALINAT, M^{me} Marie-Pierre MAZEAU-JANOT,
M. François MICHEL, M^{me} Mireille MITEAU, MM. Patrick PETOT,
Claude-Henri PIRAUD, M^{me} Jeannine ROUSSET.

BUREAU

Président :	M. Gérard FAYOLLE
Vice-Président :	M. Dominique AUDRERIE
Secrétaire générale :	M ^{me} Brigitte DELLUC
Secrétaire adjoint :	M. François MICHEL
Trésorier :	M ^{lle} Marie-Rose BROUT
Trésorier adjoint :	M ^{me} Mireille MITEAU

DÉLÉGATIONS ET COMMISSIONS

Comité scientifique, de lecture et de rédaction

M. Gérard FAYOLLE, président, assisté de M. Patrick PETOT.
Membres : MM. Dominique AUDRERIE, Alain BLONDIN, M^{me} Brigitte DELLUC,
MM. François MICHEL, Claude-Henri PIRAUD et M^{me} Jeannine ROUSSET

Direction du personnel

M^{lle} Marie-Rose BROUT, assistée de M^{me} Mireille MITEAU

Trésorerie

M^{lle} Marie-Rose BROUT, trésorière, M^{me} Mireille MITEAU, trésorière adjointe,
assistées de MM. Jean-Pierre BOISSAVIT et Maurice CESTAC

Commission des bâtiments

M. Gérard FAYOLLE, président, M. Bernard GALINAT, vice-président, assistés
de MM. Jean-Louis AUCOUTURIER, Thierry BARITAUD, Jean-Pierre BOISSAVIT,
M^{lle} Marie-Rose BROUT

Bibliothécaires

M. Patrick PETOT, assisté de MM. Pierre BESSE, Maurice CESTAC,
François MICHEL et M^{me} Jeannine ROUSSET

Iconothèque

M^{me} Jeannine ROUSSET et M. Pierre BESSE, assistés de MM. Thierry BARITAUD,
Maurice CESTAC, Gérard FAYOLLE et M^{me} Marie-Pierre MAZEAU-JANOT

Archives

M^{me} Jeannine ROUSSET, assistée de M. François MICHEL et M^{me} Mireille MITEAU

Site Internet et informatisation

M. Pierre BESSE

Relations avec la presse

M. Gérard FAYOLLE

Sorties

MM. Dominique AUDRERIE, Alain BLONDIN, Jean-Pierre BOISSAVIT et
M^{mes} Mireille MITEAU et Jeannine ROUSSET

RUBRIQUES DANS LE BULLETIN

*Dans notre iconothèque – Revue de presse –
Courier des chercheurs et petites nouvelles*

M^{me} Brigitte DELLUC

Petit patrimoine rural

La Pierre angulaire

Patrimoine restauré

Fondation du Patrimoine

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU MERCREDI 6 FÉVRIER 2013

RAPPORT MORAL POUR L'ANNÉE 2012

Après des années de soucis avec notre immeuble du 16, rue du Plantier et la fin de la belle restauration de sa façade sur rue sous la direction de notre collègue, l'architecte Alain de La Ville, en accord avec les prescriptions des Monuments historiques, l'aide de la fondation du Patrimoine et une souscription auprès des membres de notre Compagnie, l'année 2012 s'est déroulée dans la sérénité. Depuis la fin de la location du premier étage de cet immeuble par les services du Conseil général, un nouveau locataire, M. André Added (L'Événementiel), utilise ce beau local comme galerie d'expositions.

Les membres du conseil d'administration ont pu consacrer leurs réunions bimestrielles au bon déroulement des activités de notre association.

Notre trésorière, Marie-Rose Brout, assistée de Mireille Miteau, a suivi avec attention l'état de nos finances. En raison de l'augmentation du coût de la vie (notamment les frais de fonctionnement) et pour permettre d'équilibrer les comptes, un réajustement de la cotisation pour 2014 est soumise à l'approbation de l'assemblée générale du 6 février 2013.

Nos séances mensuelles, sous la direction de notre président, Gérard Fayolle, continuent de réunir, chaque premier mercredi du mois de 14 heures à 16 heures 30, une bonne centaine de nos adhérents répartis dans la salle des séances et dans la bibliothèque équipée d'un vidéoprojecteur pour la retransmission des images et d'un haut-parleur pour le son. Le programme présente des sujets de qualité, inédits ou traités de façon originale. L'équipement audiovisuel, maintenant bien adapté, fonctionne sans souci grâce au dévouement et à l'efficacité de Pierre Besse et de Henri Serre.

Notre site Internet (www.shap.fr), régulièrement enrichi et amélioré par Pierre Besse, permet à chacun, qu'il soit membre ou non de notre Compagnie, de suivre nos activités, de connaître le programme de nos réunions et surtout d'effectuer des recherches bibliographiques dans notre *Bulletin* et dans l'index de notre bibliothèque. Un bouton « rechercher » permet d'explorer l'ensemble

du site. En outre, le *BSHAP* est entièrement disponible sur Gallica.bnf.fr de 1874 à 1934. Notre iconothèque est en cours de numérisation par Pierre Besse : les fiches sont mises en ligne sur notre site au fur et à mesure de leur création, en très petit format pour préserver nos droits de reproduction.

En plus de la presse quotidienne locale qui annonce régulièrement nos activités, plus de la moitié de nos membres (ceux qui ont fourni leur adresse électronique) reçoivent désormais directement notre *Lettre mensuelle d'information* diffusée par courriel Internet une semaine avant chaque réunion : programme des communications, toujours très varié, et informations annexes.

Notre bibliothèque, animée par l'équipe des bibliothécaires, dirigée par Patrick Petot et Jeannine Rousset, avec l'aide de François Michel et Maurice Cestac, accueille les chercheurs, adhérents à notre société, chaque samedi après-midi, de 14 heures à 18 heures. Elle continue à s'enrichir régulièrement avec les publications des sociétés savantes, avec les publications concernant la Dordogne et avec les ouvrages offerts par leurs auteurs ou éditeurs. Ces derniers font l'objet d'une analyse dans le *BSHAP*.

Nos excursions d'été et d'automne ont, comme toujours, connu un grand succès. La sortie du 23 juin 2012 nous a permis de visiter les vestiges du château des ducs de La Force où nous étions accueillis par MM. Souloumiac et Crémier, ancien et nouveau président de l'ARAH, le temple du Fleix accueillis par le pasteur Pigeaud, le musée de la batellerie et du vin à Port-Sainte-Foy accueillis par M. Reix, maire de la commune, passionné par la batellerie sur la Dordogne, le château et le pigeonnier de Montvert accueillis par M. et M^{me} de Montvert et, enfin, le château de Masburel à Fougueyrolles où eut lieu une dégustation des vins de Masburel. La sortie du 29 septembre 2012, bien que limitée à l'après-midi comme il est traditionnel pour nos excursions d'automne, fut elle aussi très riche et très conviviale. Elle nous a permis de découvrir, sous la conduite d'A. Blondin, l'église de Mortemart qui vient d'être restaurée, le bourg de Sainte-Alvère, sous la conduite d'A. Fontayne du Fil du Temps, avec son église du XVIII^e siècle, elle aussi en cours de restauration, les vestiges du château en grande partie détruit par Lakanal pendant la Révolution et ceux du bourg médiéval fort peu connu, et enfin le site de Cro-Magnon aux Eyzies, commenté par B. et G. Delluc, sous la conduite de son nouveau propriétaire, J.-M. Touron. À nouveau, un grand merci à nos hôtes et à nos érudits conférenciers qui confèrent à ces excursions un caractère exceptionnel.

Encore plus exceptionnel fut le voyage à Rome d'une trentaine de nos membres sous la conduite de F. Michel pendant une semaine au cours du mois d'octobre. C'était une expérience. Étant donné le succès de l'entreprise, d'autres voyages lointains sont envisagés.

Comme chaque année, l'hôtel de Fayolle, notre siège, a été ouvert au public pour les Journées du Patrimoine, le samedi 15 et le dimanche 16

septembre 2012, sur le thème du Patrimoine caché : une exposition sur les documents anciens de notre bibliothèque et une visite de notre souterrain médiéval.

De même, comme chaque année, notre compagnie a participé à plusieurs manifestations, en particulier : le jury du Clocher d'or, le jury du prix littéraire de Brantôme et le colloque des Amis de Cadouin.

Tout cela n'a pas empêché le comité scientifique de lecture et de rédaction, sous la direction de Gérard Fayolle, de travailler régulièrement à l'édition de notre *Bulletin*. Chaque texte publié fait désormais l'objet de plusieurs relectures par tous les membres du comité et les remarques sont communiquées à l'auteur. Avec les rubriques habituelles permettant de suivre l'enrichissement de la bibliothèque, les comptes rendus de réunions mensuelles, les Petites nouvelles de la vie quotidienne de notre société, le Courrier des chercheurs et les demandes des lecteurs (qui permettent d'apporter des informations au fur et à mesure de la recherche et d'établir des échanges entre chercheurs parfois éloignés de Périgueux), les quatre livraisons ont offert à nos membres vingt publications inédites couvrant tous les sujets depuis la Préhistoire jusqu'aux temps les plus modernes. La quatrième livraison de 2012 consacré à *la Presse et l'information en Périgord* a connu un bon succès tant auprès des auteurs qu'auprès des lecteurs : elle réunit à elle seule une dizaine de mémoires passionnants. Comme il est habituel désormais, le sommaire et la table des illustrations sont fournis dans la quatrième livraison du tome. La table analytique est mise en ligne sur notre site Internet au début du deuxième trimestre.

La vie quotidienne de notre société continue à être assurée avec efficacité et gentillesse par notre secrétaire, Sophie Bridoux-Pradeau. En liaison constante avec notre président et avec les membres du conseil d'administration, elle pilote la fabrication de notre *Bulletin*, elle effectue le classement dans la bibliothèque des nouveaux ouvrages et documents, après leur enregistrement pour le *Bulletin*, elle assiste Pierre Besse pour la mise à jour permanente de notre site Internet et pour la diffusion de la *Lettre mensuelle d'information*, elle assiste l'équipe de la trésorerie, elle assure la permanence téléphonique aux heures indiquées sur le répondeur téléphonique et gère le programme de nos réunions mensuelles.

Brigitte Delluc, secrétaire générale

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER POUR L'ANNÉE 2012

Bilan actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/2012	Net au 31/12/2011
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Concessions, licences, logiciels, droits et valeurs similaires	4 172	4 172		314
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	76 023	7 056	68 966	74 156
Installations, mobilier et matériel d'activité	3 070	1 922	1 149	1 615
Mobilier/matériel de bureau et d'informatique	3 674	2 923	751	1 309
Immobilisations grévées de droit				
Immob. en cours / Avances et acomptes				
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Dépôts et cautionnements				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	86 939	16 073	70 866	77 394
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en cours	12 842		12 842	12 842
Créances et comptes rattachés				
Fournisseurs débiteurs				
Usagers et comptes rattachés				
Personnel et charges sociales à récupérer				
Collectivités publiques				
Débiteurs divers				2 500
Placements : valeurs mobilières et autres				
Placements				
Intérêts courus non échus				
Disponibilités				
Banques, établissements financiers et assimilés	82 336		82 336	73 548
Caisse				
Charges constatées d'avance				
	95 178		95 178	88 890
TOTAL GÉNÉRAL	182 117	16 073	166 044	166 284

Bilan passif

	au 31/12/2012	au 31/12/2011
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds associatifs sans droit de reprise	113 876	115 149
Ecart de réévaluation		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	-1 800	-1 273
Subventions d'investissement	11 904	2 458
Provisions réglementées		
	123 980	116 334
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
<i>Apports</i>		
<i>Legs et donations</i>		
<i>Subventions affectées</i>		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Résultat sous contrôle		
Droit des propriétaires		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
FONDS DÉDIÉS		
Fonds dédiés sur subventions		
Fonds dédiés sur autres ressources		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	30 136	34 036
Emprunts et dettes diverses (3)	800	
Avances et commandes reçues sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales	3 904	5 198
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	233	6 253
Autres dettes	6 990	4 462
Produits constatés d'avance		
	42 064	49 950
Ecart de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	166 044	166 284
Engagements donnés		
(1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an	42 064	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		

Exercice 2012 et Budget prévisionnel 2013

	Exercice 2012	Budget prévisionnel 2013
DÉPENSES		
Impression et envoi du Bulletin	20 562,39	21 000
Papeterie	732,28	600
Achats de livres	851,67	1 000
Entretien des locaux	9 121,52	3 000
Assurances	3 113,16	3 200
EDF-GDF-Eau	1 886,50	2 000
Honoraires comptable	1 906,53	2 000
Excursions	3 168,11	3 500
Réceptions, déplacements	376,07	500
Corresp., téléphone	2 290,58	2 500
Impôts	12 029,87	11 500
Salaires et charges	30 359,76	31 000
Intérêts des emprunts	1 118,99	1 000
Frais de banque	70,20	100
Impôt sur bénéfice	220,00	2 500
Dotations	6 528,23	6 500
TOTAL	94 335,86	91 900

	Exercice 2012	Budget prévisionnel 2013
RECETTES		
Prestations	107,58	100
Ventes de livres	1 345,50	1 400
Excursions et congrès	4 568,00	4 500
Autres produits	173,98	150
Loyers	21 517,76	28 000
Italie	5 793,47	2 750
Cotisations	25 135,00	25 000
Abonnements	28 495,90	28 000
Dons	2 419,12	500
Escompte produits financiers	1 846,33	1 500
Produit exceptionnel	92,47	
TOTAL	91 495,11	91 900
Reprise prov. subvention	1 040,92	
	92 536,03	
Perte	- 1 799,83	

L'année 2012 a été quasiment équilibrée grâce à l'effort de chacun et surtout à la location des bureaux du 16 rue du Plantier. Cependant, les cotisations et abonnements restent stables et les charges fixes ne cessent de progresser : taxes foncières + 4,17 %, charges sociales + 7,57 %, assurances + 5,33 %, honoraires + 4,59 %... En conséquence, il est proposé à l'assemblée générale d'augmenter, pour 2014, les cotisations adhérents de 2 € et les cotisations avec abonnement de 3 €. Le revenu complémentaire permettra de combler les augmentations de charges.

Marie-Rose Brout, trésorière

L'augmentation proposée et le bilan financier sont acceptés à l'unanimité.

Comptes rendus des réunions mensuelles

SÉANCE DU MERCREDI 7 NOVEMBRE 2012

Président : Gérard Fayolle, président.

Présents : 95. Excusés : 3.

Le compte rendu de la précédente réunion mensuelle est adopté.

NÉCROLOGIE

- Marquise Janine de Fayolle

Le président présente les condoléances de la SHAP.

ENTRÉES DANS LA BIBLIOTHÈQUE

Entrées de livres

- Penaud (Guy), 2012. *Yves Guéna. Le parcours d'un gaulliste historique*, Bordeaux, éd. Sud Ouest (don de l'auteur)

- Tarin (Jean-Pierre), 2012. *Joseph Lakanal (1762-1845), apôtre de la République*, Paris, éd. L'Harmattan (série « biographies historiques ») (don de l'éditeur)

- Baillat (Christophe), 2012. *Vera Moore, pianiste, de Dunedin à Jouy-en-Josas*, Paris, éd. L'Harmattan, avec le récit de son passage en Dordogne pendant la retraite de 1940

- Fournioux (Bernard), 2012. *Les notaires ayant exercé en Périgord, Quercy et Limousin, aux XIII^e - XV^e siècles*, chez l'auteur (don de l'auteur, ancien bibliothécaire de la Société historique et archéologique du Périgord).

Entrées de brochures, tirés-à-part et documents

- Église de Mortemart, plan au 1/100 par Patrice Charbonnier, photocopie
- Notice nécrologique de Pierre Maligne (1926-2011) par Pierre Marty.

REVUE DE PRESSE

- *Aquitania*, t. 28, 2012 : « Peintures de Périgueux. Édifice de la rue des Bouquets ou la *domus* de Vésone. V – Les peintures fragmentaires » (A. Barbet et col.), p. 49-98 (cette publication est la suite et la fin de : I, *Aquitania*, t. 19, 2003 ; II, *Aquitania*, t. 20, 2004 ; III, *Aquitania*, t. 21, 2005 ; IV, *Aquitania*, t. 24, 2008)

- *Bulletin de la Société botanique du Périgord*, n° 78, 2012 : « Herbiers historiques de Dordogne » (S. Miquel)

- *Lo Bornat*, n° 3, 2012 : « Les grandes heures de l'occitanie, 2^e partie (P. Martial) ; « Serments de Strasbourg » (J.-Y. Rideau) ; « Père Margontier (1791-1875) » (J.-M. Larocha)

- *GRHiN*, CR 424, 2012 : « Le Félibrige en quelques mots »

- *Hautefort, notre patrimoine*, n° 34, 2012 : « Sur la petite église de Cubas » (M. Massénat)

- *Revue de l'Agenais*, 139^e année, n° 3, 2012 : « la canalisation du Dropt » (J. Constantin).

COMMUNICATIONS

Le président donne des nouvelles du beau voyage à Rome vécu par une trentaine d'entre nous sous la conduite éclairée de notre collègue, François Michel, et il rend hommage à ce dernier. Il envisage la possibilité de refaire cette expérience heureuse. Il a lu dans *Le Journal du Périgord* un article sur le caricaturiste Sem : deux expositions parisiennes lui sont consacrées cette année à l'occasion de son 150^e anniversaire, ainsi qu'un très beau site Internet. De son vrai nom Georges Goursat, il était né à Périgueux dans une maison, aujourd'hui disparue, donnant sur la place Francheville, entre les Archives départementales et la clinique Francheville, et notre *Bulletin* ne l'a pas oublié. Répondant à une question concernant l'abbaye du Bugue et son cartulaire, le président précise que les bâtiments de cette abbaye étaient situés au bord de la Vézère, à l'emplacement de l'actuel hôtel Royal Vézère, au confluent de la Vézère et de la Douch. Il annonce que le 1^{er} décembre aura lieu à la bibliothèque municipale de Périgueux un colloque sur le thème *Histoire et roman historique. Complices ou adversaires ?* organisé par l'Académie des Lettres et des Arts du Périgord et l'Institut Eugène Le Roy. Gilles Delluc fera une conférence sur le général-curé de Marguerittes à Grand-Brassac le 10 novembre. Depuis la fin de l'été, il commente un sujet de préhistoire pendant 4 minutes

sur Radio France Périgord, tous les vendredis à 17h50. Avec Brigitte Delluc, il a assisté le 12 octobre dernier à Cap Sciences Bordeaux, à l'inauguration de *Lascaux, l'exposition internationale* et il en montre des images.

Gilles Delluc présente ensuite une communication illustrée sur un Périgordin très célèbre pendant près d'un demi-siècle et aujourd'hui oublié. Il s'agit de **Jean Murat (1888-1968), l'acteur aux 100 films**. Il est né le 16 juillet 1888 à Périgueux, 8, rue du Palais (aujourd'hui rue Guynemer) de Georges Murat, négociant, et de Mathilde Morisson-Lacombe. Après des études à Périgueux, à Rennes et en Indochine, il commence par être journaliste pour *Le Matin* à Berlin avant la guerre de 14-18.



Fig. 1.

Pendant la guerre, il devient aviateur et est blessé. À la suite d'une mission à New-York, il commence une carrière d'acteur de cinéma en Amérique, puis en France, où on le voit souvent tenir un premier rôle de jeune aviateur : une trentaine de films en cinéma muet, puis à partir de 1930 autant de films parlants jusqu'en 1939, dont certains avec sa femme Annabella, qu'il a épousée en 1934. De 1940 à 1964, il tournera encore dans une quarantaine de films, avec des rôles moins prestigieux mais encore assez importants, comme l'oncle Marc dans *L'éternel retour* avec Jean Marais, ou Louvois dans *Si Versailles m'était conté* de Sacha Guitry. On le voit encore en 1958 dans le rôle du général de La Monnerie à côté d'Aimé Clariond (né lui aussi à Périgueux) et de Jean Gabin dans *Les Grandes familles*. Il reste un très grand nombre de portraits de cet acteur à la voie ténébreuse et au physique avantageux et un grand nombre d'images de tournage (fig. 1, Jean Murat et Aimé Clariond dans *Les Grandes familles*). L'intervenant s'est intéressé à ce personnage en découvrant avec un sourire l'origine du capitaine Haddock, héros du *Crabe aux pinces d'or* écrit par Hergé en 1940-1943. Son modèle, c'est Jean Murat dans le film *Le Capitaine Craddock*, qui date de 1931. Une des premières images de la bande dessinée montre un marin aviné qui, comme son modèle, chante *C'est nous les gars de la marine...*, le grand air du film. L'enregistrement de Jean Murat est conservé et l'intervenant le fait entendre pour commencer sa communication.

Alain Vaugrenard, ancien proviseur du lycée Bertran de Born à Périgueux, présente son ouvrage ***Excideuil. Les années noires 1939/1946***, bien illustré, rédigé après de nombreuses recherches bibliographiques (en particulier dans les Archives municipales) et publié par Ifie éditions Périgord avec l'aide de la Société d'Histoire du Pays d'Excideuil et une préface de

Gérard Fayolle. L'espace étudié est le pays d'Excideuil au sens large, pays d'origine de son épouse. « La période 1939-1940 voit l'arrivée de plus de 5 000 réfugiés alsaciens (Strasbourg) et lorrains (Delme) dans un canton de 8 000 habitants, avec toutes les conséquences afférentes. La débâcle de juin 1940 entraîne une désorganisation complète de la vie locale. » Excideuil se singularise par deux manifestations précoces de résistance : « Camille Bedin, conseiller municipal d'Excideuil et député, est le seul parlementaire périgordin qui refuse de voter la confiance au maréchal Pétain ; le conseil municipal refuse de suivre les injonctions préfectorales demandant de débaptiser la rue Jean-Jaurès. » Sont ensuite évoqués « le tournant de 1943, le durcissement des conditions de vie, les débuts de la résistance. En 1944, ce sont les exactions de la division Brehmer, les deux libérations des 6 et 7 juin 1944, ainsi que l'incendie de la ville d'Excideuil les 28 et 29 juin 1944 dû à la 11^e *Panzer Division*, les obsèques solennelles des 6 aviateurs anglais décédés dans le crash de leur bombardier à La Moranchie, le 23 août 1944. La deuxième partie de l'ouvrage aborde la question de l'épuration (officielle et « sauvage »), avec des précisions indispensables sur les exécutions qui ont endeuillé les communes de Saint-Germain-des-Prés, Coulaures et Clermont-d'Excideuil, au cours de l'été 1944. La vie et la politique communale sont caractérisées par la stabilité du conseil municipal », avec, en particulier les personnalités des maires successifs, le docteur Jules Tocheport, un maire exemplaire, Amédée Rousseau, et « Camille Bedin dont l'équipe va s'atteler à la reconstruction et à la remise en état de la ville et celle d'Albert Faurel, directeur du collège, qui sauvera des enfants juifs ce qui lui vaudra d'être fait Juste parmi les nations il y a peu ». Pour terminer, l'intervenant souligne combien il a été frappé par les caractères de guerre civile de la deuxième guerre mondiale opposés au tableau manichéen de la première guerre mondiale, où les bons et les méchants étaient bien identifiés (le résumé complet de l'intervenant est déposé à la bibliothèque). Depuis la parution de l'ouvrage, de nouveaux témoignages arrivent, ce qui permettra de préparer une nouvelle édition corrigée et complétée.

Catherine Paoletti, présidente de l'association de Villamblard qui porte le nom du *comte Henri Wlgrin de Taillefer*, s'est intéressée à ce personnage dont la vie est faite d'*épreuves et de défis*. En 1833, à sa mort, c'était une des personnalités périgordines les plus connues pour ses études sur le patrimoine et pour sa générosité. Il eut une enfance heureuse dans une famille cultivée au château de Barrière à Villamblard. Après la Révolution, il vécut et finit sa vie à Périgueux. « Henri Wlgrin de Taillefer a laissé l'image d'un historien passionné par son Périgord natal. Mais le comte de Taillefer n'a pas seulement connu la vie d'un gentilhomme qui occupe ses loisirs en se consacrant à l'histoire du Périgord et à la recherche d'antiquités. Les épreuves qu'il eut à subir et à surmonter, peu les connaissent : les difficultés financières nées des nombreux procès hérités de son père, qui l'accompagneront toute sa vie ; la Révolution

qui entraînera la perte de tous ses documents et de ses premières collections de monnaies et médailles ; l'émigration qui, écrira-t-il, lui vaudra « quinze ans de malheur » ; et sur un plan plus personnel les décès successifs de ses deux épouses qui lui laisseront des enfants en bas âge. Son désir profond de rendre au Périgord la place qu'il mérite dans l'histoire de France fut le combat de toute sa vie. Recherche de documents anciens, mise à l'abri des pierres gallo-romaines éparses dans la Cité (à Périgueux), achat de terrain autour de la tour de Vésone pour la protéger, démarches incessantes pour la création d'un musée qui ne verra le jour que 170 ans après sa mort, toute sa vie fut consacrée à ce but. Son œuvre principale, *Les Antiquités de Vésone*, qui représente la somme de ses travaux et recherches, atteint aujourd'hui des sommes très élevées, alors que de son vivant il eut tant de peine à la vendre. La majeure partie des pierres et sculptures qu'il a rassemblées sont aujourd'hui présentées au musée Vesunna » (résumé de l'intervenante). Le prénom étrange de ce personnage est celui de l'un de ses ancêtres. On devrait le prononcer Oulgrin.

Gilles Delluc signale que, parmi les trésors de la SHAP, figure un exemplaire des *Antiquités de Vésone* annoté par J. de Mourcin, ainsi qu'une copie d'une lettre de Taillefer à son cousin et ami du Repaire, datée du 7 juin 1805, avec un appel de fonds pressant (publiée dans le *BSHAP*, 1979, p. 172-174).

Vu le président
Gérard Fayolle

La secrétaire générale
Brigitte Delluc

SÉANCE DU MERCREDI 5 DÉCEMBRE 2012

Président : Dominique Audrerie, vice-président.

Présents : 97. Excusés : 3.

Le compte rendu de la précédente réunion mensuelle est adopté.

ENTRÉES DANS LA BIBLIOTHÈQUE

Entrées de livres

- Tarde (Jean) (texte établi par F. Moureau et M. Tetel ; préface et notes par F. Moureau), 1984. *À la rencontre de Galilée. Deux voyages en Italie*, Genève, éd. Slatkine

- Fanlac (Pierre), 1943. *Les grands chemins sous la lune*, Périgueux, éd. P. Fanlac (Les cahiers de province), bois originaux en couleurs de J. Saraben

- Mély (F. de), 1927. *De Périgueux au fleuve jaune*, Paris, Librairie orientaliste Paul Geuthner
- Capitan (L.) et Bouyssonie (Jean), 1924. *Limeuil, son gisement à gravures sur pierres de l'âge du Renne*, Paris, Librairie Émile Nourry
- Lafon-Labatut (Joseph), 1890. *Les derniers tâtonnements*, Sarlat, Imprimerie Michelet, avec une préface de Jules Claretie, une biographie de l'auteur par Gabriel Lafon et un portrait de l'auteur d'après Henri Lehmann (voir *BSHAP*, 1877, séance du 2 août)
- Bergerac (Cyrano de), 2012. *Voyage aux Etats et Empires de la lune*, texte moderne établi et annoté par Erik Egnell, illustrations de Latitia Zink, Pomport, éd. Cyrano (don de l'éditeur)
- Poudérou (Robert), 2012. *L'ennemi de la mort, théâtre d'après le roman éponyme d'Eugène Le Roy*, Paris, éd. Orizons (Littératures) (don de l'auteur)
- Champ (Nicolas) et Suire (Eric) (textes réunis par), 2012. *Les appartenances religieuses. Confessions, sensibilités et particularismes dans l'histoire du Sud-Ouest*, Fédération historique du Sud-Ouest et Fédérations des Sociétés savantes de la Charente-Maritime (don de l'éditeur)
- Pradels (Jean-Louis), 2012. *Ombres et lumières de la vicomté de Turenne. Quatre familles de vicomtes*, Paris, éd. Bluetree (don de l'auteur).

Entrées de brochures, tirés-à-part et documents

- Bouet, Robert, s.d. [2012]. *Diocèse de Périgueux. Anciennes et nouvelles paroisses avec leurs titulaires (1905-2011)*, brochure multigraphiée (chez l'auteur)
- Schwab (Bernard), 2012. *Aperçu sur un village périgourdin au XVIII^e siècle (la paroisse de Marsac)*, brochure multigraphiée (don de l'auteur)
- Beau (Marylène), Garguil (Marie), Goloub (Edith), Houry (Nolwen) (texte déchiffré et mis en forme par), 2012. *Ville de Vergt. L'ancien et le nouveau Périgord, manuscrit du chanoine H. Brugière (1831-1922)*, brochure, éd. Vergt patrimoine, 2 exemplaires (don de l'éditeur)
- *Le Salon drolatique*, n° 3, texte par Edouard Diaz, illustrations de Ferd. Marcel, Périgueux, impr. Dupont
- Messe d'adieu à la marquise de Fayolle en l'église de Tocane-Saint-Apre, livret avec une photographie.

REVUE DE PRESSE

- *Le Journal du Périgord*, n° 201, 2012 : « Jeanne Poupelet, l'art au féminin » (V. Desfrancois) ; « Yves Guéna, quel roman que sa vie » (G. Penaud) ; « L'élevage chez les Pétrécors et les Gaulois » (Ch. Chevillot)
- *Bulletin de la Société d'Études historiques de la Nouvelle-Calédonie*, n° 173, 2012 : « Création et évolution du centre agricole de Koné (1881-1900) » (B. Delvinquier, E. Henriot, R.-M. Cuer), où figurent des arrivées

venant de Dordogne (Montpon) et les recherches effectuées par N. Duhard de La Roche-Chalais

- *GRHiN*, CR 425, 2012 : « Relations de quelques félibrées en et autour du Nontronnais »

- Fondation du Patrimoine, *La Lettre d'information Aquitaine*, n° 27 : travaux de restauration prévus dans l'église de Saint-Raphaël

- Fondation du Patrimoine, *La Lettre d'information Aquitaine*, n° 28 : travaux de restauration prévus dans la chapelle des Pénitents blancs à Sarlat

- *Taillefer*, *Bulletin de l'association Wlgrin de Taillefer*, n° 32, 2012 : « Approche historique du lieu-dit "château de Labattut" à Issac » (P. Belaud), avec un superbe plan topographique avec lignes de niveau de la motte féodale de Labattut ; « Le parcheminier de Villamblard et la Fronde » (C. Paoletti) ; « Incendie à Lagudal (*Journal de Bergerac* du 16 avril 1938) »

- *Sites et Monuments*, n° 219, 2012 : « La loi Malraux a 50 ans, un dispositif juridico-fiscal arrivé à maturité », référence à l'exemple de Sarlat.

COMMUNICATIONS

Notre séance est présidée par notre vice-président, Dominique Audrerie. En effet Gérard Fayolle participe aujourd'hui à Paris à un colloque en hommage à Philippe Rossillon, à l'occasion du quinzième anniversaire de la mort de ce dernier. « Cet habitant de Beynac, dont il fut maire, a mis en place l'Organisation Internationale de la Francophonie, organisation qui regroupe en 2012 plus de cinquante états. Gérard Fayolle a travaillé avec lui, à l'hôtel de Matignon, de 1967 à 1974. »

Le président indique que la bibliothèque sera fermée le dernier samedi de décembre et ouverte le premier samedi de janvier. Il annonce les différentes conférences et manifestations qui auront lieu pendant les semaines à venir, en particulier la conférence que fera Gilles Delluc, demain 6 décembre, sur la nutrition paléolithique à l'université d'Avignon, invité par l'INRA. Les invitations pour les expositions et les présentations d'ouvrages sont à disposition sur le bureau. Il présente les candidatures de 8 nouveaux membres, retenus lors du conseil d'administration du 12 novembre : ils sont élus à l'unanimité. La sortie de printemps de notre société aura lieu le 22 juin dans le Ribéracois à la frontière de la Charente, celle d'automne permettra de visiter le château de La Rue à Mauzac.

Le président se réjouit de la richesse de l'activité culturelle en Périgord et salue le maire des Eyzies, aujourd'hui présent.

Gilles Delluc présente une communication bien illustrée sur *La statue de Néandertal aux Eyzies*. C'est un des monuments les plus connus de Dordogne mais on trouve à son sujet sur Internet les indications les plus fantaisistes et les plus erronées. Elle est le plus souvent donnée pour « la statue de l'homme de Cro-

Magnon », alors que l'homme de Cro-Magnon est un homme anatomiquement moderne qui ne ressemble en rien à cet hercule émergeant de la matière. Il y a quelques décennies, un fromage faisait sa publicité en se nommant « Le Cro-Magnon » : il se disait « affiné dans nos grottes », avec en arrière-plan la falaise des Eyzies et la statue. Cette statue est l'œuvre de Paul Dardé, un sculpteur de Lodève (Hérault), auteur d'œuvres le plus souvent tourmentées, telles une tête entourée de serpents au musée d'Orsay. L'extraordinaire monument aux morts dans sa ville natale est aussi son œuvre, ainsi qu'un Christ aux outrages aujourd'hui exposé dans une ancienne halle de Lodève aménagée en musée, en compagnie d'un tirage en plâtre grandeur nature de la statue des Eyzies. Il demeure au musée Fleury de Lodève de nombreuses œuvres et quelques superbes photographies montrant le sculpteur, un colosse à la tignasse hirsute et à la barbe fleuve, face à son œuvre en cours de façonnage. Cette statue lui avait été commandée au cours des années 1920 par l'État pour le nouveau musée de Préhistoire des Eyzies. Son installation sur la terrasse, grâce à une rampe spécialement construite pour hisser 20 tonnes depuis la route, fut l'occasion d'un grand banquet. C'est l'Homme de Néandertal et non de Cro-Magnon qui inspira Dardé, comme on peut le voir sur ses dessins et sur l'inscription qu'il grava sur le socle de la statue : *Homo neanderthalensis*. En 1930, la paléo-anthropologie est encore naissante. L'homme de La Chapelle-aux-Saints, un homme de Néandertal découvert en 1908, était représenté comme un homossinge sur un dessin de Kupka dans *L'Illustration* : il était considéré comme le chaînon manquant entre Homme et singe. On sait aujourd'hui que l'Homme ne descend pas du singe mais qu'ils ont un ancêtre commun remontant à environ 8 millions d'années et que l'Homme de Néandertal représente une espèce humaine évoluée et proche des *Homo sapiens*, ayant disparu il y a environ 30 000 ans (résumé revu par l'intervenant).

Maurice Biret parle ensuite du **savant doublaud François Viault (1849-1918)**, auquel il vient de consacrer une monographie après avoir travaillé sur les archives personnelles du Dr Viault conservées dans le château de Saint-Sicaire à Saint-Michel-Léparon par ses arrière-petits-neveux. Ce savant méconnu et oublié est un personnage étonnant, interne des hôpitaux de Paris (concours de 1872), docteur en médecine en 1875, docteur en sciences naturelles en 1877, agrégé de médecine deux ans plus tard et professeur à la faculté de médecine de Bordeaux en 1881. En parallèle avec une brillante carrière scientifique, tout au long de sa vie, républicain convaincu, il s'est toujours impliqué dans la vie locale, a été maire de Saint-Aulaye, puis de Saint-Michel-Léparon et a fait preuve d'une tenace ambition politique locale en concurrence, en particulier, avec Bardi de Fourtou. Propriétaire d'un domaine de 600 hectares, acquis en 1891, il le mit en valeur en introduisant la culture du chou vendéen, en procédant à des aménagements forestiers et en développant son vignoble pour produire du cognac et du vin du château de Saint-Sicaire. Il demeure de

nombreux dessins du Dr Viault pour l'agrandissement et l'aménagement de son château. Le Dr Viault est l'auteur de plusieurs ouvrages relatant ses voyages à l'étranger, en particulier *Ultramar, sensations d'Amérique* à la suite de son voyage en Amérique du Sud, en 1889, jusqu'au Pérou, en Equateur et dans les Andes, en passant par Panama. On lui doit de nombreux travaux scientifiques, en particulier, en 1891, à la suite de ses observations sur les indiens des Andes, la mise en évidence de l'hyperglobulie (nommée aujourd'hui polyglobulie) des altitudes, c'est-à-dire l'augmentation des globules rouges chez les personnes résidant durablement en altitude : c'est ainsi qu'il fait œuvre de précurseur et préconise la création de stations d'altitude pour la remise en forme des personnes fatiguées ou atteintes de tuberculose (résumé d'après les notes de l'intervenant, déposées à la bibliothèque).

Enfin, Thierry Baritaud nous présente l'état de ses recherches sur *l'église latine de Saint-Front*. C'est une étape au cours des études qu'il poursuit sur la cathédrale de Périgueux dans les Archives du ministère de la Culture, dans les Archives diocésaines et dans celles de la SHAP. Les publications du chanoine Roux fournissent des renseignements essentiels. Les fouilles récentes sur la place de la Claître, sur 30 à 40 cm sous le macadam, ont permis de mettre au jour des vestiges de murs antiques gallo-romains et des sarcophages mérovingiens. Le plan de Catoire daté de 1842 montre les maisons qui corsetaient la cathédrale le long de la rue de l'Enfer (aujourd'hui la rue Denfert-Rochereau). Ces maisons, à la fin du XIX^e siècle, ont été détruites. Les photographies du marquis de Fayolle dans les archives photographiques de la SHAP sont un véritable compte rendu des travaux qui ont duré 15 ans. Sur la façade de la cathédrale latine, carolingienne, du X^e siècle apparaissaient de nombreux blocs antiques remployés. Elle avait 3 neufs. Les relevés d'Abadie, très soucieux du détail, montrent les éléments de murs construits sur le rocher. Au début de ces travaux, l'architecte voulait conserver toute la façade de l'église latine, mais il dut y renoncer en raison du mauvais état des murs. Le musée lapidaire de Saint-Front conserve de nombreux vestiges issus de ces travaux (colonnes gallo-romaines sculptées, sculptures des VII^e, VIII^e et IX^e siècles). Une publication détaillée et illustrée rendra compte de cette intéressante communication.

Le tombeau de saint Front a disparu en 1575 au moment des guerres de Religion. À ce sujet, une lettre d'Abadie évoque la crypte retrouvée sous l'autel central, mais il n'y a aucune preuve ni localisation du tombeau. Le chanoine Roux plaide pour le centre de la coupole ouest. Un reliquaire de saint Front est conservé dans la chapelle sud-est de la cathédrale de Bordeaux.

Vu le président de séance
Dominique Audrerie

La secrétaire générale
Brigitte Delluc

SÉANCE DU MERCREDI 2 JANVIER 2013

Président : Gérard Fayolle.

Présents : 90. Excusés : 5.

Le compte rendu de la précédente réunion mensuelle est adopté.

NÉCROLOGIE

- Christiane Faure

Le président présente les condoléances de la SHAP.

FÉLICITATIONS

- M. Guy Penaud, qui a reçu le prix spécial 2012 de l'Académie nationale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux pour son ouvrage *Yves Guéna, le parcours d'un gaulliste historique*.

- M. Bernard de Montferrand, promu commandeur de la Légion d'honneur.

ENTRÉES DANS LA BIBLIOTHÈQUE

Entrées de livres

- Elias (Jean-Jacques), 2012. *Histoires de Neuvic-sur-l'Isle*, Périgueux, éd. Arka (coll. Les Livres de l'Îlot) (don de l'auteur).

REVUE DE PRESSE

- *Le Festin*, n° 84, 2013 : « De Poilus en pleureuses » (O. Ferlier), quelques monuments aux morts exceptionnels de Dordogne

- *Lo Bornat*, n° 4, 2012 : « Les grandes heures de l'Occitanie : des papes d'Avignon au Félibrige » (P. Martial)

- *GRHiN*, CR 426, 2012 : « Relation de quelques Félibrées, en et autour du Nontronnais »

- *Cercle d'Histoire et de Généalogie du Périgord*, n° 103, 2012 : « Parmi les célébrités périgourdines : Léonce Bourliaguet et Georges de Peyrebrune » (Collectif, J.-P. Socard et J. Parfait)

- *Art et Histoire en Périgord Noir*, n° 131, 2012 : « À Paunat, sur la route des canons en Périgord » (Cl. Lacombe et J.-J. Despont) ; « Le château de Cazenac (Le Coux-et-Bigaroque) » (M. Bourguès Audivert) ; « Ravaillac

en Périgord Noir » (J.-P. Bouchard) ; « Histoires du premier pont suspendu de Groléjac (1841-1931) » (G. Boyer et J.-P. Chiès) ; « Quelques souvenirs de collégien à La Boétie à Sarlat en 1940-1944 » (P. Roque)

- *FHSO*, bulletin n° 2, 2012 : annonce du prochain congrès de la Fédération Historique du Sud-Ouest à Sainte-Foy-la-Grande les 12 et 13 octobre 2013 sur le thème de « l'Aquitaine révoltée », avec appel de communication (FHSO, MSHA, Domaine universitaire, esplanade des Antilles, 33607 Pessac cedex ; fhso@msha.fr)

- *ARAH La Force*, n° 44, 2012 : « Autour du château et de la place publique. Deux histoires à un siècle d'intervalle », à propos des ormeaux en 1836 et 1935

- *Bulletin de l'association Guy de Larigaudie*, n° 14, 2012 : annonce de la sortie d'un timbre en mémoire du chef scout G. de Larigaudie (1908-1940).

COMMUNICATIONS

Le président offre les vœux du conseil d'administration et les siens aux membres courageux qui sont venus nous rejoindre en ce 2 janvier 2013. Il salue les nouveaux membres présents, en particulier Jean-Paul Coustillas, et Jean-Max Tournon, nouveau propriétaire de l'abri de Cro-Magnon aux Eyzies qui nous a aimablement reçus sur son site lors de notre dernière sortie automnale.

Georges Cornuet annonce que des géologues s'intéressent maintenant à son gisement acheuléen du Petit Moulin à Saint-Astier. Il espère obtenir enfin des précisions sur sa datation.

Michel Feynie, docteur en anthropologie sociale et culturelle de l'université de Bordeaux II, présente son *expérience de collectage de musique dans la Double et le Landais* et accessoirement de chansons et contes. Ce travail a été réalisé dans les années 1980-1985. Il lui a permis de sauvegarder une partie du patrimoine musical de cette région, puisque les morceaux collectés étaient pour la plupart joués « de routine », c'est-à-dire non traduits en partition. La collecte a porté sur un violoneux et six accordéonistes. Pour les contes et chansons collectés auprès de trois femmes, ils étaient bien évidemment en occitan. Après avoir expliqué ses motivations et ses méthodes de travail, l'intervenant donne des exemples des matériaux recueillis (avec les noms des personnes interrogées). Il joue d'abord un morceau de musique à l'accordéon diatonique. Il interprète ensuite en occitan, avec une traduction presque simultanée en français : un conte mettant en scène un renard et un chat et une chanson où les hommes petits sont moqués par les femmes (le résumé et la biographie de l'intervenant sont déposés à la bibliothèque).

Claude Seignolle avait collecté des contes populaires du Périgord et il les avait publiés en français. Ils viennent d'être traduits en occitan. Thérèse

Ronot signale qu'il y a toujours, dans la région de Saint-Front-de-Pradoux, un groupe qui transmet régulièrement des chansons et des contes traditionnels. Guy Penaud précise que Jean-François Gareyte fait le même travail de collectage de la langue occitane dans les différents cantons pour le conseil général de la Dordogne. Gilles Delluc a été intéressé par le thème de la chanson moqueuse interprétée par M. Feynie, thème qui recoupe une constatation sanitaire : au milieu du XIX^e siècle, un tiers de nos ancêtres était refusé au conseil de révision pour insuffisance staturo-pondérale.

Gilles Delluc (avec la collaboration de Brigitte Delluc) répond ensuite à la question *Qui était l'homme de Cro-Magnon ?* L'intervenant traite le sujet avec de nombreuses images sous trois points de vue : 1 - Comment le voyons-nous ? Depuis le milieu du XIX^e siècle, lorsque le monde scientifique a enfin accepté l'ancienneté de l'homme, les uns voyaient l'Homme préhistorique comme un sauvage, physiquement identique à nous mais primitif. C'est ainsi qu'il était représenté en 1887 sur des gravures présentées au musée de l'Armée ou sur les sculptures qui ornent le bâtiment de l'Institut de Paléontologie humaine à Paris construit aux environs de 1920. On les imaginait comme des mangeurs de viande quasi exclusifs, en proie à des bagarres entre hommes pour la conquête des femmes. D'autres les imaginaient comme les chaînons manquants entre le singe et nous. Les points de vue n'ont pas tellement évolué, si on en croit les images des films récents de J. Malaterre. 2 - Pourtant on dispose de nombreux portraits des premiers Hommes modernes en Europe depuis environ 35 000 ans : surtout des femmes, représentées le plus souvent enceintes et les seins ptosés, comme pour magnifier la maternité (on dispose d'environ un millier de représentations) ; mais aussi quelques hommes, à la silhouette élancée, parfois figurés explicitement (en érection), comme dans la grotte de Saint-Cirq, ou en situation de chasseurs, par exemple opposés à un bison dans la scène du Puits de Lascaux ou au fond de Villars, il y a 17 à 18 000 ans. En outre, depuis l'apparition des premiers graphismes figuratifs, existent des représentations isolées de sexes féminins ou masculins : ils témoignent d'une capacité d'abstraction singulièrement moderne pour ces Hommes anatomiquement modernes mais vivant encore de la chasse et de la cueillette. L'intervenant achève son propos en rappelant l'origine du mot Cro-Magnon : c'est le nom familial et local des premiers *Homo sapiens* vivant en France, à la suite de la découverte aux Eyzies, en 1868, du premier squelette préhistorique reconnu comme tel dans l'abri de Cro-Magnon. 3 - Depuis cette époque, on a découvert de nombreux autres squelettes de ces Hommes préhistoriques. On dispose des descriptions anatomiques de ces vestiges et d'une connaissance de plus en plus approfondie du mode de vie de ces chasseurs-cueilleurs, aux campements de chasse sur les lieux de passage du gibier, aux camps de base organisés, où l'on retrouve foyers, lieux de débitage du silex, lieux de boucherie, bijoux les plus

variés et objets décorés. Nos connaissances sont encore améliorées par la mise en jeu des techniques modernes, en particulier celles concernant l'ADN qui attestent de leur émergence en Afrique il y a 200 000 ans, de leurs migrations et même de leurs rencontres avec les Néolithiques venus du Porche-Orient, il y a environ 6 000 ans (résumé des intervenants).

Michel Souloumiac, à l'aide de nombreux documents, parfois difficiles à interpréter, montre comment à La Force on cherche toujours à retrouver **le château disparu de La Force** (voir : « Le château de la Force, à propos d'un plan reconstitué par Émile Counord » par Philippe Jayle in : *Le Périgord révolutionnaire*, suppl. au tome CXVI du BSHAP, 1989, p. 639-648). « Le château de La Force a suscité un grand intérêt à l'époque de sa construction en 1604. Il est admiré par Henri IV mais les visiteurs du XVIII^e siècle l'ont décrié. Puis Lakanal ou d'autres l'ont condamné en 1793. Sa démolition se poursuit au début du XIX^e siècle et l'incendie des écuries vers 1859 acheva de faire disparaître la brillante construction. Son architecture retrouve une certaine estime au XX^e siècle (voir J.-P. Babelon, *Châteaux de France au siècle de la Renaissance*, Flammarion / Picard, 1989), mais, déjà en 1622, le duc de La Force confessait à Bourdeilles qu'on avait souvent parlé de le faire raser. L'ARAH Pays de La Force, avec le concours de la DRAC Aquitaine, du conseil général de la Dordogne et de nombreux donateurs a mandaté l'Université de La Rochelle pour réaliser une prospection géophysique à partir de documents variés : aquarelle du XVIII^e siècle, reproduction d'Émile Counord, lithographies, *Mémoires du duc de la Force*, recueils d'Androuet du Cerceau... Les prospections électriques, magnétiques et électromagnétiques ont fait apparaître des « anomalies » de conductivité et de résistivité (qui correspondent sans doute à des structures enfouies). Les indices ressemblent à de l'épierrement et à la dispersion de pierres inutilisables. Le château, au bout d'un éperon, tient dans un carré de 60 mètres de côté dans une cour d'honneur de 20 mètres, ce qui correspond à des dimensions plus réduites que ce qui était attendu. Des tours d'une forteresse plus ancienne, un bastion, une structure médiévale barrant l'éperon sont également apparus. Hélène Mousset, du Service régional d'Archéologie, nous indique que le château présentait un plan savant et complexe de forme polygonale, construit en hauteur, avec une qualité du décor indéniable et une mise en scène des abords qui en font une œuvre majeure du début du XVII^e siècle. La donation de l'entrée du Pavillon des Recettes (écuries) par l'actuel duc de La Force à la commune de La Force, concrétisée en septembre 2012, devrait permettre sa restauration et s'inscrire dans un plan de rénovation de la place et des abords » (résumé de l'intervenant).

Une rumeur prétend que des grilles du château de la Force auraient été transportées à la sous-préfecture de Bergerac. M. Souloumiac ne le pense pas. Elles sont peut-être au château de Tiregand. En revanche, un trumeau de La

Force se trouve bien à la sous-préfecture ; un escalier aurait été remonté au Palais de Justice ; des fauteuils sont à Bourdeilles.

Vu le président
Gérard Fayolle

La secrétaire générale
Brigitte Delluc

ADMISSIONS du 12 novembre 2012. Ont été élus :

- M^{me} de Coninck Christine, 7, rue Victor-Hugo, 24310 Brantôme, présentée par M. Michel Juliard et M^{me} Jeannine Rousset ;
- M^{me} Chadrou Pascale, 44, route du Puy de l'Arche, 24650 Chancelade, présentée par M. Dominique Audrier et M^{me} Jeannine Rousset ;
- M^{me} Laguë Luce, 6, rue des Mimosas, 24750 Trélassac, présentée par M. le président et M. le vice-président ;
- M^{me} Messenger Chantal, 14, rue Saint-Gervais, 24000 Périgueux, présentée par M^{me} Marie-Noëlle Chabry et M^{me} Denise Delpech ;
- M^{me} Zuidema Christiane, 81, route de Ribérac, 24650 Chancelade (réintégration) ;
- M. Gérard Francis, Bernardières, 24340 Champeaux, présenté par M. Stéphane Baunac et M. François Michel ;
- M. Gelly Xavier, 90, avenue du Dr Schweitzer, résidence Odyssée, appt 14, 33600 Pessac, présenté par M. Stéphane Baunac et M. François Michel ;
- Dr Martin Jean-Pierre, La Croix Saint-Quentin, 24200 Marcillac-Saint-Quentin, présenté par M^{me} Brigitte Delluc et M. Gilles Delluc.

ADMISSIONS du 14 janvier 2013. Ont été élus :

- M. Bernard Alain, 108, rue Lagrange-Chancel, 24000 Périgueux, présenté par M. Gilles Delluc et M. Gérard Fayolle ;
- M. Coustillas Jean-Paul, 33, rue Paul-Bert, 24000 Périgueux, présenté par M^{me} Huguette Bonnefond et M. Alain Ledu ;
- M. Dumonteil Denis, 13, rue Louise-Michel, 24750 Boulazac, présenté par M. le président et M. le vice-président ;
- M^{me} Lacaton Christine, Fonseigner, 24310 Bourdeilles, présentée par M. Jean Mezurat et M. Michel Vimard ;
- M. et M^{me} Valet Jean-Pierre, Les Deux Sources, 24260 Le Bugue, présentés par M. Gérard Fayolle et M^{me} Jeannine Rousset ;
- M^{me} Hirsh Denyse, Truffières, 24350 Grand-Brassac, présentée par M. Dominique Audrier et M. Alain Boituzat ;
- M. et M^{me} Hirsh David et Alexandra, Truffières, 24350 Grand-Brassac, présentés par M. Dominique Audrier et M. Alain Boituzat.

ÉDITORIAL

La gestion financière de la SHAP

L'approbation à l'unanimité de notre rapport moral et de nos comptes lors de notre assemblée générale du mois de février conforte vos administrateurs. Il convient en effet de bien mesurer la tâche de nos gestionnaires, en un temps de crise et de difficultés économiques.

La SHAP n'est pas sur une île. Elle subit comme tout le monde les hausses des coûts et des charges et elle doit faire face à de nombreuses obligations. Nos trésoriers y veillent, ainsi que notre secrétariat administratif, grâce à une gestion attentive et rigoureuse.

- Elles gèrent la perception des cotisations et des abonnements, source essentielle de nos revenus. Soulignons que leur montant reste fixe en 2013. Une augmentation est prévue en 2014.

- Elles s'occupent de l'entretien de nos locaux, des rapports avec les locataires et l'administration, des travaux, très importants en 2011, et de leur financement. Les revenus de nos loyers constituent un complément qui nous est tout à fait indispensable.

- Elles assument la totalité des tâches administratives, la gestion du patrimoine et du personnel et on sait qu'en ces domaines on ne va pas vers la simplification.

- Elles assurent, après le travail du comité de rédaction, la publication annuelle de nos quatre bulletins, en contact avec les auteurs, les imprimeurs, les diffuseurs et les abonnés.

- Elles concourent, avec d'autres collègues, à la préparation de nos excursions, tâche à laquelle s'ajoute désormais la préparation d'un voyage à l'étranger.

On pourrait citer bien d'autres activités, nécessaires à la bonne marche d'une association vivante et dynamique qui, rappelons le, fonctionne sans subvention.

Notre existence repose donc sur le travail de ceux qui organisent nos réunions mensuelles et leurs comptes rendus, nos éditions, nos sorties, notre site internet, notre bibliothèque, nos archives, l'entretien de nos locaux et de notre matériel, notre vie administrative et financière et nos rapports avec le public.

Nous n'oublions pas, bien sûr, que cette action s'appuie sur la participation et sur le soutien, et notamment le soutien financier, de l'ensemble de nos collègues. S'y ajoutent les nombreux encouragements écrits et verbaux que nous recevons, en début d'année. Tout ceci nous incite à continuer.

Gérard Fayolle

Le modillon de la chapelle Saint-Blaise de Bigaroque (Le Coux-et-Bigaroque)

par Monique BOURGÈS-AUDIVERT
et Miton GOSSARE

En 1156, G. Bondil, chanoine de Saint-Avit, est *capellano de Bigaroca*, c'est-à-dire chapelain de Bigaroque¹. À Bigaroque à cette époque, il existe déjà un château qui comporte, en plus d'un donjon et d'un puits, une chapelle dédiée à saint Blaise, « la convenable chapelle du bienheureux Blaise » dans une barbacane² du *castrum*. Un siècle plus tard, le village a aussi son église paroissiale. Bertrand de Goth, devenu le pape Clément V en 1305, avait fait construire Saint-Jean de Bigaroque à l'est du village du temps où il était archevêque de Bordeaux. Les archevêques de Bordeaux, seigneurs de Bigaroque, possédaient donc, dans les dépendances de la châtellenie, l'église et la chapelle du *castrum* de Bigaroque. Le château fut rasé en 1409 parce qu'il avait abrité des Anglais³, cette opération dura 4 jours ; mais, en 1454, le seigneur archevêque reprit possession de son domaine et le fit reconstruire entièrement, puisque en 1470 les habitants de Bigaroque doivent assurer la défense des enceintes fortifiées et y maintenir la garde et le guet⁴.

Une deuxième démolition intervint sur ordre de Richelieu du 22 mai 1625 par l'intermédiaire du duc d'Epéron. Escande dit dans son *Histoire du Périgord*⁵ : « L'ordre fut si bien exécuté par corvée qu'il ne resta que quelques informes ruines de cette imposante forteresse. »

-
1. Dans une transaction du 21 avril 1156 (MAUBOURGUET, 1926, p. 20).
 2. Ouvrage avancé garni de meurtrières et servant à défendre une porte.
 3. TARDE, 1887, p. 174.
 4. VIGIÉ, 1910, p. 297.
 5. ESCANDE, 1934.

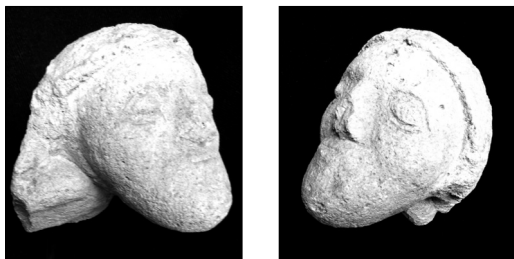


Fig. 1.

On peut situer la chapelle Saint-Blaise à l'ouest du village. En effet, sur le terrier de l'archevêque de Bordeaux de 1463 ⁶, on trouve un « Arrentement faict par ledit seigneur archevesque a Pierre Garrigue habitant de Bigaroque de troys eyrials et un jardin joignant scis dans le lieu de Bigaroque [dans la marge : bourg] confronte d'une part avec le chemin par lequel on va de

Bigaroque vers l'esglise Saint-Blaise, avec le faussé de la garenne du chasteau de Bigaroque, avec le ruisseau du moulin... ».

C'est près de sa maison située au-dessous de l'emplacement du château, à proximité du moulin et de son ruisseau, qu'un habitant, en jardinant, a découvert, il y a plusieurs années, une tête de modillon (fig. 1) que l'on peut vraisemblablement attribuer à la chapelle Saint-Blaise, le modillon étant une caractéristique architecturale du XII^e siècle. La tête mesure 20 cm de large et 30 cm de haut environ, sans le pied de métal noir sur lequel le découvreur l'avait fait poser afin de lui donner de la stabilité (50 cm de haut environ avec tige et socle carré). Lorsque le propriétaire décida de vendre sa maison, il y a quatre ans, il souhaita que ce modillon reste à Bigaroque et le confia à une habitante du village pour être exposé dans l'église Saint-Jean de Bigaroque. Des acquéreurs étrangers connurent, lors d'une visite, la présence de cette sculpture. Il fut l'objet d'un litige quand ils prirent possession de la maison. Ils exigèrent sa restitution, l'objet, selon eux, faisant partie de la vente. Ce qui fut hélas fait ! Depuis, la maison a été revendue et le modillon a déserté le village...

Soyons optimistes : Ce modillon facétieux avait disparu depuis 500 ans, peut-être réapparaîtra-t-il un jour ?

M. B.-A. et M. G.

Bibliographie

- ESCANDE (Jean-Joseph), *Histoire du Périgord*, Paris, éd. Féret / éd. Picard, 1934.
 MAUBOURGUET (Jean), *Cartulaire de l'abbaye de Cadouin*, Cahors, Impr. typographique, 1926.
 TARDE (G.), *Les chroniques de Jean Tarde, chanoine théologal et vicaire général de Sarlat annotées par le vicomte Gaston de Gérard*, Paris, éd. Oudin et Picard, 1887.
 VIGIÉ (Albert), « La châellenie de Bigaroque », *BSHAP*, t. XXXVII, 1910.

6. Archives départementales de la Gironde, G190.

Les tribulations de l'abbé François-Paul Ardilier, aumônier du roi aux îles Saint-Pierre-et-Miquelon, agriculteur émérite en Périgord

Francis A. BODDART

Plusieurs auteurs ont signalé des épisodes de la vie de l'abbé François-Paul Ardilier sans parfois bien établir d'où il venait et ce qu'il était devenu. Jésuite, il fut révoqué après la condamnation de la Compagnie de Jésus. Missionnaire quatre ans et demi à Miquelon, où il fonda l'église Notre-Dame-des-Ardilliers, il fut réexpédié en métropole sur ordre de l'abbé de l'Isle-Dieu au profit des spiritains. Parent d'émigré et accusé d'être réfractaire, il fut traduit en 1794 devant le Tribunal criminel et révolutionnaire de la Dordogne. Passionné d'agriculture, il exploita dans la région d'Excideuil plusieurs domaines en s'employant à aider les plus pauvres par le travail. Retiré à Limoges auprès de la famille Pétiniaud de Jourgnac, il reçut le titre de chanoine honoraire de la cathédrale. 250 ans après sa fondation, l'église de Miquelon conserve toujours le souvenir du père Ardilier.

I. La formation jésuite

François-Paul Ardilier¹ est né le 29 janvier 1735, sous l'épiscopat de M^{gr} Roch de Menou, dans la paroisse Saint-Barthélemy de La Rochelle. Il est porté le lendemain sur les fonts baptismaux par le vicaire Gabet. Son père, M^e Paul Ardilier, titulaire d'un office de contrôleur des actes de notaires, était marié à Marie Thibaud. Le père Heudes² a indiqué que « François-Paul Ardilier était un des neufs héritiers d'une famille aisée³ ». François-Paul a pour parrain « François Basset receveur des fermes du Roy en la ville de La Rochelle » et pour marraine la femme d'un directeur des domaines du roi. Les Ardillier⁴ étaient originaires de Limoges où ils appartenaient à la bourgeoisie marchande dès le XVI^e siècle et accédèrent aux fonctions consulaires⁵ aux XVII^e et XVIII^e siècles. Parmi les aïeux ou parents de François-Paul Ardilier, nous trouvons des prud'hommes, collecteurs des tailles, syndics des marchands, juges de la Bourse ou de police, consuls⁶ ou prévôts consuls. Ils résidaient dans le canton du Clocher et fréquentaient la populeuse paroisse Saint-Michel-des-Lions. Un oncle de François-Paul, François Ardillier, dit le Jeune, est mentionné négociant à Limoges en 1739. Les alliances ont favorisé le rapprochement avec d'autres anciennes familles marchandes locales : les Peyroche, les Limousin, les Pétoniaud ou encore les Ardant⁷. Ces Ardillier comptaient déjà quelques prêtres dont Messire Pierre Ardillier, docteur en théologie, curé de Nieul ». Un autre abbé Ardillier est mentionné curé de la paroisse de la Bregère-lez-Limoges en 1706⁸ puis vicaire à Saint-Michel-des-Lions⁹.

1. Nous adoptons le patronyme Ardilier mais plusieurs variantes apparaissent : Ardillier, Ardiller, Ardilliers. Nous trouvons également Ardelier, Ardellier, Hardellier, Hardeilher parmi les aïeux ou parents de l'abbé. Son frère et sa nièce ont gardé la graphie Ardillier.

2. Le Père Frédéric Heudes (1914-1994), spiritain né à Saint-Pierre-et-Miquelon, passa deux décennies à Rome auprès de la Sacrée Congrégation de la Propagande. Il fut à la fin de sa vie vicaire de Saint-Pierre puis curé de Miquelon (1986-1994). Il y mena des travaux de réfection et de décoration de son église et s'intéressa à sa jeune histoire. Jean-Pierre Detcheverry a recueilli ses propos sur le P. Ardilier. Voir *L'église de Miquelon*, étude publiée sur www.miquelon-langlade.com, 2010.

3. Nous avons relevé 7 autres enfants dans les registres de La Rochelle et d'Angoulême. Jean-Baptiste et Marie-Madeleine cités dans l'acte de baptême de leur sœur ; Paul qui est décédé en 1742, à l'âge de 8 ans à Angoulême ; François a été baptisé le 29 septembre 1733, paroisse Saint-Barthélemy de La Rochelle ; Marie, baptisée à Angoulême, le 8 septembre 1736 ; Pierre, baptisé à Angoulême le 21 juillet 1739 ; et Marie-Françoise née vers 1740.

4. Une famille Ardillier (Lardalier, Ardallier) était déjà présente au XVII^e à La Gondie (Saint-Martial-d'Albarède), près d'Excideuil. Il n'a pas pu être établi de lien avec celle de l'abbé Ardilier.

5. GUIBERT, 1889.

6. Parmi les consuls de Limoges : Thomas Ardellier, bourgeois (1650) ; Jean Ardillier, bourgeois et marchand (1675).

7. François Ardillier le jeune a épousé Marie Ardant à Limoges en 1703.

8. Archives départementales de Haute-Vienne (ADHV), *Inventaire sommaire des Archives départementales antérieures à 1790*, Série E Supplément.

9. C'est probablement lui qui préside la cérémonie suite au décès le 8 février 1727 à Limoges de M. Ardillier, avocat au Parlement de Paris. ADHV, 5MI 85/473.

François-Paul Ardilier déclara être parti de La Rochelle « à l'âge de trois ans » et n'y être « jamais retourné depuis ¹⁰ ». Son père avait préféré quitter cette ville cosmopolite et le port d'embarquement par excellence pour les pionniers de la Nouvelle-France pour s'installer à Angoulême. De fait, nous y trouvons M^e Paul Ardilier en 1739 dans la paroisse Saint-Antonin dont l'église se situait près du château. Il s'installa plus tard dans la paroisse de Petit-Saint-Cybard ¹¹. Cadet de famille destiné à l'état ecclésiastique, François-Paul a débuté sa scolarité à Angoulême. C'est possiblement lui, « M. Ardilier de La Rochelle », qui plaide le 20 août 1749 dans un exercice d'éloquence « dédié à MM les avocats de la ville d'Angoulême par les rhétoriciens du collège de la Compagnie de Jésus ¹² ». François-Paul poursuivit ensuite ses études au collège de Poitiers et prononça ses premiers vœux le 22 février 1752 ¹³. Le collège jésuite de Poitiers était un lieu d'éducation des missionnaires envoyés vers la Nouvelle-France. « Les scolastiques se recrutaient partie dans l'établissement même, partie au dehors. Il en venait de Bordeaux, Pau, Agen, Périgueux, La Rochelle, Saintes, Fontenay, Tulle, Limoges, Marennes, Angoulême et Luçon ¹⁴ ». À Poitiers, les hostilités entre l'Université et les Jésuites furent particulièrement vives pendant tout le cours du XVII^e et du XVIII^e siècle. « La violence des passions soulevées par l'interminable querelle entre les Jésuites et l'Université de Poitiers [était telle] ... qu'on pouvait assister à ce spectacle pour le moins étrange de voir des ecclésiastiques même, sans aucun respect pour les lieux saints, se livrer aux emportements les plus fâcheux jusqu'au pied des autels ¹⁵ ». L'abbé Bouet mentionne que le père Ardilier était docteur en théologie ¹⁶. Rien ne nous permet de le confirmer.

La mise à mort de la Compagnie de Jésus va disperser en 1762 les quatre mille jésuites français. François-Paul Ardilier, qui a 27 ans, se retrouve sans guide et... sans véritable avenir sinon celui de proscrit. En outre, il n'était pas jésuite profès et déclara ne pas avoir bénéficié de la pension allouée par les Parlements. Par ses origines et sa formation, François-Paul Ardilier était disponible pour une expérience de missionnaire. Auxiliaires consciencieux, les jésuites avaient été « en tous pays les plus réguliers des missionnaires ¹⁷ ». Aussi, écrivit-il au secrétaire d'État à la Marine pour solliciter la possibilité de rejoindre un navire pour la Nouvelle-France.

10. Archives départementales de Dordogne (ADD), 24 L41, Tribunal criminel du département, dossier François-Paul Ardilier, interrogatoire du 24 messidor an II.

11. Contrôleur des actes jusqu'à sa mort, il apparaît également comme receveur puis inspecteur des domaines du roi à Angoulême.

12. *Bulletin de la Société historique et archéologique de la Charente*, 1867, t. 5, p. LVI.

13. MÜLLER, 2003.

14. DELFOUR, 1901, chap. V.

15. DELFOUR, 1901, p.189.

16. BOUET, 1993, notice 27, p. 22.

17. GIRAUD, 1952.

II. Aumônier du Roy et curé de Miquelon

Lors des négociations qui devaient mettre fin à la désastreuse guerre de Sept Ans, la France dut se résigner à céder le Canada ainsi que les îles Royales et Saint-Jean mais le duc de Choiseul réussit à arracher au gouvernement britannique la possession des îles Saint-Pierre-et-Miquelon. Elles devaient servir d'abri (*to serve as a shelter*, dit le texte anglais du traité) aux matelots qui allaient pêcher la morue à proximité des côtes nord-ouest de Terre-Neuve. Cette concession était assortie de conditions. Aucune fortification ne devait y être élevée. Il ne pouvait être entretenu qu'une garde de cinquante hommes. « La Cour de Versailles s'employa, sans tarder à tirer le meilleur parti possible de son dernier territoire en Amérique du Nord. Dès le 1^{er} janvier 1763, le roi signa [...] une série de commissions, brevets, ordres, destinés à pourvoir à l'organisation de la future colonie¹⁸ ».

Le 23 février, le traité de paix définitif n'étant pas encore signé, le roi parapha le mémoire que lui présenta le duc de Choiseul, « pour servir d'instruction au sieur Dangeac nommé au gouvernement des îles Saint-Pierre et Miquelon¹⁹ ».

Deux aumôniers, intégrés à l'état-major, font partie de l'expédition. Le duc de Choiseul, secrétaire d'État à la Guerre et à la Marine, désigna les pères Bonnécamp, « jésuite mathématicien²⁰ », et Ardilier « qui avait demandé à s'embarquer²¹ ». Joseph-Pierre de Bonnécamp (1708-1790)²² était un prêtre d'expérience. Professeur d'hydrographie au collège de Québec de 1743 à 1757, il avait accompagné le corps expéditionnaire de Pierre Céloron de Blainville dans l'Ohio en qualité d'aumônier, d'hydrographe et d'historiographe de juin à novembre 1749. Les dépenses de la première année d'établissement sont évaluées à 80 721 livres²³. Les appointements annuels de l'aumônier à Saint-Pierre sont de 900 livres et de 800 livres pour celui à Miquelon. Une retenue individuelle de 292,12 livres est prévue pour « farine, bœuf salé, légumes, beurre, barrique de vin et mélasse ». « Pour deux chapelles y compris les ornements de culte » un montant de 1 800 livres est mentionné²⁴.

La préparation du départ nécessita de passer à Rochefort, pour embarquer les hommes de garnison, « pris parmi les anciens soldats du Canada et de l'Isle Royal²⁵ ». Partie de Brest quelques semaines auparavant, la flûte du Roi, *La*

18. RIBAUT, 1962.

19. Le texte en a été publié dans la *Revue de l'histoire des Colonies françaises*, t. XX, 1927, p. 446-450.

20. Bibliothèque historique centrale de la Marine, recueil 67, carte 21, MDCCXLIX.

21. ADD, 24 L41, dossier Ardilier.

22. Originaire de Vannes, il entra chez les Jésuites à Paris en 1727 et y fut ordonné vers 1743.

23. Archives nationales d'outre-mer (ANOM), COL E5, secrétariat d'État à la Marine, personnel colonial ancien (série E, XVII^e et XVIII^e siècles), dossier d'Angeac.

24. ANOM, COL E5.

25. ANOM, COL E5.

Garonne, commandée par le capitaine de brûlot Poulin de Courval, entra dans le port de Saint-Pierre le 15 juin 1763. En débarquèrent le gouverneur et son lieutenant, le baron de l'Espérance, des fonctionnaires, des soldats, quelques colons et les deux aumôniers. À l'arrivée, les Anglais étaient encore présents à Saint-Pierre. Après lecture du traité de paix, le drapeau français fut hissé et salué de vingt-et-un coups de canons. « Nous avons familiarisé avec décence » manda Dangeac au secrétaire d'État²⁶. Le 14 juillet, le baron de l'Espérance, qu'accompagnait le père Ardilier, passa à Miquelon sur le brigantin du roi *Le Neptune* pour y commencer l'établissement. M. de L'Espérance avait amené « sa femme née de Pont de Renon, ses deux beaux-frères, l'écuyer Charles Gabriel Jean Duquerroy de Coux, le chevalier Jacques Louis Marie de Coux et la fille de ce dernier²⁷ ». Le service de santé était entre les mains de Blaise Arnoux, chirurgien en second. La garnison comprenait une vingtaine d'hommes. Une cérémonie de cession se tint également à Miquelon, le 31 juillet.

Sur place, tout était à construire. Le baron de l'Espérance consigne : « J'ai trouvé cette île dépourvue de toute espèce d'habitation. J'ai commencé des bâtiments pour me loger les soldats, un magasin à vivre et un four. J'espère pouvoir nous mettre à couvert avant les grands froids²⁸ ». La première mission de l'abbé Ardilier fut de bâtir, avec le bois disponible, une église. Elle est achevée dès 1763 (fig. 1). Il exposa avoir « avancé 971 livres pour [sa] construction » et avoir « été obligé de dépenser à son arrivée dans cette île trois cents livres pour son logement²⁹ ». François-Paul Ardilier, « inspiré par son nom patronymique, donna à son église naissante le nom d'un sanctuaire jadis célèbre de la ville de Saumur : Notre-Dame-des-Ardilliers³⁰ ». Même si son influence, qui s'étendait dans tout le Grand Ouest, décline alors, ce lieu sacré fut au XVII^e siècle l'un des plus importants pèlerinages mariaux du royaume de France, après Chartres et Le Puy. Le père Heudes a mentionné que François-Paul Ardilier avait une « sœur religieuse au couvent Notre-Dame-des-Ardilliers près de Saumur sur la Loire³¹ ».

Le registre des mariages de Miquelon³², ouvert le dimanche 16 octobre 1763, fut « rédigé avec un soin particulier et un certain luxe de détails... ». L'abbé Ardilier procéda du 16 octobre au 31 décembre 1763 à la ratification

26. ANOM, Correspondance d'Angeac, Coll. C12 1 à 3.

27. SASCO, 1926, p. 191.

28. ANOM, COL E5.

29. ANOM, COL E7, dossier Ardilier.

30. SASCO, 1926.

31. Précisions apportées par le P. Heudes, curé de Miquelon, à J.-P. Detcheverry. Néanmoins, Sœur Marie-Josèphe Garon, archiviste de la congrégation de Notre-Dame-des-Ardilliers n'a pas retrouvé le nom Ardilier dans les listes des sœurs enregistrées depuis 1704.

32. Le registre original de Miquelon rédigé par le P. Ardilier fut apporté à Rochefort par les exilés de 1778. Il passa ensuite aux Archives départementales de la Charente à La Rochelle. Il a été enfin remis à la mairie de Miquelon.



Fig. 1. Église Notre-Dame-des-Ardilliers à Miquelon (cliché P. Boez).

de quatre mariages et suppléa aux prières et cérémonies du baptême de 33 enfants³³. Le premier acte de l'abbé Ardilier est le mariage de Joseph Sirs et de Josèphe Hebert, unis le 22 février 1762 « étant détenus prisonniers en Angleterre [...] avec promesse de se présenter en face de l'église aussitôt que faire se pourroit. Ce qu'ils ont véritablement accompli à Miquelon ». La cérémonie se déroula en présence du baron de l'Espérance.

Année	Baptêmes	Mariages	Sépultures
1763 (2,5 mois)	33	4	2
1764	36	6	2
1765	42	11	3
1766	63	15	6
1767 (8,5 mois)	31	3	2
total	205	39	15

Activité paroissiale de l'abbé Ardilier à Miquelon (1763-1767)
 (source : Archives nationales d'Outre-Mer, registres de Miquelon).

33. ANOM. Pour la même période, Émile Sasco mentionne 3 mariages et 24 baptêmes (Sasco, 1924, p. 107-108).

Il était indispensable d'attirer des habitants... afin qu'ils pussent prendre part aux opérations consécutives à la pêche. Concernant les Acadiens, il avait été recommandé à Dangeac de n'en accueillir que le moins possible la première année. Quant aux « sauvages », il ne devait en accueillir aucun, « leur apparition à Saint-Pierre et Miquelon ne pouvant qu'être désagréable aux Anglois et aussi dispendieuse qu'inutile aux François ³⁴ ». Vingt-cinq ans plus tard, l'abbé Ardilier rappellera avoir instruit « en outre des sauvages micmacs et [des] acadiens qui passaient dans ces îles ³⁵ ». Le premier baptême d'un enfant micmac, prénommé Pierre, revint au P. de Bonnécamp ³⁶. Les Acadiens « gens industriels, aptes à tous les métiers » furent assez nombreux à venir s'installer à Miquelon. Le duc de Choiseul devait néanmoins changer plusieurs fois d'avis sur leur situation ³⁷.

« Comme en Acadie, le curé de Miquelon remplissait à cette époque non seulement les fonctions d'officier de l'état civil, mais encore celles d'officier public ; il servait d'arbitre et de conciliateur quand, par hasard, un différend survenait entre ses ouailles ³⁸ ». Les archives de Miquelon ont conservé « une liasse de onze contrats de mariage reçus par MM. Ardilier et Paradis ³⁹ ». Le P. Ardilier accueillit dans sa paroisse des familles qui ont fait souche à Miquelon comme les Vigneau, les Cormier venant de Chedabouctou (maintenant Guysborough), les Briand, les Gautier ou les Detcheverry.

La vie des insulaires était rude. Dangeac n'avait pas manqué de souligner avant son départ qu'« il n'est pas facile de trouver [des hommes] qui veuille[nt] se renfermer sept mois de l'année dans les glaces et les neiges et qui passent la belle saison avec des pêcheurs dans une odeur continuelle de morue ⁴⁰ ». Dans son premier rapport à la cour, il confirme que « le climat n'est pas gracieux ⁴¹ ». Il signale des brumes épaisses et continues, un air très humide, des vents du nord-est, est et ouest fréquents. En outre, « ces îles sont petites et elles sont pauvres ; la superficie de Saint-Pierre est d'environ 2 500 hectares et celle de Miquelon de 21 500... le sol est infertile ⁴² ».

Au même moment, à Paris, Pierre de La Rue, abbé de L'Isle-Dieu, grand vicaire général du Canada et des missions d'Acadie, dont la volumineuse correspondance est une source irremplaçable sur l'histoire du Québec au XVIII^e siècle, prenait des initiatives pour l'envoi de « missionnaires apostoliques » à Saint-Pierre-et-Miquelon. En effet, avec l'accord du Saint-Siège, ces îles avaient été érigées en nouvelle préfecture apostolique confiée aux anciens

-
- 34. RIBAUT, 1962.
 - 35. ADD, 24 L 41, dossier Ardilier.
 - 36. MARTIJN, 1996.
 - 37. LAUVIERE, 1924.
 - 38. SASCO, 1925, p. 44-46.
 - 39. SASCO, 1925, p. 44-46.
 - 40. ANOM, COL E5.
 - 41. RIBAUT, 1962.
 - 42. BOURD DE LA ROGERIE, 1937, p. 2.

élèves du Séminaire du Saint-Esprit⁴³. L'abbé de L'Isle-Dieu, avait appris « à sa grande surprise⁴⁴ » que deux jésuites s'étaient déjà rendus sur place et il entendait « remédier à cet abus ».

En juin 1765, l'abbé de L'Isle-Dieu obtint pour son protégé Jacques Girard⁴⁵, qui, après un retour difficile de Louisbourg, avait intenté et perdu un procès contre la direction du séminaire des Missions étrangères, le titre de préfet apostolique des îles Saint-Pierre-et-Miquelon. Jean Manach, ancien missionnaire en Acadie qui maîtrisait la langue micmaque, fut désigné vice-préfet. Un courrier daté du 7 juin 1765, du président du conseil de Marine à MM. Dangeac et Barbel, indique que les PP. Ardilier et Bonnécamps pourront revenir en France à l'arrivée de leurs successeurs⁴⁶. Parti dès le 28 juillet 1765, le navire qui transportait Girard et Manach fit naufrage et échoua en Martinique⁴⁷. Affaibli, le P. Girard ne rentra en France que l'année suivante alors que son compagnon d'infortune « est mort sous voiles, de fatigue et de maladie, dans sa traversée de la Martinique en France⁴⁸ » le 22 janvier 1766.

Bonnécamps et Ardilier vont ainsi continuer à assurer leur ministère dans l'archipel. À lire la liste des nécessités envoyées à la Couronne par Bonnécamps, les deux chapelles n'étaient pas trop bien fournies⁴⁹. Mettant toujours en cause la légitimité de la mission des deux jésuites, l'abbé de L'Isle-Dieu écrivit au P. Ardilier pour une mise en garde et avoir des explications. La lettre de réponse, datée du 15 juin 1766, a été rédigée par le P. de Bonnécamps. En voici un extrait : « M. l'abbé Ardilliers, aumônier du Roy, faisant les fonctions de curé de Miquelon, m'a communiqué la lettre que vous lui avez fait l'honneur de lui écrire [...] À vous parler franchement, j'ai été dans la dernière surprise quand j'ai lu dans votre lettre que les habitants de cette île étaient sans guide et sans ministre pour les conduire dans les voies du salut et les faire participer aux grâces attachées à la réception de mes augustes sacrements [...] Quand à la juridiction que nous avons ici sur les consciences nous la tenons de M^{gr} l'évêque de La Rochelle, dans l'évêché duquel s'est fait notre embarquement. Était-il en droit de la donner ? [...] M. de Menou, grand vicaire de La Rochelle, l'assure dans une lettre qu'il écrit à M. Couturier, supérieur général de Saint-Sulpice. Ce n'est pas nous rendre la justice que, j'ose le dire, nous méritons ; c'est nous prendre pour des aventuriers, ou du moins pour des ignorants qui ne connaissent pas la hiérarchie ecclésiastique. On la connaissait parfaitement cette dépendance dans le corps qu'on vient de détruire en France,

43. Archivio storico della S. Congregazione di Propaganda Fide, Udienze, vol. 9, ff 564rv-565nv, 26 mai 1763.

44. KOREN, 1962.

45. LAUNAY, 1894, t. 2, p. 16.

46. Fonds Placide Gaudet, 1.51-12, Université de Moncton, Moncton (Nouveau-Brunswick), Centre d'études acadiennes Anselme-Chiasson.

47. JOHNSON, 1974 et 1979.

48. Lettre de l'abbé de L'Isle-Dieu du 21 juillet 1766 (GOSSELIN, 1897-1898, p. 110).

49. COULON, 2009, p. 292.

et dont nous étions membres M Ardilliers et moi [...] Parlons ingénument : on a voulu nous déplacer ; et pour y réussir on a supposé l'illégitimité de notre mission : une ambassade partie d'ici a formé le nœud de toute cette intrigue. Pour tout dire en un mot, on vous en a imposé, et pour vous mieux tromper, l'imposture a pris le masque de la religion⁵⁰ ».

L'abbé de L'Isle-Dieu va par ailleurs recevoir « différentes lettres [...] des puissances temporelles des deux îles » disant « qu'on y était disposé à soutenir la validité des pouvoirs des deux missionnaires qui y sont actuellement ». Néanmoins, son analyse de la situation resta ferme : « S'il est d'usage en France que les évêques du lieu d'embarquement approuvent les missionnaires qui partent [...] les pouvoirs qu'ils donnent cessent dès que le missionnaire a débarqué dans le port de la colonie ; ce même missionnaire est obligé de prendre de nouveaux pouvoirs de l'Ordinaire ou du premier de ses grands vicaires » ; il ajoute que « les deux îles n'ont jamais fait partie de l'évêché de Québec, elles appartiennent à la France, elles tombent de droit commun sous la direction directe et immédiate du Saint-Siège⁵¹ ». Il choisit pourtant d'avancer avec « prudence et circonspection ». Cette nouvelle démarche est développée dans une longue lettre qu'il adressa le 21 juillet 1766 au cardinal préfet de la propagande. « Je me suis trouvé arrêté par les dernières lettres que je viens de recevoir [...] dont j'ai cru devoir adresser copie à votre Eminence [...] et qui fera mieux voir le risque qu'il y aurait à exposer ces deux îles au scandale d'un débat et d'un conflit de juridiction qui ne pourraient qu'en malédifier les habitants et y porter le trouble et l'inquiétude sur la validité des mariages contractés et des sacrements reçus ». L'abbé de L'Isle-Dieu chercha à obtenir l'appui du secrétaire d'État aux Affaires étrangères, à la Guerre et à la Marine et du gouverneur de Saint-Pierre-et-Miquelon afin d'éviter « la dissolution des mariages contractés de bonne foi ». Pour apaiser la querelle, il ajouta : « Quand aux deux missionnaires qui sont actuellement aux îles Saint-Pierre et Miquelon, je les crois deux fort bons prêtres, très réguliers et remplis de zèle⁵² ».

« L'abbé de l'Isle réussit à trouver deux nouveaux missionnaires pour les îles de Saint-Pierre et Miquelon, MM Pinabel et Paradis. Le nonce leur remit lui-même les brefs de sa Sainteté les constituant respectivement préfet et vice préfet apostolique ». « L'abbé de l'Isle aurait voulu avoir la faculté d'approuver d'autres prêtres » ce qui lui aurait finalement permis de « donner la juridiction aux deux jésuites⁵³ ». Mais le Préfet de la Propagande ne partageait pas sur ce point l'opinion de L'Isle-Dieu. Deux cents Acadiens se réfugièrent à Saint-Pierre-et-Miquelon vers la fin 1766 venant brutalement gonfler la population. Les PP. Ardilier et de Bonnécamp auraient ainsi pu venir en aide

50. GOSSELIN, 1897-1898, p. 108-109.

51. COULON, 2009, p. 292.

52. GOSSELIN, 1897-1898, p. 110.

53. GOSSELIN, 1897-1898, p. 113.

aux deux spiritains. L'abbé de L'Isle-Dieu écrivit par précaution : « Je leur ai demandé [au préfet et au vice-préfet apostoliques] d'avoir beaucoup d'égard et de considération pour eux [les PP. de Bonnécamp et Ardilliers] comme de ne faire aucune difficulté de les approuver si le besoin le requérait⁵⁴ ». Il les avait également recommandé à l'évêque de Québec pour servir dans son diocèse⁵⁵.

Comme l'approbation du ministère de la Marine n'arriva que le 14 août 1766, le départ des deux missionnaires spiritains fut remis au printemps 1767. La renonciation inattendue de Pinabel nécessita de nommer un nouveau préfet, Julien-François Becquet, qui était le neveu du supérieur général du séminaire du Saint-Esprit. En informant le gouverneur Dangeac et l'ordonnateur Beaudeduit de la nomination des deux prêtres, le duc de Praslin, en charge de la Marine, avertit qu'ils pouvaient renvoyer en France les deux missionnaires Bonnécamp et Ardilier⁵⁶. Julien Becquet, préfet apostolique, et Jean-Baptiste Paradis, vice-préfet, étaient présents à Saint-Pierre le 28 juin 1767. « À partir de ce moment, le Séminaire du Saint-Esprit fournit régulièrement le clergé de la Préfecture⁵⁷ ». Paradis dut néanmoins patienter quelques semaines pour rejoindre Miquelon. Bien que « l'ordonnateur ne voulut lui payer ses appointements que jusqu'au 15 juin 1767⁵⁸ », l'abbé Ardilier tint sa cure, d'après les registres paroissiaux, jusqu'au 18 août suivant. Ce dernier jour, il baptisa deux enfants : Marie-Madeleine Boudrot et Anne Chiasson. Il maria également d'une part, Jean Dousset, natif de Port-Royal, et Marguerite Gaudet, native de l'Acadie et d'autre part les Acadiens Jean Poirier et Agathe Blanchard. Le vice-préfet souhaite apporter sa signature sur les actes de mariages. Le bilan de François-Paul Ardilier est très honorable : plus de 200 baptêmes et près de 40 mariages. Au gré des arrivées de familles acadiennes, il avait fallu parfois tenir d'impressionnantes séries de baptêmes : 16 pour la seule cérémonie du 9 juin 1766. Suivant un recensement de 1767, il y avait, cette année là, 102 familles acadiennes à Miquelon.

Les PP. de Bonnécamp et Ardilier, qui embarquèrent le 28 août⁵⁹ en compagnie du commandant de Miquelon, le baron de l'Espérance, firent voile vers Brest sur la frégate *L'Inconstante*⁶⁰. Ils repassèrent ainsi en France « sous la juridiction de l'Ordinaire du lieu de leur naissance et de leur origine ». Le pape Clément XIII lança un bref revalidant les actes accomplis par les deux

54. Archives du Vatican, lettre de l'abbé de L'Isle-Dieu au cardinal préfet de la propagande, Paris, 15 juin 1767.

55. Lettre de l'abbé de L'Isle-Dieu à M^{re} de Pontbriand, 17 avril 1766, Archives du Séminaire de Québec, 1937-1938, p. 208.

56. ANOM, COL E328, dossier Paradis, lettre du duc de Praslin du 18 février 1767.

57. SASCO, 1927, p. 30-31.

58. ANOM, COL E7, dossier Ardilier.

59. ANOM, COL E7, dossier Ardilier.

60. POIRIER, 1984, p. 219. Voir aussi CROWLEY, 1974.

missionnaires considérés comme nuls par défaut de juridictions, validant spécialement par la *sanatio in radice* les mariages contractés en leur présence. Il fut recommandé de ne faire connaître ce bref « que dans le cas d'une grave nécessité⁶¹ ».

III. Une retraite bourgeoise à Excideuil

Dès son retour en France, en septembre 1767, l'abbé Ardilier, « prêtre du diocèse de La Rochelle » « se rend à Angoulême, sa patrie⁶² » pour retrouver son père. Il devait rejoindre rapidement Excideuil où résidait son frère, « Maître Louis-Jean-Baptiste Ardillier, avocat au Parlement [de Bordeaux], Conseiller du Roy ».

Ce dernier s'était établi à Excideuil en 1751. Des lettres de bourgeoisie lui avaient été concédées, neuf années plus tard, le 6 juin 1760. Il était devenu le fondé de procuration à Excideuil, dès 1762⁶³, de « Monseigneur Gabriel Marie de Talleyrand Périgord ». Cela mit rapidement Jean-Baptiste Ardillier en relation avec la noblesse de la châtellenie. Il reçut ainsi en sa maison l'hommage du procureur de Gabriel Chapt de Rastignac pour divers mas et tènements dans l'enclave de Cognac⁶⁴. Il traita diverses affaires et transactions avec la famille de Lestrade de la Cousse⁶⁵. Il s'occupa, par ailleurs, de la délicate affaire de la suppression du couvent Sainte-Claire⁶⁶. En remerciement d'avoir renoncé à ses honoraires dans un procès, il lui fut attribué gratuitement, en 1764, une concession de tombeaux et de banc dans l'église d'Excideuil. Il épousa le 13 mars 1765⁶⁷, à Saint-Médard-d'Excideuil, Marie [de] Massenat⁶⁸, fille d'un avocat à la cour, qui le rattachait ainsi aux plus anciennes familles de la bourgeoisie excideuillaise. Le jeune ménage s'était d'abord installé dans la maison Massenat du Faubourg de Lagrave⁶⁹. Au fil des années, il va accroître son assise foncière⁷⁰. Il acquit, le 25 mars 1771, pour 7 700 livres, de

61. GOSSELIN, 1897-98.

62. ANOM, COL E7, dossier Ardilier.

63. La procuration est datée du 28 février 1762. Un acte de cautionnement, reçu par M^e Debotas, notaire à Excideuil, le 31 décembre 1763, concerne par ailleurs un emploi de receveur et contrôleur des actes à la direction de Bordeaux en faveur du sieur Jean-Baptiste Ardillier. Il est mentionné dépositaire de divers actes, dont un acte de 1301 passé dans la châtellenie d'Excideuil par Jean, vicomte de Limoges.

64. RIBAUT DE LAUGARDIÈRE, 1878, p. 213.

65. ADD, II C 845, minutes Rolin, 18 août 1763.

66. HERMANN, 1904, p. 282.

67. ADD, II C 847. Un contrat de mariage a été établi le 12 mars 1765 devant M^e Debotas.

68. Marie Massenat, née le 27 août 1752 à Saint-Médard-d'Excideuil, était fille de Jean-Baptiste et d'Anne Texier.

69. Jean-Baptiste Massénat né le 12 janvier 1719 à La Grave (Saint-Médard-d'Excideuil) est décédé le 29 décembre 1763 avant le mariage de sa fille. Il était fils d'Antoine Massénat et de Jeanne Dumeyny. Il a été enterré dans le couvent des Cordeliers d'Excideuil.

70. Le 12 mars 1762, il afferme une terre près d'Excideuil (ADD, II C 843, minutes Parrot).

M^e Jean Courtois, archiprêtre de Saint-Médard-d'Excideuil ⁷¹, un immeuble dans le quartier Saint-Thomas, rue de Neuville ⁷². Il finança partiellement cette opération en vendant pour 3 000 livres « partie de maison, cour, étable... » située Faubourg de Lagrave ⁷³. La même année, il a été parmi les souscripteurs d'une *Histoire de la Ville de Bordeaux* par Dom Devienne ⁷⁴.

Jusqu'à la Révolution, l'abbé Ardilier vécut bourgeoisement de ses revenus et bénéfices. Néanmoins, il fallut d'abord mener des démarches délicates auprès de l'administration des Colonies. Celle-ci acquiesça finalement dans un memorandum qu'« il ne luy reste d'autre ressource que celle de vivre auprès de son père qui a à peine luy même de quoi subsister » et conclut qu'« il paraît juste de lui accorder 400 livres de traitement qu'on a toujours donné aux missionnaires retirés de l'Amérique septentrionale ⁷⁵ ». Ainsi, sa qualité « d'ancien aumônier pour le Roi aux Isles de Saint-Pierre et Miquelon » lui vaut par décision du 29 juillet 1768 une pension de 400 livres sur le Trésor royal ⁷⁶. Il reçoit, de plus, « 200 livres de gratifications pour le dédommager des dépenses qu'il a été obligé de faire pour se loger dans les colonies ⁷⁷ ». Dans une lettre, expédiée d'Excideuil et datée du 31 juillet 1771, l'abbé Ardilier s'inquiète de l'interruption du versement de sa pension : « Depuis que Monsieur Bignon a quitté les Bureaux je n'ay pu être payé de ma pension. Je lui avais envoyé par Mr de La Riberoulie ⁷⁸ gentilhomme de nos cantons mon blanc-seing pour toucher un quartier de ma pension échu depuis le premier décembre dernier de l'année passé [...] Je vous adresse cy-joint un autre blanc seing [...] alors j'aurais la satisfaction de toucher les deux quartiers, le dernier étant échu depuis le premier juin de cette année. Je n'ay pas encore rien touché du remboursement des frais que j'ay fait pour l'église de Miquelon... J'ose vous demander une prompte réponse ayant emprunté de l'argent sur l'espoir de ma pension ⁷⁹ ».

L'abbé Ardilier fait part durant l'année 1771 d'« une maladie considérable [...] éprouvée sur [les] yeux » et dont la lente guérison l'empêchait d'écrire. Les frères Ardilier vont apprendre la mort de leur père, survenue à Angoulême ⁸⁰, à la fin de l'été 1772.

71. Jean Courtois a pris sa retraite cette même année 1771. Voir BOUET, 1993, p. 218, not. 465.

72. ADD, II C 858.

73. ADD, II C 858, vente du 18 février 1771.

74. DEVIENNE, 1771, t. 1. Le second tome ne sera édité qu'un siècle plus tard.

75. ANOM, COL E7, dossier Ardilier. Brevet du 1^{er} décembre 1779. Remis le 13 février 1780 à M. Liard, commis de la Marine.

76. ANOM, COL E7, dossier Ardilier. MAVIDAL et LAURENT, 1790, p. 347. Le brevet a été confirmé le 1^{er} décembre 1779. Le montant versé était de 393 livres 6 sols 8 deniers.

77. ANOM, COL E7, dossier Ardilier.

78. Bugeaud de La Rebeyrolle.

79. ANOM, COL E7, dossier Ardilier.

80. Archives municipales Angoulême, GG68, paroisse du Petit-Saint-Cybard, décès du 16 juillet 1772.

Un décompte, retrouvé dans le dossier du baron de l'Espérance, mentionne que l'« abbé Ardillier, cy devant missionnaire à l'Isle de Miquelon [a reçu] remboursement de dépenses extraordinaires qu'il a faites pour la construction d'une église et d'une sacristie en ladite Isle » en date du 16 avril 1773. La somme porte sur 978,10 livres⁸¹.

Louis-Jean-Baptiste Ardillier, à qui ne manquaient que quelques honneurs, est, lui, pourvu par sa Majesté, suivant provisions du 23 juin 1773, de l'office de maire de la ville d'Excideuil⁸² et il est finalement récompensé du cordon de Saint-Michel.

« Pressé d'argent », l'abbé Ardilier va expédier une nouvelle lettre datée du 6 janvier 1775 pour réclamer « le paiement de [la] pension qui est due depuis un an » malgré la remise de deux blancs-seings « par Monsieur de La Piconnerie⁸³ ».

La protection qu'il sut trouver auprès du prince de Chalais, seigneur d'Excideuil, ou l'intercession de son frère, lui permit de compléter une pension aux versements irréguliers. Le 12 août 1773, il obtint un brevet de nomination, signé par Gabriel Marie de Talleyrand Périgord, de l'une des douze chapellenies, celle de Saint-Antoine, situées dans l'église Saint-Front de Périgueux. Le revenu annuel en est de 248 livres. Un brevet de création d'une pension annuelle et viagère de 1 200 livres, accordé en sa faveur par le roi le 8 janvier 1775 sur l'évêché de Saint-Papoul, lui est accordé avec réduction à 840 livres. L'abbé Ardilier prend également possession le 9 mai 1777 de la chapellenie Sainte-Foy de Grignols. Les fruits décimaux de la chapellenie, baillés à ferme, lui rapportent 80 livres par an⁸⁴. Titulaire de la chapellenie de la Royauté de l'église Saint-Martin de Tours, il en abandonne « aux profits de la fabrique [...] tous les biens fruits profits et revenus », par contrat passé le 21 mai 1777⁸⁵, en contrepartie d'une rente de 120 livres qui lui fut versée par le chapitre. L'abbé Ardilier obtiendra enfin « la pourvoyance du canonat et prébende de l'archidiaconat de l'église cathédrale d'Uzès » valant « une pension annuelle et viagère de la somme de 2 000 livres réduite à 1 400 livres...⁸⁶ ». Ce dernier bénéfice traduit possiblement les relations nouées par l'abbé avec le nouvel évêque de La Rochelle, nommé en juin 1768, M^{gr} François-Emmanuel de Crussol d'Uzès.

81. ANOM, COL E281, dossier du baron de l'Espérance.

82. ADD, B 642. Prestation de serment de M^e Jean-Baptiste de Gonzague Ardilier, avocat en la Cour, pourvu par le roi de l'office de maire de la ville d'Excideuil. Enregistré sur le registre du livre des patentes du greffe de Périgueux le 4 octobre 1773.

83. ANOM, COL E7, dossier Ardilier.

84. Bail à ferme du 14 juin 1786 consenti par Gabriel Pajot de La Forêt, fondé de pouvoir du sieur Ardillier, à Jean Lagarde dit Rousseau.

85. Minutes Hiber, notaire à Tours, 21 mai 1777.

86. Un concordat intervient le 9 mai 1788 entre René de Chervins, prêtre, qui prétend être pourvu du bénéfice et François-Paul Ardilier.

S'est formée alors à Excideuil une petite communauté ecclésiastique comprenant « MM. Jean Reynaud, prévôt et curé de Saint-Thomas, Jean Bardet de Lascombas, prêtre curé de la paroisse Saint-Martin, Jean Courtois, ancien archiprêtre de Saint-Médard et François-Paul Ardilier⁸⁷ » auxquels se joignaient, Rey, le curé de Saint-Martial-d'Albarède, et des frères des Cordeliers. A été conservé de la main de Jean Reynaud un « certificat de vie et de déclaration de pension » en faveur de François-Paul Ardilier⁸⁸.

À cette époque, il n'exerce pas « d'autres fonctions ecclésiastiques que d'avoir dit la messe de temps à autres ». Entre juin 1768 et janvier 1776, sa signature apparaît parfois dans les registres paroissiaux d'Excideuil. Il a ainsi procédé à 19 baptêmes et 5 mariages « en l'absence du Sieur Reynaud, curé⁸⁹ ». Le 7 septembre 1768, il est aux côtés de M^{gr} Jean-Chrétien de Macheco de Prémieux, évêque de Périgueux, pour la translation de la relique de saint Eusice à Jumilhac-le-Grand « en présence d'un grand nombre de peuple assemblé⁹⁰ ». En 1773, il est le parrain d'Hélène Jeanne Picaud, fille d'un maître menuisier de la ville d'Excideuil.

L'abbé Ardilier entra nécessairement dans les affaires temporelles. Il est présent dans des assemblées de la communauté d'Excideuil. Il figure le 2 février 1783 dans une procuration de dame Marie Delpy, veuve de Jean Daumassi, gendarme de la Garde du Roi, pour une vente à Teulet (Saint-Martin-la-Roche). Il entretient une correspondance, hélas, dispersée ou perdue. Des lettres aux érudits périgordins Prunis et Lespine ont été conservées⁹¹.

L'abbé a porté une grande affection à sa nièce, Anne-Paule Ardilier, née le 22 avril 1768, orpheline de mère deux semaines après sa naissance. Il avait tenu la place de son père, Paul Ardilier, désigné parrain mais retenu à Angoulême, lors du baptême de l'enfant. Il en devint le curateur. Elle lui donna ainsi procuration le 3 avril 1786⁹² pour acquérir la terre de Linars en Limousin mise aux enchères du Parlement de Bordeaux suite aux difficultés d'Issac-Annet de Gain, marquis de Linars et de Chamberet⁹³. Mais cette affaire ne fut pas réalisée. L'oncle et la nièce vont résider bientôt dans des demeures contiguës. Le 11 mars 1786, l'abbé Ardilier acquit pour 4 000 livres de D^{lle} Jeanne Dauvergne « la propriété d'un jardin [...] dans lequel est une petite grange, confrontant du levant à la maison et cour de Mademoiselle Ardilier, du midi au jardin du Sieur Beauregard, du couchant à la maison des héritiers de

87. ADD, II C 871, assemblée de la communauté d'Excideuil du 7 mars 1779.

88. ANOM, COL E 7, vol 7, dossier Ardilier. Certificat du 3 avril 1772.

89. ADD, registres paroissiaux d'Excideuil.

90. RIBAUT DE LAUGARDIÈRE, 1876, p. 471-473.

91. ADD, 1 Mi 326 fol. 79- 83 et 1 Mi 315 fol. 595-616.

92. ADD, II C 884.

93. BLIGNIÈRES, 2000. Léonard Bourdeau de Lajudie se porta acquéreur des seigneuries de Linars et des Salles pour la somme considérable de 357 000 livres.

Pierre Rudeuil, du nord à la rue dite de Neuville, mouvance du Sieur Prévôt, avec rente de six deniers⁹⁴ ». Une « maison neuve » y est bâtie.

L'abbé Ardillier convoitait le Grand Jardin, un vaste enclos aux portes d'Excideuil qui avait appartenu aux d'Abzac de Sarrazac puis au couvent des Clarisses, vendu le 15 juin 1786 devant un notaire de Périgueux par Pierre Dauvergne à Étienne Lescure. Le comte de Périgord accepta de concéder un droit de prélation sur les fonds vendus au profit de Anne-Paule, dite Pauline, Ardillier⁹⁵. Malgré les protestations de Lescure, elle exerça par contrat du 20 septembre 1786 un retrait censuel⁹⁶ permettant une nouvelle vente régularisée le 25 janvier 1787⁹⁷. François-Paul Ardillier s'est chargé à la même époque de l'achat de la terre des Serves⁹⁸ et de la vente d'un pré au Pontillou⁹⁹ pour 3 000 livres chacun. Les initiatives de l'abbé Ardillier concernant le Grand Jardin vont susciter de vives protestations : « Monsieur Paul Ardillier prêtre habitant la ville a formé le projet d'empiéter sur le Champ de foire du côté nord presque dans toute la longueur de terre et jardin que la demoiselle Ardillier sa nièce a acquis [...] Le Sieur Ardillier s'est permis de planter il y a environ un mois dans le dit champs de foire divers jalons [...] et qu'il a commencé à creuser dans la direction desdits jalons [...] Ledit Sieur Ardillier a répondu aux représentations qu'il conformerait son dessein malgré tout¹⁰⁰ ».

Anne-Paule Ardillier possédait déjà plusieurs domaines et rentes¹⁰¹ dans la châtellenie d'Excideuil. Mais, dans la perspective de son mariage, et n'ayant pas pu emporter la belle seigneurie limousine de Linars, sa famille lui recherchait toujours une terre noble qui puisse parachever ses ambitions. Ainsi, toujours assistée par son oncle, « noble demoiselle Anne-Paule Ardillier », se portait acquéreur le 9 janvier 1787 de la terre et seigneurie de Fosselandry (ou de la Fausse-Landry), située dans la paroisse de Coulaures. Les vendeurs, Antoine-Joseph¹⁰² et Anne-Louise de Fars cédaient également les rentes foncières ainsi que « la justice haute, moyenne et basse dans les villages de Fauselandry et du Terrier ». L'ensemble s'élevait à un montant de

94. ADD, II C 883, 11 mai 1786, acte n° 73.

95. ADD, II C 884, acte sous-seing privé du 4 septembre 1786 établi à Chalais.

96. ADD, II C 884, minutes Parrot, notaire à Excideuil. Anne-Paule Ardillier reçoit quittance de 3 000 livres à payer à Pierre Dauvergne par contrat du 30 juin 1789 reçu par M^e Cavailhon notaire à Excideuil. Le quartier allant du Grand Jardin (en dehors de la ville) à la Porte Faucher était de la mouvance de M. de Massenat dont descendait Anne-Paule Ardillier.

97. GAY, 2010, p.156.

98. ADD, II C 884, vente du 27 novembre 1786 par Pierre Rey à Pauline Ardillier, acte n° 267.

99. ADD, II C 884, vente du 27 novembre 1786 à Jean Petit par Pauline Ardillier, acte n° 268.

100. ADD, II C 884, délibération de la communauté d'Excideuil, 5 janvier 1787, minutes Parrot.

101. Notamment dans le village de Vaudrave, enclave de Corgnac, et dans le village de La Gacherie, paroisse de Saint-Médard.

102. Haut et puissant Antoine-Joseph de Fars a épousé en 1770 Gabrielle du Lau. C'est elle qui fut otage pour la famille royale pendant la Terreur et a publié en 1830 les *Mémoires de Madame la vicomtesse de Fars Fauselandry ou souvenirs d'une octogénaire*.

83 240 livres dont 15 000 livres à payer directement à Marie de Montferrand, veuve d'Élie de Fars¹⁰³.

Héritière unique, la toute jeune Anne-Paule Ardillier recueillit les fruits de l'ascension familiale en s'alliant à la noblesse. Le 21 janvier 1787, l'abbé Ardilier procéda en l'église Saint-Thomas-d'Excideuil au mariage de sa nièce avec Charles-Louis-Gaspard de Lestrade de la Cousse, vicomte de la Morélie, officier au régiment de Touraine. Le marié, âgé de 21 ans, arrière-petit-fils du maréchal de Bezons et petit-fils d'un gouverneur du Limousin, était l'aîné d'une ancienne et puissante famille chevaleresque de la châtellenie d'Excideuil. Son père, capitaine au régiment royal étranger cavalerie, était décédé en 1785 laissant les fiefs de la Cousse, Verrières et la Roche-Joubert¹⁰⁴. Le vicomte de la Cousse semble être néanmoins dans une certaine gêne financière car sa tante doit avancer la dot¹⁰⁵. De son côté, Anne-Paule Ardillier, suivant son contrat de mariage¹⁰⁶, apporte la seigneurie de Fosselandry et la somme de 108 760 livres mais se réserve comme biens libres et extra-dotaux sa résidence d'Excideuil, le Grand Jardin et un bien, venant de sa mère, à Saint-Martin-d'Excideuil.

IV. La tourmente révolutionnaire

Excideuil, « petite ville promue à la dignité de chef-lieu de district », connaîtra « les secousses de la grande crise qui emporte le pays tout entier¹⁰⁷ ». Le 8 septembre 1789¹⁰⁸, un acte d'Union est souscrit par les citoyens d'Excideuil. Suivront « *Te Deum* [...] feu de joye et illuminations ». La période révolutionnaire dans le district d'Excideuil a été étudiée par Eugène Aubisse¹⁰⁹ et René Cuzacq¹¹⁰.

Le vicomte de Lestrade, qui résidait avec son épouse paroisse Saint-Thomas, participa aux réunions de la noblesse excideuillaise¹¹¹. Dans la liste des souscripteurs aux dons patriotiques de 1790, nous trouvons l'abbé Ardilier pour 30 livres¹¹². Dans la même liste, « M. de Lestrade de La Cousse » est mentionné pour 600 livres.

L'abbé Ardilier se porta acquéreur, avec Durepaire, des portails de la ville d'Excideuil vendus par les deux consuls de la ville. En 1790, il est

103. ADD, II C 884, minutes Pouchard, notaire à Coulaures. 26 décembre 1786 et 9 janvier 1787.

104. BODDART, 2005.

105. ADD, II C 889. M^{lle} de Coulaures donne quittance le 27 septembre 1789 à son neveu Gaspard de Lestrade pour la dot de son épouse. Minutes Cavailhon, notaire à Excideuil.

106. ADD, II C 884, minutes Pouchard, notaire à Coulaures.

107. CUZACQ, 1933.

108. AUBISSE, 1939.

109. AUBISSE, 1939.

110. CUZACQ, 1933, p.154.

111. FROIDEFOND DE BOULAZAC, t. I, 1891, p. 369.

112. GAY, s. d.

considéré comme bénéficiaire simple. Il fut probablement informé à cette époque du décès, survenu au château de Tronjoly (Morbihan), du P. de Bonnécamps¹¹³. L'abbé Ardilier présenta en 1791 un mémoire pour justifier ses quelques 3 077 livres de revenus annuels au moment de la Révolution¹¹⁴. Le département de la Dordogne lui fixe un traitement de 1 350 livres dont il a joui jusqu'au 1^{er} juillet 1792.

L'abbé Ardilier a des appartements au château de La Cousse dont a préféré s'éloigner Gaspard de Lestrade. Ce dernier tenta de produire, en date du 4 janvier 1792, un certificat de résidence à Paris¹¹⁵. Son émigration est datée du 23 juin 1792. Le 9 novembre suivant, Anne-Paule Ardillier fit établir un certificat de résidence à Boulogne-sur-Mer puis revient à Excideuil. Les immeubles, terres et domaines du vicomte de Lestrade n'ont pas échappé au séquestre des biens des émigrés. Afin de préserver son propre patrimoine, son épouse préféra déclarer avoir divorcé¹¹⁶.

L'abbé Ardilier s'installa alors dans la maison et le domaine de Fosselandry¹¹⁷ qui était dans les biens de sa nièce. Il reçut en 1792, en prenant la précaution d'en informer la municipalité de Coulaures, « le cytoyen Charles Felez [...] son ancien ami qui était venu le voir ». Charles-Marie de Féletz, futur membre de l'Académie française, était apparenté aux Fars et aux Lestrade¹¹⁸ de la Cousse. Il avait été ordonné en 1791 prêtre par M^{gr} de Lubersac, évêque de Chartres¹¹⁹.

Lors du « désarmement fait le 12 octobre 1792 », il est réquisitionné « à Fausselandry chez l'abbé Ardillier trois fusils de chasse et un pistolet¹²⁰ ». À cette occasion, « la municipalité [de Coulaures] vint l'avertir que l'Assemblée législative avait rendu un décret qui exigeait un nouveau serment de tous les ecclésiastiques fonctionnaires publics ou salariés ». Se présentant comme « simple prêtre habitué sans fonctions et sans traitement », l'abbé Ardilier refusa de prêter le serment constitutionnel en démontrant que « la loi ne lui est point applicable ». Il proposa « de prêter le serment vingt fois s'il le fallait dès lors qu'il existerait une loi pour cela¹²¹ ». Informé par sa nièce qu'un décret exigeait le serment de tous les ecclésiastiques sans distinction, il prête le

113. GOSSELIN, 1898-1899. Le P. de Bonnécamps y aurait été appelé comme précepteur des enfants de l'amiral François-Jean-Baptiste l'Ollivier de Tronjoly. Il y est décédé le 28 mai 1790.

114. ADD, 2 E 1830/12, fonds Raffailhac de la Rouverade, affaires du district d'Excideuil.

115. Le certificat mentionne que, depuis le 1^{er} juillet 1791, il demeure à Paris rue de la Pépinière, n° 843.

116. Le divorce est confirmé dans un certificat de notoriété du 29 pluviôse an XII (19 février 1804). Gaspard de Lestrade de la Cousse se déclarera veuf de Pauline Ardilier.

117. Le château de Fosselandry est dans la liste du 6 mai 1792 des biens immeubles de Lestrade de la Cousse.

118. Fils d'Étienne de Feletz d'Orimont et de Catherine de Fars, il avait pour arrière-grand-mère Antoinette de Lestrade de la Cousse.

119. POMMAREDE, 1995, p. 62.

120. ADD, 4 L 60.

121. ADD, 4 L 60, lettre de F.-P. Ardilier au Directoire.

serment de Liberté-Egalité le 30 mars 1793 avec 7 jours de retard « parce que les municipalités de campagne comme celle de Coulaures ne s’assemblaient presque jamais que le dimanche... ».

Le 25 janvier 1793, il demanda à jouir du domaine de la Berlandie ¹²², tout proche et dans la dépendance de la Cousse.

La Terreur s’installe. Survinrent les premières arrestations. « Lalande, administrateur du département, passe dans le district d’Excideuil avec une force armée ». En mai 1793, dénoncé « par quelqu’un de [ses] ennemis cachés [...] comme un mauvais citoyen et comme un prêtre réfractaire, il se vit traduit dans la maison de réclusion ¹²³ ». L’erreur fut reconnue et il fut rapidement libéré. L’abbé Ardilier produisit en effet plusieurs certificats de civisme. « Le Comité [d’Excideuil] attesta que l’intéressé avait hautement blâmé l’émigration de son neveu et qu’il était fort utile à sa paroisse ». Il rappela son amitié avec le représentant Roux-Fazillac.

Non sans habileté, l’abbé Ardilier déclara s’être « déprêtrisé au mois de novembre 1793 ». À cette époque, il remit ses lettres de prêtrise... avec invitation d’en faire un autodafé. Il confirma à Roux-Fazillac, par lettre du 25 novembre, qu’il renonçait à sa fonction d’ecclésiastique ¹²⁴... ce qui ne l’obligeait plus à prêter de nouveau serment. Quelques semaines plus tard, l’abbé Reynaud, qui enseignait l’histoire à l’école centrale de Périgueux, démissionna à son tour.

Le 17 frimaire an II (7 décembre 1793), dénoncé comme déportable, l’abbé Ardilier est à nouveau reclus à Périgueux. Le 5 nivôse (25 décembre 1793), il se soumet à une taxe révolutionnaire de 3 500 livres « sans murmurer ». Il rédige une lettre de huit pages destinée au directoire du département qui se déclare incompetent le 17 nivôse suivant (6 janvier 1794). Le 28 nivôse an II, suite à sa « pétition pour être rendu à ses travaux et aux pauvres qu’il fait subsister », il reçoit en séance publique le soutien du district d’Excideuil. Pendant sa réclusion, le 2 germinal II (22 mars 1794), ses papiers furent mis sous scellés comme ex-prêtre habitant à Fosselandry, et le 28 pluviôse an II (16 février 1794), il fut encore soumis à une taxe révolutionnaire de 4 500 livres comme riche égoïste ¹²⁵. François-Paul Ardilier fut finalement présenté devant le Tribunal criminel de la Dordogne ¹²⁶ et répondit, le 24 messidor an II (12 juillet 1794), aux questions du président Martial d’Alby. Il lui était toujours reproché de ne pas avoir prêté assez tôt le second serment d’août 1792. L’abbé Ardilier bénéficia des témoignages de la municipalité de Coulaures qui constata « qu’il s’est toujours comporté en vrai républicain, propageant

122. BOUET, 1993, p. 22.

123. ADD, 24 L41, lettre de François-Paul Ardilier.

124. ADD, 24 L41, lettre sur la conduite politique du cy-devant Ardilier, 6 nivôse an II.

125. BOUET, 1993, p. 22.

126. Ce procès a été retranscrit dans *Le tribunal criminel...*, 1880.

l'agriculture et faisant tout le bien possible à la commune » et de la Société populaire d'Excideuil. « Oncle d'un aristocrate par le mariage de sa nièce, il a hautement blâmé l'émigration de son neveu. » Convaincu, le Tribunal criminel le remit en liberté.

Pendant cette période, sa nièce dut faire face, seule, aux agitations. « En floréal an II [mai 1794], Anne-Pauline Ardillier, femme divorcée de Louis-Gaspard de Lestrade, émigré, adresse au président de la Convention nationale une lettre par laquelle elle déclare faire don à la République, comme obligée aux dettes des émigrés, de deux créances sur l'État : l'une de 108 760 livres, montant de sa dot ; l'autre de 24 000 livres, dont le sieur d'Hautefort, émigré comme son mari, était débiteur. Le 20 messidor suivant, cette lettre est lue à la Convention nationale, qui en ordonne la mention au procès-verbal et l'insertion au bulletin de correspondance ¹²⁷ ».

De retour à Fosselandry, le P. Ardillier conteste en vendémiaire an III (septembre 1794) une nouvelle réquisition d'avoine mandée par le maire de Coulaures.

Fut-elle conseillée par son oncle ? « Le 9 thermidor arriva, et la crainte qui avait dicté à la demoiselle Ardillier le don fait à la République fit place à des regrets ¹²⁸ ». Anne Pauline Ardillier charge son fondé de procuration à Paris, au mois de germinal an III (avril 1795), d'obtenir que sa donation à la République soit regardée comme non avenue. Contre toute attente, ce dernier obtint sans difficulté la remise des titres des créances auprès du bureau de la liquidation générale.

Les mauvaises nouvelles vont s'accumuler. L'abbé Jean Courtois, l'ancien archiprêtre de Saint-Médard-d'Excideuil, octogénaire, meurt en réclusion le 26 nivôse an III (15 janvier 1795). Armande et Charlotte de Lestrade, belles-sœurs d'Anne-Paule Ardillier, qui essayent de défendre leurs droits dans la succession de leur père, sont recluses, à leur tour, en messidor an III (juillet 1795) ¹²⁹.

La tradition rapporte que l'abbé Ardillier continuait à célébrer secrètement la messe à Fosselandry ¹³⁰. Un nouveau malheur frappe l'abbé : sa nièce décède à Excideuil le 18 pluviôse an IV (7 février 1796). N'ayant pas d'héritier direct, sa succession donna lieu à plusieurs actes. Le 20 pluviôse an V (8 février 1797), deux lots furent attribués. 16 héritiers sont concernés par le 1^{er} lot qui comprend la « Vieille Maison ¹³¹ » (fig. 2) d'Excideuil, la maison et domaine de Fosselandry ainsi que les domaines de Gadaud, de Lafforest et de

127. MERLIN, 1812, « Émigration », chap. X et XI, p. 544.

128. *Journal des audiences de la Cour de cassation, ou Recueil des arrêts de cette cour en matière civile et mixte* série 1898-99, vol. IV, section I, Année 808, p. 311.

129. ADD, 2 E 1830/12.

130. HERGUIDO, 2008, p. 94.

131. La maison est revendue dès le 13 février 1797 devant M^e Chavoix à François Vignerat, trésorier du district d'Excideuil. Le docteur Tocheport, maire d'Excideuil, en a été propriétaire.



Fig. 2. La « vieille maison » et la « maison neuve » des Ardillier à Excideuil (cliché F. A. Boddart).

la Grèze. Le second lot revint à François-Paul Ardilier. Il s'agit de la « Maison Neuve », nouvellement bâtie, avec la terrasse plantée de tilleuls. Également, le Grand Jardin et la maison du jardinier y attenant, le pré du Pontillou, le domaine du Plantier et la pièce de La Guarenne¹³².

L'abbé Ardilier, qui souffrait de la goutte, a alors quitté Fosselandry mais ne semble pas s'être réinstallé dans sa maison d'Excideuil¹³³. Il a probablement occupé le domaine des Bâtisses, tout près de son ancienne résidence, sur le chemin de Coulaures à Tourtoirac. Entre-temps, en messidor an IV (juin 1796), le château de La Cousse avait été mis en vente comme bien d'émigré mais avait été racheté¹³⁴ par Armande de Lestrade¹³⁵ qui sauvait ainsi la vieille demeure familiale éponyme.

V. L'agriculture et les dernières années, de Tourtoirac à Limoges

François-Paul Ardilier s'est déclaré « cultivateur » en 1794 devant le président du Tribunal criminel de la Dordogne. Comment lui vint cette

132. GAY, 2010, p. 131-133.

133. Elle est devenue propriété de la famille Bégégère-Méthout. Elle a été ensuite acquise par M. Philippe Louet, ambassadeur de France.

134. Est également rachetée une maison appelée la basse-cour ainsi que celles de La Faurie et de La Berlandie pour 30 255 francs.

135. Elle épouse à Coulaures le 23 mai 1798 Jean Geoffroy Leymarie Laroche originaire d'Annesse-et-Beaulieu.

seconde vocation ? Si la rigueur du climat et l'attachement de la population aux activités traditionnelles de la pêche demeuraient une entrave de taille au bon développement des cultures sur l'île de Miquelon, l'expérimentation des plantations agricoles y fut entreprise dès 1764. Dans son *Mémoire*, daté de cette même année 1764, concernant les îles Saint-Pierre et Miquelon, Poulin de Courval déclare que Miquelon « est la plus boisée et la plus susceptible de culture ¹³⁶ ». Elle était en outre « fertile en pâturage ». Aussi le baron de l'Espérance avait demandé l'envoi de bestiaux. Il avait également souhaité l'envoi de « quelques habitants qui y soient propres à cultiver les terres et à élever les bestiaux ¹³⁷ ». L'abbé Ardilier encouragea et accompagna assurément les difficiles travaux pour défricher et valoriser les terres. Le père jésuite Paul Le Jeune (1591-1664) n'avait-il pas affirmé : « La Nouvelle France ne grandira que par le labourage, le plant, le pâturage ¹³⁸ » ?

En Périgord, l'abbé Ardilier retrouvait un environnement exceptionnellement plus favorable mais il va constater, à l'instar d'un Bugeaud quelques décennies plus tard, « une médiocrité agricole ». Pendant plusieurs années, il se consacre alors principalement aux affaires d'agriculture.

L'abbé Ardilier effectua ainsi diverses petites acquisitions foncières à vocation agricole. En 1786, il acquit de Jean Larfeuil une pièce de terre à Las Boueygeas, aux appartenances du village de Laumont en Saint-Martin-d'Excideuil.

« En 1788, [François-Paul Ardilier] s'aperçut que sa nièce et son mari négligeaient beaucoup la culture des biens qu'ils possédaient à Coulaures et il leur proposa en conséquence un arrangement au moyen d'une certaine somme tous les ans ; et il se chargea en outre de réparer ou de reconstruire à neuf les bâtiments qui tombaient en ruine et d'améliorer le fonds dont la culture était entièrement négligée ¹³⁹ ». Pour mettre en valeur une partie des terres de La Cousse, François-Paul Ardilier emploie « des pauvres qu'il fait vivre par le travail ». Les résultats semblent remarquables. François-Paul Ardilier va ensuite mettre en valeur Fosselandry qui comprend cinq corps de domaines. L'abbé Ardilier rapporta que Roux-Fazillac lui rendait visite « avant d'être nommé à la Convention Nationale [...] tous les dimanches pour conférer avec lui sur les moyens de propager les établissements de l'agriculture ¹⁴⁰ ».

Cette réussite agricole lui valut de nombreux appuis pendant la tourmente révolutionnaire. « Personne ne s'est mieux conduit depuis l'époque de la révolution, par lui l'agriculture est devenue florissante dans une des

136. ANOM, COL G1 463, fol. 76-79.

137. ANOM, COL E5, lettre du baron de l'Espérance du 13 septembre 1763.

138. LE JEUNE, 1635.

139. ADD, 24 L 41, pétition de François-Paul Ardilier adressée au directoire du département de la Dordogne et enregistrée le 17 nivôse an II.

140. ADD, 24 L 41, pétition de François-Paul Ardilier adressée au directoire du département de la Dordogne et enregistrée le 17 nivôse an II.

communes la plus considérable du district. Toujours à la tête des sans-culottes, il fait cultiver les champs comme personne ne les avait cultivés ¹⁴¹ ».

François-Paul Ardilier avait reçu par héritage de sa nièce le Grand Jardin d'Excideuil. Il possédait un autre enclos à la sortie d'Excideuil paroisse de Saint-Médard-d'Excideuil ¹⁴².

Au début du Consulat, François-Paul Ardilier est installé à Tourtoirac « avec une pension de 1 000 livres ». Il résidait dans une maison du bourg « avec jardin, cour, parterre et office ». Il menait à nouveau un train de vie de notable. Malgré des problèmes de santé, nous le retrouvons dans plusieurs actes de mutations foncières ¹⁴³ et de prise de bail ¹⁴⁴. Il y fréquentait le curé Lagorce, desservant, qui avait vécu caché pendant la Révolution, et Antoine Theulier, resté à Tourtoirac comme prêtre habitué.

« Autorisé par la loi du 4 germinal an VIII », qui libérait les dispositions testamentaires, François-Paul Ardilier, se déclarant prêtre, établit un testament clos et mystique le 22 brumaire an IX (14 octobre 1800). Il « donne et lègue au cytoyen Jean-Baptiste-Joseph Pétiniaud, l'usufruit des trois-quarts de tous ses biens ». « Joseph et Pierre Pétiniaud enfants mâles » de ce dernier reçoivent les trois-quarts de la nue propriété ¹⁴⁵. Curieusement, il va établir le même testament le 22 prairial suivant (18 juin 1801) en se qualifiant alors simplement de propriétaire. Craignait-il que son statut de prêtre n'entraîne des difficultés avec les dispositions du Concordat alors en préparation ?

Négociant rue des Taules à Limoges, Jean-Baptiste-Joseph Pétiniaud de Jourgnac ¹⁴⁶, qualifié avant la Révolution d'« écuyer, seigneur de Jourgnac et du Garreau » (1741-1816), avait épousé le 6 février 1769 Léonarde-Thérèse Ardillier, une parente de l'abbé, fille de Pierre Ardillier et de Marie Malet. Raymond Pétiniaud de Jourgnac ¹⁴⁷, vicaire général de l'évêque de Limoges, mort en martyr sur les pontons de Rochefort, comme Joseph Pétiniaud du Garraud ¹⁴⁸, déporté « au-delà des mers », étaient des frères cadets de ce Jean-Baptiste-Joseph Pétiniaud ¹⁴⁹. Par contrat du 21 germinal an X (11 avril 1802), l'abbé Ardilier lui céda une partie de ses biens en contrepartie d'une rente

141. ADD, 24 L 41, dossier Ardilier.

142. Cet enclos est signalé incidemment dans un acte d'affermage du 25 mai 1789. ADD, II C 889, minutes Méthout, notaire à Excideuil.

143. ADD, 3 E 1196, minutes Martial Gay, notaire à Sainte-Orse, quittance du 11 novembre an IX mentionnant une vente à Antoine Pouquet, notaire à Excideuil. Le montant partiel est de 1 000 francs.

144. ADD, 3 E 1196, quittance du 24 brumaire an IX mentionnant un bail à ferme consenti par Jean Chabrier.

145. ADD, 3 E 1196, 24 brumaire an IX.

146. Jean-Baptiste-Joseph Pétiniaud descendait lui-même de Claude Ardillier, décédée à Limoges en 1694 et fille de Thomas Ardillier et de Jeanne Peyroche. Le ménage a eu dix enfants tous nés à Limoges.

147. Raymond Pétiniaud de Jourgnac mort le 26 juin 1794 a été béatifié avec 53 autres prêtres le 1^{er} octobre 1995 par le pape Jean-Paul II.

148. Il est mort le 18 août 1794, à l'âge de 42 ans, d'une « maladie scorbutique » et inhumé sur l'île d'Aix. Une notice biographique des deux frères a été publiée dans GUILLON, 1821, vol. 4, p. 238-242.

149. Voir également *Généalogies limousines...* 2003, p. 217.

annuelle viagère de 3 000 francs. La vente comprenait d'une part la maison de Tourtoirac dont François-Paul Ardilier se réserve néanmoins la jouissance sa vie durant, d'autre part l'enclos du Grand Jardin qui est revendu rapidement à Charles Debrégeas-Laurenne¹⁵⁰ et enfin « toutes les créances actives qu'il peut avoir contre différents particuliers notamment les cytoyens Delanquey, près Bergerac, Pouquet, notaire à Excideuil, Debrégeas, au Noyer, la dame de Lestrade de La Cousse et le cytoyen Rupin ».

François-Paul Ardilier était alors en procès avec Jean Rupin, de La Bachellerie (Dordogne), à qui il avait vendu par contrat du 21 messidor an VII ses deux domaines des Bâtisses (Coulaures). Il obtient par jugement du tribunal de Sarlat, confirmé en appel, l'annulation de la vente et la restitution de son bien composé d'« une maison de maître, de maisons de métayers avec granges et plusieurs étables... ». « Ne pouvant se transporter aux Bâtisses [...] en raison de ses indispositions », il fait établir le 9 floréal an XI (29 avril 1803) un procès-verbal de prise de possession tant à son profit que celui de Jean-Baptiste-Joseph Pétiniaud. Quelques jours auparavant, son fondé de procuration, Étienne Theulier, avait dû renoncer à l'opération, empêché par une certaine Mathive Fourel « qui avait reçu l'ordre dudit Rupin de s'opposer à la mise en possession¹⁵¹ ». François-Paul Ardilier déclara, peu après, avoir obtenu la permission d'appeler une escorte.

Jean-Baptiste-Joseph Pétiniaud, détenteur des créances de François-Paul Ardilier, va réclamer à la famille de Lestrade de la Cousse les 108 760 livres de dot rapportés au contrat de mariage d'Anne-Paule Ardillier. Le vicomte de Lestrade était rentré d'émigration. Il avait été amnistié et réintégré dans ses biens en vertu du sénatus-consulte du 6 floréal an X (26 avril 1802). Il opposa une fin de non-recevoir à ces prétentions financières arguant que « cette créance ne faisait plus partie du patrimoine de Pauline Ardillier à l'époque de son décès ». Un procès s'ensuivit, de 1805 à 1807, dont les conclusions seront consignées dans le Journal des audiences de la Cour de cassation¹⁵². Le demandeur, qui chercha « à faire prononcer l'invalidité de la donation à la République par Pauline Ardillier », sera débouté¹⁵³.

Malgré les arbitrages et les cessions, François-Paul Ardilier arrondit encore au gré des opportunités sa propriété de Tourtoirac¹⁵⁴. Son attachement à la terre est néanmoins peu à peu contrarié par les problèmes de santé qui s'aggravent. Il se résout à s'installer à Limoges, le berceau familial, auprès de ses cousins Pétiniaud. Ils intercédèrent probablement pour son canonicat. Le

150. ADD, 3 E 1196, minutes Gay, notaire à Sainte-Orse, 23 décembre 1803.

151. ADD, 3 E 1196, minutes Gay, notaire à Sainte-Orse, achat du 26 brumaire an XI de pièces de terres à Pierre Dupin, propriétaire au hameau du Portal.

152. MERLIN, 1812, « Émigration », chap. X et XI, p. 544.

153. Jugement du tribunal civil de Périgueux du 2 prairial an XIII, arrêt de la cour d'appel de Bordeaux du 17 mars 1806, arrêt de la Cour de cassation du 17 avril 1807.

154. ADD, 3 E 1196, minutes Gay, notaire à Saint-Orse.

souvenir des chanoines Pétiniaud de Journac et Petiniaud du Garaud pouvait influencer favorablement M^{gr} Jean-Marie-Philippe Dubourg. L'abbé Ardilier passa encore une dizaine d'années à Limoges où il résidait rue de la Providence à quelques pas de la cathédrale Saint-Étienne. Il s'éteint le 4 mars 1816 avec le titre de chanoine honoraire de la cathédrale¹⁵⁵.

Conclusion

À Miquelon, l'église Notre-Dame-des-Ardilliers a été rebâtie plusieurs fois¹⁵⁶. Pourtant, 250 ans après, la mémoire de l'abbé François-Paul Ardilier y est restée vivante. La place de l'église est devenue en 1977 place des Ardilliers¹⁵⁷. On rappelle volontiers aux visiteurs que « c'est de cette grande famille Ardilier qu'était issu l'abbé qui fit construire dès son arrivée à Miquelon en 1763, à ses frais, la première église de Miquelon [...] C'est sa famille de France qui supporta cette importante dépense. C'est par reconnaissance envers sa famille que l'abbé dédia l'église de Miquelon à Notre-Dame-des-Ardilliers¹⁵⁸ ». En Périgord, l'abbé Ardilier, qui n'a pas eu de missions pastorales, est engagé dans la vie matérielle qu'il accompagne des signes de la bienfaisance. C'est un « entrepreneur » qui expérimente de nouvelles méthodes agricoles. « Ce curieux personnage, ex-jésuite d'origine, ami de Roux-Fazillac et agriculteur émérite¹⁵⁹ », fut éprouvé par les bouleversements de son temps. Faussement réfractaire et faussement déprêtrisé, il déjoua une mort annoncée sous la Révolution. En l'honorant du canonat, l'évêque de Limoges reconnut les qualités d'un ecclésiastique au parcours bien singulier.

F.-A. B.

Bibliographie

AUBISSE (Eugène), « La Fédération à Excideuil (1789-1792) », *BSHAP*, t. LXVI, 1939.
BLIGNIÈRES (Gilles de), « Famille de Gain », dans *Généalogie limousines et marchaises*, t. X, 2000.

155. ADHV, 5 Mi 85/107, n° 113 et BOUET, 2005. Le décès a été déclaré par Joseph Pétiniaud.

156. Elle a été reconstruite entre 1862 et 1865 par des charpentiers de marine avec du bois provenant d'épaves de la côte de Miquelon. Elle a été récemment repeinte en bleu.

157. Par arrêté n° 153 du 18 février 1877 portant dénomination des rues de Miquelon-Langlade.

158. ETCHEBERRY, 1977.

159. CUZACQ, 1933, p. 170.

- BODDART (Francis A.), « Le château de la Roche-Joubert à Saint-Pantaly-d'Excideuil : du repaire noble des Jaubert à la demeure d'agrément des Gasson Bugeaud d'Isly », *BSHAP*, t. CXXXII, 2005, p. 763-486.
- BOUET (Abbé), *Dictionnaire biographique. Le clergé du Périgord au temps de la Révolution française*, Piégut-Pluviers, éd. Deltaconcept, 1993.
- BOUET (Robert), *Dictionnaire biographique du clergé concordataire du Périgord*, Piégut-Pluviers, éd. Deltaconcept, 2005.
- BOURD DE LA ROGERIE (H.), « Saint-Pierre-et-Miquelon, des origines à 1778 », *Le Pays de Granville*, 1937.
- COLLECTIF, *Généalogies limousines et marchaises*, t. XII, « Famille Pétiniaud », éditions Régionales de l'Ouest, 2003.
- COULON (Paul), *Claude-François Poullart des Places et les Spiritains. De la fondation en 1703 à la restauration par Libermann en 1848. La congrégation du Saint-Esprit dans son histoire - I*, Paris, éd. Karthala, 2009.
- CROWLEY (Terence A.), « L'Espérance », dans *Dictionary of Canadian Biography, 1771-1800* (vol. IV), University of Toronto et Université Laval, 1974, p. 470-471.
- CUZACQ (René), « Les origines du comité révolutionnaire d'Excideuil (26 mai-19 septembre 1793) », *BSHAP*, t. LX, 1933.
- DELFOUR (Joseph), *Les Jésuites à Poitiers (1604-1762)*, thèse présentée à la faculté des lettres de l'Université de Paris, 1901.
- DEVIIENNE Dom [Charles Jean Baptiste d'Agneaux], *Histoire de la ville de Bordeaux*, Bordeaux, t. 1, 1771.
- ETCHEBERRY (Roger), *Petit historique des rues de Miquelon, notes manuscrites rédigées à l'occasion du baptême des rues de Miquelon*, 1977.
- FROIDEFOND DE BOULAZAC (Alfred de), *Armorial de la noblesse du Périgord*, Périgueux, 1891.
- GAY (Dr Jacques), *Relevé des dons patriotiques à partir des registres de la mairie d'Excideuil*, tapuscrit, s. d.
- GAY (Jacques), *En flânant dans les rues d'Excideuil. À la recherche du passé*, Excideuil, éd. Phil de Maryann, 2010.
- GIRAUD (Marcel), « Crise de conscience et d'autorité à la fin du règne de Louis XIV (2^e partie) », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 7^e année, n° 3, 1952.
- GOSSELIN (abbé Auguste), « Encore le P. de Bonnécamps, 1707-1790 », *Mémoires de la Société royale du Canada*, 2^e série, III, 1897-1898.
- GOSSELIN (abbé Auguste), « Le château de Tronjoly dernière résidence du P. de Bonnécamps », *Mémoires de la Société royale du Canada*, 2^e série, 1898-99, vol. IV, section I.
- GUIBERT (Louis), *Registres consulaires de la ville de Limoges*, t. 4, 3^e registre, 1^{re} partie, 1662-1740, Limoges, éd. Société historique et archéologique du Limousin, 1889.
- GUILLON (Aimé), *Les martyrs de la foi pendant la Révolution française*, Paris, éd. G. Mathiot, 1821.
- HERGUIDO (Annie), *Coulaures entre cause et rivière*, Bayac, éd. Roc de Bourzac, 2008.
- HERMANN (Gustave), « Monastère Sainte-Claire d'Excideuil : notes et documents », *BSHAP*, t. XXXI, 1904.
- JOHNSON (Micheline D.), « Manach » et « Girard » dans *Dictionary of Canadian Biography, 1741-1770* (vol. III) et *1771-1800* (vol. IV), University of Toronto et Université Laval, 1974 et 1979.

- KOREN (Henry J.). *Knives or Knights. A history of spiritan missionaries in Acadia and North America. 1732-1839*, Pittsburg, Duquesne University Press, 1962.
- LAUNAY (Adrien), *Histoire générale de la Société des Missions étrangères*, Paris, éd. Téqui, 1894.
- LAUVIERE (E.), *La tragédie d'un peuple. Histoire du peuple acadien*, Paris, 1924.
- LE JEUNE (Paul), *Relation de ce qui s'est passé en la Nouvelle-France en l'année 1634 : envoyée au R. Père [Barth. Jacquinet], provincial de la Compagnie de Jésus en la province de France, par le P. Paul Le Jeune de la même Compagnie, supérieur de la résidence de Kébec*, Paris, chez Sébastien Cramoisy, 1635.
- MARTIJN (Charles A.), *Mi'kmaq in the Parish Registers of the Islands of Saint-Pierre et Miquelon, 1764-1848*, Mi'kmaq Resource Centre, Cap Breton University, september 1996.
- MAVIDAL (J.) et LAURENT (E.), *Archives parlementaires de 1787 à 1860 : recueil complet des débats législatifs et politiques des Chambres françaises. Première série, 1787 à 1799. Tome XIV, Assemblée nationale constituante. Du 21 avril 1790*, impr. par ordre du Sénat et de la Chambre des députés, sous la dir. de M. J. Mavidal, et de M. E. Laurent.
- MERLIN (Philippe-Antoine), *Répertoire universel et raisonné de jurisprudence*, 4^e édition, t. 4, 1812-1825.
- MÜLLER (Michel), « Ausgewählte Quellen zur Jesuitenaufhebung in Frankreich 1761-1765 », *Francia*, 30/2, Stuttgart, 2003.
- POIRIER (Michel), *Les Acadiens aux îles Saint-Pierre-et-Miquelon, 1758-1828 : 3 déportations , 30 années d'exil...*, Moncton (Canada), Éditions d'Acadie, 1984.
- POMMARÈDE (chanoine Pierre), *Charles Marie de Féletz, un immortel bien oublié*, Périgueux, éd. Pilote 24, 1995.
- RIBAUT (Jean-Yves), *Les îles Saint-Pierre-et-Miquelon, des origines à 1814*, Saint-Pierre, imprimerie du Gouvernement, 1962.
- RIBAUT DE LAUGARDIÈRE (Pierre-Henri), « Essais topographiques, historiques et biographiques sur l'arrondissement de Nontron (suite), Canton de Jumilhac-le-Grand », *BSHAP*, t. III, 1876.
- RIBAUT DE LAUGARDIÈRE (Pierre-Henri), « Essais topographiques, historiques et biographiques sur l'arrondissement de Nontron (suite), Commune de Cognac », *BSHAP*, t. V, 1878.
- SASCO (Émile), notes, *Foyer paroissial*, n° 7 (juillet 1924), n° 15 (mars 1925), n° 35 (novembre-décembre 1926) et n° 38 (février 1927).
- Le tribunal criminel et révolutionnaire de la Dordogne sous la Terreur. Documents authentiques*, Périgueux, impr. Cassard frères, 1880.

La circulation de l'information et la presse en Dordogne à la fin du XIX^e siècle. Réalité locale et échos d'outre-Manche

2^e partie : le cas de Jack l'Éventreur

par Stéphane BAUNAC

voir 1^{re} partie, BSHAP, t. CXXXIX, 2012, p. 491-506.

Le fait divers s'intéresse à tout ce qui fait sensation, échappe à une norme précise. À travers quelques exemples relatés dans la presse de Dordogne, l'illustration de ce fait est bien claire. Le cas est encore plus criant lorsque l'on a affaire à un crime de sang.

Ce qui suit ne constitue pas une enquête sur l'identité de Jack l'Éventreur, comme il en fleurit régulièrement sous la plume de spécialistes. Disons-le tout de suite, il n'y a aucun lien entre notre criminel et la Dordogne, ni même entre la pauvreté des natifs de ce département et les conditions de vie d'une dureté impitoyable des habitants du district de Whitechapel à Londres. Une fois déblayé le terrain de toutes comparaisons hasardeuses et de ponts tendant à relier deux points non joignables, que reste-t-il comme matière pouvant justifier d'inclure dans la petite histoire

du Périgord un sujet aussi décalé, et éloigné de ses préoccupations à cette époque donnée ? Il s'agit tout simplement d'analyser le traitement journalistique d'un fait divers étranger dans notre presse locale, et d'en mesurer les variations et les distorsions à partir de ce que nous savons aujourd'hui de cet épisode célèbre dans les annales criminelles.

VII. L'Angleterre et les Périgordins

Que savaient exactement les Périgordins vivant sous la Troisième République de l'Angleterre ? Bien peu de choses si l'on se réfère à la lecture des journaux alors à leur disposition. Ce qui préoccupe, intrigue et fait couler de l'encre, ce sont les scandales de la République, les gouvernements qui tombent et le nom d'un certain général Boulanger qui se profile à l'horizon comme l'improbable sauveur d'un pays accumulant les crises morales et économiques. Et l'Angleterre ?

Pour cela, il faut remonter en 1887, où dans deux éditions, celle du 1^{er} novembre et celle du lendemain pour les 2-3 novembre, *L'Écho de la Dordogne* reprend à son compte un long article extrait du *Figaro* intitulé « La crise sociale en Angleterre ». Ce texte porte la signature du journaliste Lucien Millevoye (1850-1918). Durant les années suivantes, quelques notes viennent s'égarder dans nos quotidiens, dont nous verrons le détail plus loin, sans véritable logique ou continuité dans un journal comme dans un autre. On y parle vaguement de la composition de la Chambre de Lords, de diplomatie et de combats lointains des troupes britanniques contre des rebelles aux noms effrayants ; il en est de même, faut-il le remarquer, avec les troupes coloniales françaises en Extrême-Orient.

Si la presse s'est abstenue de dessiner un portrait réaliste du Royaume-Uni à nos anciens, nous ne le ferons pas davantage ici. La période victorienne (1837-1901) étant celle d'une vie.

Depuis 1873, l'Angleterre victorienne connaît une période de doute dans la foi qu'elle portait aux doctrines libérales, et plus généralement en un système capitaliste peu docile, puisque celui-ci réagit promptement aux palpitations du monde¹, et en un pays qui ne pourra se résoudre à la tentation du protectionnisme qui l'aurait momentanément mis à l'abri de mouvements sociaux en sécurisant son économie. Plus discrète, la presse l'est lorsqu'il s'agit d'évoquer la seconde manifestation d'intérêt de notre presse locale à

1. Par exemple, la guerre civile américaine et le blocus des ports confédérés par l'Union a pour conséquence la faillite de nombreuses entreprises du Lancashire liées à l'industrie du coton et fut dénommée « la famine du coton ».

l'égard du Royaume-Uni : son positionnement sur l'échiquier des puissances européennes et les éventuelles tractations et alliances nouées avec d'autres nations. C'est aussi les problèmes afférents aux intérêts respectifs de la France et de l'Angleterre qui surgissent à l'évocation de leur expansion coloniale. Ce que le lecteur régulier et d'âge mûr ne peut ignorer à ce sujet, c'est que quasiment depuis le début de l'époque victorienne, ce pays n'a jamais accepté d'être intégré dans un système d'alliance de trop longue durée ; les accords contractés l'étaient pour une fin précise et pour une durée limitée à l'exécution des opérations nécessaires. En 1873, l'Angleterre avait bien intercédé en faveur de la France, faisant savoir à Bismarck qu'elle s'opposerait à une action préventive de l'Allemagne à l'encontre du réarmement de la France : ce fut une des rares fois où l'Angleterre vint surimposer sa voix à celle du chancelier allemand durant cette période. En effet, depuis la défaite consécutive à la guerre franco-prussienne, la France poursuit son idée d'une revanche sur l'Allemagne en la personne du général Boulanger. Le département de la Dordogne, en apportant son soutien électoral à Boulanger, a alors une raison particulière de surveiller dans les colonnes de politique étrangère la direction que va prendre ce pays par le biais de sa diplomatie. C'est toujours en suivant les pérégrinations de ce personnage que le lecteur de Dordogne va être particulièrement bien informé des déplacements du général Boulanger qui, le hasard aidant, passera le *Channel* pour se rendre en Angleterre en 1888.

Le troisième de ces problèmes est sans aucun doute la crise irlandaise sur laquelle les journaux d'ici ouvrent parfois une fenêtre à l'occasion des phases les plus aiguës de ce conflit. Mais considérant que les origines de la crise irlandaise se perdent dans la nuit des temps, là encore la presse ne proposera à ses lecteurs rien de mieux que du factuel et en faible quantité, s'appliquant à reproduire sous une forme condensée les principaux débats parlementaires qui lui sont consacrés.

Tels sont les trois thèmes principaux qui se dégagent des feuilles que le Périgordin peut lire et qui lui procurent une vision superficielle et éclatée de l'horizon européen et de la Grande-Bretagne en particulier. Néanmoins, il y a un point positif à cet état de fait : l'accroissement des nouvelles extérieures qui constituent une ouverture notable sur le reste du monde est peut-être à mettre en parallèle avec les progrès de l'instruction chez ceux qui les reçoivent, tout autant que s'étagent dès lors en profondeur les fils de la communication. Comparaison n'est pas raison, a-t-on l'habitude de dire. La part croissante d'informations en provenance de l'étranger existe parce qu'il y a, déjà à cette époque, une masse populaire consommatrice d'informations de ce type et nouvelles dans leur globalité. Au cours du XIX^e siècle se sont instaurées des « pauses » dans le courant de la journée, pauses qui sont destinées à la lecture des nouvelles. On pense chez nous à la veillée. Mais la pénétration vers le plus grand nombre s'opère également dans les cafés où se pratique la lecture publique des quotidiens pour ceux qui ne savent pas lire. Ce lieu donne

la possibilité de commenter l'actualité. À ce titre, il est probable que ne se côtoient en ces lieux que des individus sensiblement de la même appartenance politique.

Tout en suivant une trame chronologique, ce que propose par exemple *L'Indépendant de la Dordogne*, qui utilise les services de l'agence Havas, ne signifie pas en retour pour le lecteur la compréhension de l'événement dans toute sa complexité :

« Une manifestation des ouvriers sans travail a eu lieu hier à Londres, à Trafalgar Square. Des discours violents, contre les propriétaires et les capitalistes ont été prononcés. La foule, quittant ensuite Trafalgar Square, a parcouru les quartiers ouest de Londres, brisant les fenêtres, pillant les magasins, arrêtant les voitures et dévalisant les piétons. La police, renforcée a pu empêcher la continuation de ces désordres. De nombreuses arrestations ont été opérées » (Dépêches télégraphiques du 9 février 1886 publiées le 10 février).

Le même quotidien, quatre jours plus tard :

« Le gouvernement anglais a nommé une commission d'enquête sur les émeutes de Londres. On assure que les orateurs socialistes ne seront pas poursuivis. [...] On craint des troubles sanglants à Londres pour lundi prochain » (Dépêches télégraphiques du 13 février publiées le 14).

Les faits sont les suivants, et ils auront des conséquences directes par la suite : le lundi 8 février 1886, à l'appel d'une modeste organisation syndicale, la *London Working Men's Organisation*, l'une des rares à recruter dans le milieu des travailleurs non qualifiés, organise à Trafalgar Square un meeting, et ses membres ne tardent pas à être rejoints par ceux de la *Social Democratic Federation* plutôt marxisante de H.M. Hyndman². Les mots d'ordre et revendications de ces organisations qui s'adressent au nouveau premier ministre Gladstone sont « du travail, pas la charité », la mise en place de grands travaux et une politique internationale antiprotectionniste appuyée par le gouvernement, le tout étant présenté comme des mesures contre le chômage. Peut-être plus de 20 000 personnes répondent à l'appel des syndicats et, pour la première fois, des drapeaux rouges sont brandis à Trafalgar Square, au cœur de Londres, à l'initiative de la *Social Democratic Federation*. Les meetings de Trafalgar Square se passent sans incident malgré la très faible mobilisation policière. Les problèmes commencent lorsque les orateurs quittent la place, bientôt suivis par près de 5 000 personnes qui partent ensemble tenir un autre meeting à Hyde Park, où cette fois-ci les propos sont nettement plus virulents. Pendant ce temps, un message erroné parvient à la réserve policière, lui signalant des troubles à l'opposé. Un certain nombre

2. Henry Mayers Hyndman, fondateur du premier parti socialiste anglais en 1881, et auteur du manifeste *England for All*, largement inspiré des œuvres de Karl Marx.

d'individus échauffés par l'assemblée de Hyde Park se déversent dans les beaux quartiers du West End. Dans ces quartiers bourgeois et commerçants, des pavés sont jetés contre les fenêtres des clubs aristocratiques, des magasins sont pillés, et la panique gagne les passants dont un certain nombre sont dévalisés. Mais nous saurons peu après que « les ouvriers anglais qui avaient pillé les maisons d'horlogerie d'Oxford-Street ont rendu d'eux-mêmes les objets qu'ils avaient pris ³ ».

Deux jours plus tard, alors que Londres est prise dans la *fog*, une rumeur circule que des émeutiers en furie s'apprêtent à piller le centre-ville. Scotland Yard, relayant cette rumeur au même titre que le *Times* ⁴, incite dans l'affolement général les commerçants à fermer prestement les magasins. Il s'avère que cette rumeur ne reposait sur rien, et des sanctions sont prises au sein de la police, pour avoir quasiment coordonné une panique générale.

Aidée en cela par la presse, cette journée d'émeute va devenir une inestimable page de publicité pour le socialisme britannique qui voit alors ses effectifs croître. En même temps, cette mobilisation ouvrière suscite une peur palpable dans les journaux conservateurs. Profitant de l'état d'esprit qui règne, une autre grande manifestation est programmée pour le 22 février ; nos quotidiens en rapporteront le détail en reprenant le contenu de la précédente manifestation, ou ce qui est plus que probable, en s'embourbant dans la confusion de l'une et de l'autre.

« On télégraphie de Londres qu'un meeting socialiste a eu lieu hier à Hyde-Park. Vingt mille personnes y assistaient. Plusieurs drapeaux rouges ont été déployés. Divers orateurs ont prononcé des discours violents contre les propriétaires, les capitalistes et le gouvernement. La police a chargé et dispersé la foule. En se retirant, des vagabonds, réunis en groupe, ont lancé des pierres contre les fenêtres des clubs conservateurs. Plusieurs personnes ont été légèrement blessées. De nombreuses arrestations ont été opérées » (Dépêche télégraphique du 22 février 1886 publiée le 23) ⁵.

À son tour, *Le Journal de la Dordogne* reprend l'information, en prenant le temps de la développer. L'occasion est trop bonne pour ce quotidien qui dénonce les agissements des « rouges » et des socialistes, bêtes noires de la rédaction. À noter également que cet article clôt le filon relatif à l'agitation sociale à Londres pour l'année 1886.

« La réunion socialiste annoncée pour avant-hier s'est, en effet, tenue à Hyde-Park. 20 000 assistants. Les chefs socialistes ont proposé à la foule du haut de trois voitures portant un drapeau rouge, plusieurs résolutions qui ont

3. *L'Indépendant de la Dordogne* (Dépêche télégraphique du 21 février 1886 publiée le 22).

4. Les numéros des éditions des 10, 11 et 12 février.

5. *L'Indépendant de la Dordogne*, 23 février 1886.

été adoptées. Ces résolutions blâment le gouvernement de ne pas avoir fourni de travail aux ouvriers. M. Burns a déclaré qu'il serait utile de se servir des principes de M. Chamberlain contre les capitalistes et les propriétaires. Il a ajouté que les constructions de chemins de fer métropolitains, à Vienne et à Paris, ont été inspirées par les craintes d'un mouvement socialiste. Après les dispersions du meeting d'Hyde-Park, une bande nombreuse de gens sans aveu a escorté les orateurs qui rentraient chez eux. La foule arrivant dans Victoria street se mit à pousser des cris devant le parlement et le club saint-Stepffen. On a lancé des pierres contre cet édifice. Plusieurs personnes ont été légèrement blessées. À cinq heures, les pierres volaient de tous les côtés ; la police est intervenue. Beaucoup d'arrestations ont été opérées. Dans Parliament street, près du ministère de l'intérieur, l'excitation de la foule était extrême. De nombreuses vitres ont été brisées, la police a réussi néanmoins à disperser les perturbateurs. 2 000 personnes sont passées sur le pont de Westminster, des pierres furent de nouveau lancées dans toutes les directions, de nombreuses vitres ont été brisées. À ce moment, un détachement d'une soixantaine d'agents de police arriva. Une véritable bataille eût lieu, pendant laquelle de nombreuses fenêtres ont été brisées. À 6 heures, la police avait réussi à disperser la foule, qui traversa la Tamise ⁶ ».

L'année 1887 ne voit pas se tarir la veine des meetings et des contestations publiques encouragées par les succès d'Hyndman, tantôt à Hyde Park ou à Trafalgar Square, mais dans le même temps, la presse de Dordogne ne relaye quasiment plus d'informations sur ce sujet et très peu sur l'Angleterre.

VIII. L'histoire de Jack l'Éventreur : les faits

Jack the Ripper (Jack l'Éventreur) n'assassina guère plus de 6 fois à Londres, et probablement moins si l'on arrive un jour à déterminer avec précision quel fut son premier meurtre, et celui qui a marqué la fin de son aventure sanglante. Toutes les victimes sont des femmes, toutes sont prostituées et alcooliques. L'assassin, et c'est là la nouveauté, ne tue ni pour l'argent, ni pour des motifs facilement identifiables pour l'époque, et son acharnement sur le corps de ses victimes n'a d'égal que son audace à disparaître et se fondre dans le quartier qu'il paraît connaître dans ses moindres recoins. Le district de Withechapel, dans l'East End de Londres occupe une surface de moins d'un kilomètre carré sur la rive gauche de la Tamise, entre les Docks, la Tour de Londres et Bishopgate. C'est dans cet espace réduit, cette zone de non-droit social qu'ont lieu les crimes imputables à Jack l'Éventreur dès le 31 août 1888, date à laquelle on fait la découverte du cadavre d'une prostituée, Mary Ann

6. Le Journal de la Dordogne, 25 février 1886.

Nichols, dans Buck's Row, une rue pavée, bordée d'habitations d'un côté et de murs de commerces et d'entreprises de l'autre.

C'est à partir de ce meurtre que la presse, dès le 1^{er} septembre, fait le rapprochement avec deux autres homicides plus anciens survenus les 3 avril (Emma Smith) et 7 août (Martha Tabram, qui fut poignardée sur le palier de son immeuble, le George Yard Building). La première des trois femmes survécut quarante-huit heures à ses blessures infligées par une petite bande d'hommes qui la volèrent avant de la mutiler. Ce simple fait écartait le faible lien pouvant exister entre les deux autres femmes agressées par un individu solitaire. Pourtant, dès le 4 septembre, la place accordée à un simple fait divers commençait à gagner en surface dans la presse, se faisant l'écho de rumeurs et de théories qui faillirent avoir des suites tragiques en désignant un suspect surnommé, *Leather Apron* (Tablier de cuir) (fig. 1), que la population associa à un membre de la communauté juive très nombreuse dans le quartier et ses environs.

Le 8 septembre, l'assassin frappe dans une arrière-cour au 29, Hanbury Street, la nommée Annie Chapman, dont l'autopsie révèle un état de santé à tel point dégradé qu'elle n'aurait survécu qu'à peine quelques mois sans la rencontre fatale avec son meurtrier. Tant de meurtres commis en si peu de temps s'avère être une aubaine pour la presse ; l'ensemble des quotidiens londoniens s'empare de ce cas pour diverses raisons, dont la première ne relève pas de la question sociale, mais pose des interrogations sur l'efficacité de la police.

Après une courte pause, une nouvelle étape est franchie dans la nuit du 29 au 30 septembre, avec la découverte d'un cadavre dans Dutfield's Yard, cour attenante à un immeuble situé au 40, Berner Street, où se tient au même moment une réunion d'intellectuels juifs socialistes. Le tueur, vraisemblablement surpris par un marchand et son attelage, n'a eu que très peu temps à sa disposition pour mutiler sa victime après l'avoir égorgée ; aussi comme pour combler sa frustration, il assassine moins d'une heure après à Mitre Square une dénommée Catharine Eddowes sur laquelle il va s'acharner et se livrer aux sévices qui lui valent son surnom.

Deux crimes en une seule nuit attribués à un seul individu, c'est beaucoup, même dans une ville aussi peuplée que Londres. L'émotion va monter d'un cran lorsque les journaux rapportant les faits signalent la réception depuis quelques jours de lettres dans lesquelles l'assassin se vante de ses forfaits. Le

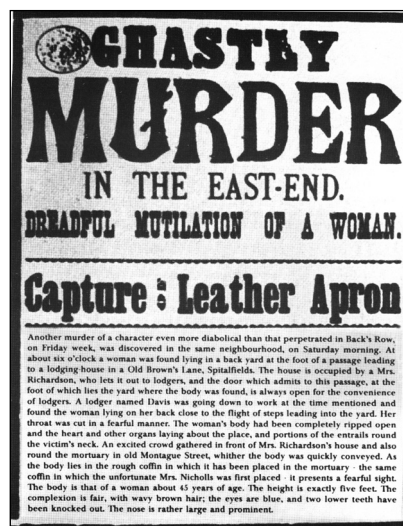


Fig. 1. Affiche demandant des renseignements pour capturer le suspect surnommé *Leather Apron*, septembre 1888.

16 octobre, le président du comité de vigilance de Withechapel, George Lusk, reçoit même une lettre avec un colis contenant la moitié d'un rein supposé appartenir à Catherine Eddowes ! Désormais, pas un jour ne se passe sans un article faisant état d'une suspicion portée sur une personne, d'un témoignage inédit, de nouveaux détails et de polémiques extrêmement virulentes, visant surtout l'impéritie de la police et de ses chefs. Le mois d'octobre se passe sans nouvelles agressions. Pour autant, aucun fléchissement n'est enregistré dans la presse à propos de l'assassin de Whitechapel ni du flot de lettres portant la signature de *Jack the Ripper* adressées à la police ou à des journaux.

L'histoire est loin d'être close car, le 9 novembre, *Jack the Ripper* atteint une nouvelle étape dans l'horreur, mais scelle aussi l'acte final de cette brève et sanglante épopée. Gêné probablement par la présence policière omniprésente dans le quartier, l'assassin s'en prend à une dernière prostituée répondant au nom de Mary Jane Kelly, résidant au 13 Miller's Court, en la tuant à son domicile. Dépassant en imagination ce que l'on peut concevoir dans l'abomination, ce dernier meurtre a en plus des conséquences politiques en contraignant le préfet de police Sir Charles Warren à la démission.

On n'abandonne pas un filon tant qu'on n'a pas la certitude d'en avoir extrait le dernier gramme de matière précieuse. Aussi, profitant de la terreur persistante dans l'East End en raison de l'absence d'arrestation d'un coupable crédible, des journalistes vont associer, dans les mois et années suivants, aux crimes de l'Éventreur plusieurs meurtres ou découvertes macabres, alimentant leurs feuilles d'informations sur lesquelles le lectorat de ces mois de terreur s'était alors précipité.

IX. Les meurtres de Jack l'Éventreur dans la presse de Dordogne

L'un des tout premiers articles répertoriés dans la presse de Dordogne et se rapportant à Jack l'Éventreur est celui concernant le meurtre de la dénommée Annie Chapman, assassinée au matin du samedi 8 septembre 1888. C'est un article très concis, « brut de décoffrage » serait mieux approprié pour le qualifier. On peut légitimement se demander en quoi un fait divers, certes cruel, mais comme il est facile d'en relever dans les agences de presse ouvertes sur le monde, peut se retrouver sous cette forme dans un quotidien de province.

1. *L'Indépendant de la Dordogne*, 11 septembre 1888

« Un horrible assassinat a encore été commis samedi matin à Whitechapel, dans la partie Est de Londres. La victime est une femme. Elle a été complètement éventrée et a eu la gorge coupée, le cœur et les entrailles ont été jetés en différents endroits. On croit que l'assassin est le même que celui

qui a commis précédemment des crimes semblables dans le quartier ci-dessus désigné. On fait courir le bruit qu'il a été arrêté ».

La construction grammaticale de la première phrase est curieuse, avec l'emploi de cet adverbe « encore » dont l'utilisation devrait logiquement indiquer la persistance d'une action sur la base d'une connaissance de faits antérieurs connus par le lecteur, alors qu'il n'en est rien. Cette toute petite notule résulte sans aucun doute d'un résumé, non pas d'un article, mais d'une somme d'articles sur un sujet faisant la une de l'actualité outre-Manche. Ses imprécisions en matière de lieu, de temps et d'événements périphériques à cette affaire en font une information pratiquement dénuée du moindre intérêt.

Le second article inventorié évoque le même meurtre et permet de se faire une opinion sur le traitement d'une information lorsque le sujet n'est pas résumé, mais partiellement traduit d'un article original.

2. *L'Écho de la Dordogne*, 12 septembre 1888

« Un nouvel assassinat vient d'être commis à Londres sur une femme de mœurs légères et ce crime est le second, depuis trois semaines, dont les auteurs ne sont pas découverts. Le cadavre est affreusement mutilé : le cœur avait été arraché et gisait à côté du corps ; une partie des entrailles était nouée autour du cou de la victime. Le corps était littéralement lardé de coups de couteau ; on en a compté vingt-deux.

L'agitation est très vive dans le voisinage. Dans l'après-midi la foule était tellement nombreuse que les locataires des maisons dominant la cour faisaient payer un penny aux personnes qui voulaient voir l'endroit où le cadavre a été retrouvé. À la tombée de la nuit, les attroupements sont devenus si denses et la populace proférait des cris de menaces tellement violents contre les juifs très nombreux dans ce quartier que la police a dû intervenir et que l'on a même dû envoyer chercher du renfort, les agents se sentant débordés.

Une bande de jeunes vagabonds a descendu hier soir Hambourg Street [*sic*], en criant : « À bas les juifs ! C'est un juif qui a commis le crime ! ».

La police a mis promptement fin à cette manifestation ; toutefois, le calme n'a pu être rétabli hier soir. Des groupes nombreux et bruyants continuaient à manifester contre les juifs et de fortes escouades ont été envoyées dans le quartier.

Le cadavre gisait dans la cour, derrière une maison où l'on loge à la nuit et dont la porte n'est jamais fermée. Il a été aperçu à l'aube par un ouvrier qui sortait pour se rendre à son travail.

De larges flaque de sang s'étendaient jusqu'à la rue et font croire que c'est là qu'est tombée la victime qui aurait été ensuite traînée à l'endroit où elle a été trouvée sur le dos. On ne relève aucune trace de lutte. Le cadavre est celui d'une femme âgée d'environ quarante-cinq ans. Les poches ne contenaient qu'un mouchoir et deux petits peignes.

D'après certains bruits, on aurait découvert, non loin du crime, un tablier de cuir et un long couteau qui appartiendraient à un homme précisément connu dans le voisinage sous le nom de tablier de cuir, que la police recherche depuis quelques temps déjà ».

On peut regretter que le texte ne progresse pas plus profondément dans les détails, mais tout y est rigoureusement exact. Sous sa forme saisissante, il est à remarquer que le choix éditorial de *L'Écho de la Dordogne* pose une autre question : est-ce bien le crime l'élément central de cet article, ou bien est-ce l'éventuel rôle tenu par les Juifs qui motive sa parution ?

Après l'article de *L'Écho de la Dordogne*, *L'Indépendant de la Dordogne*, qui avait de façon toute anodine lancé cette affaire en voulant possiblement combler un vide dans son édition du 11 septembre, réitère le 29 septembre.

3. *L'Indépendant de la Dordogne*, 29 septembre 1888

« On mande de Londres : “M. Baxter, coroner pour le Sud-Est⁷ du Middlesex, a continué, hier, son enquête relative au meurtre de la femme qui, dans la matinée du 8 de ce mois, a été trouvée éventrée au seuil d'une maison de Spitalfield. Résumant les diverses circonstances du crime, M. Baxter relève cette constatation que les entrailles de la victime avaient été enlevées par une main manifestement exercée aux pratiques anatomiques. M. Baxter est d'avis que l'assassin est nullement fou, mais un homme qui a tué simplement pour s'emparer des organes et les vendre”.

“M. Baxter est conduit à cette induction étrange par la connaissance d'un fait également des plus singulier. Il existerait, paraît-il, un marché pour la vente des organes abdominaux féminins. Le sous-directeur du Musée pathologique a fait savoir, il y a quelques mois, qu'un Américain était venu le trouver et l'avait prié de lui procurer un certain nombre des organes en question. Il offrait de les payer 500 F [*sic*]. Son but était de pouvoir livrer ces pièces anatomiques préparées dans la glycérine en supplément de chaque exemplaire d'un ouvrage médical qu'il allait publier en Amérique”.

“Cette requête extraordinaire fut naturellement rejetée, mais elle aurait été, depuis renouvelée près d'un autre institut d'anatomie” ».

Dans les pays anglo-saxons, le *coroner* est un fonctionnaire élu, comme c'est le cas ici pour Wynne Edwin Baxter (1844-1920), et chargé d'établir les raisons et les circonstances d'un décès ou mort suspecte par une enquête publique assistée d'un jury. Ces enquêtes distinctes de celles de la police et publiques proposent quatre verdicts possibles : décès dû à des causes naturelles, mort accidentelle, suicide par folie, homicide volontaire. Cette enquête se

7. En réalité, nord-est.

rapportant au meurtre d'Annie Chapman s'est tenue au *Whitechapel Working Lads' Institute*⁸ sur près de 5 séances et cela pendant pratiquement un mois. Le contenu de cet article permet de donner une parenthèse chronologique situant les propos ci-dessus lors des séances du 19 et 26 septembre, mais aussi de restreindre le nombre de quotidiens britanniques dans lesquels fut puisée toute la substance. L'article de *L'Indépendant de la Dordogne* fait une erreur commune en assimilant coroner avec médecin-légiste. Dans les faits, ce n'est pas Baxter qui dépose devant le jury sur les conclusions de l'autopsie, mais le docteur George Bagster Phillips (1834-1897), lequel en cette occasion fit beaucoup de difficultés en matière de pudeur pour livrer son témoignage. Concernant la théorie de l'Américain mystérieux à la recherche d'organes féminins, elle est l'œuvre du coroner Baxter, dans sa conclusion générale des faits le 26 septembre. Ainsi, nous pouvons affirmer que cet article est un résumé de ces conclusions. Le choix a été fait en privilégiant le coup de théâtre du coroner Baxter avec sa suspicieuse affirmation qui souleva de nombreux démentis cette fois dans la presse médicale.

C'est un bon résumé, assez fiable, dans lequel nous relevons quelques petites erreurs mineures, et une volonté d'adaptation pour un lectorat francophone. Les sources de l'agence Havas s'appuient principalement sur les éditions du *Times*, *Evening Standard*, et du *Daily Telegraph*, qui a totalement retranscrit dans ses pages les débats de cette enquête.

4. *L'Écho de la Dordogne*, 3 octobre 1888

« Les tueurs de femmes. On mande de Londres que deux femmes ont encore été assassinées dans la nuit de samedi à dimanche. Elles appartiennent à la classe des filles de mauvaise vie qui ont fourni les précédentes victimes. L'une d'elle était âgée d'environ trente ans. Le crime a été commis au fond d'une petite cour, à Berner Street. Le premier examen fait supposer que la femme attirée dans l'ombre a été jetée à terre, un seul coup de couteau lui ouvrant la gorge et coupant la carotide ; la tête était presque détachée du tronc. Tout porte à croire que l'assassin a été dérangé dans sa triste besogne.

La seconde victime, âgée de 40 ans, a été trouvée quelques pas plus loin, dans Nitre Square⁹, trois quarts d'heure après le premier meurtre. Le corps était encore chaud. C'est également par un coup de couteau à la gorge qu'elle a été tuée. Cette fois, l'assassin avait eu le temps de pratiquer la mutilation habituelle : le ventre avait été ouvert. Toutefois, l'opérateur ne semble pas avoir été aussi habile que dans les cas précédents.

L'émotion est indescriptible à Londres. Pendant toute la journée, une foule énorme s'est pressée aux alentours des lieux où les cadavres ont été trouvés. Plusieurs meetings ont été tenus dans la journée d'hier. Les résolutions

8. Un bâtiment construit en 1885 encore visible de nos jours.

9. Mitre Square.

adoptées portent que le ministre de l'Intérieur et sir Ch. Warren, chef de la police municipale, doivent donner leur démission et céder la place à des hommes qui sachent empêcher les crimes sauvages dont Londres est actuellement le théâtre.

Les journaux reproduisent une lettre adressée mardi au *Central-News*, signée "Jack l'Éventreur", dans laquelle l'auteur annonce qu'il est l'assassin qu'on cherche. Puis il se moque de la police. Il continuera à éventrer jusqu'à ce qu'on réussisse à s'emparer de lui. L'idée première est que cette lettre est l'œuvre d'un mauvais plaisant. On remarque toutefois que l'auteur annonçait qu'à son prochain crime il couperait les oreilles de la victime. Or, cette tentative a été faite sur une des victimes découvertes hier. »

Probablement l'un des meilleurs articles sur l'affaire *Jack the Ripper* qu'ont pu lire les Périgordins de 1888. Les faits sont plutôt bien rapportés tout comme le climat délétère de l'époque à Londres, sous-tendu par les attaques incessantes d'une certaine presse contre l'incompétence de la police et surtout contre sir Charles Warren (1840-1927). Ce dernier est présenté comme chef de la police municipale, ce qui n'est pas tout à fait exact dans la mesure où coexistent à Londres plusieurs forces de police¹⁰. Sir Ch. Warren est un *commissioner* à la *Metropolitan Police* (nommé le 28 mars 1886), avec pour équivalence le rôle de nos préfets de police, prenant ses ordres et répondant de ses actions auprès du ministre de l'Intérieur.

Le contenu de l'article semble inspiré en partie par l'édition de la *Pall Mall Gazette* du 1^{er} octobre et du *Times* également à la même date, et dans lesquelles on retrouve de grandes similitudes dans la présentation des faits et la construction grammaticale. Ce petit résumé ne représente néanmoins guère plus de 6 à 7 % des articles originaux.

La lettre (fig. 2), à laquelle il fait mention, existe encore aujourd'hui. Elle est datée du 25 septembre, adressée à la *Central News Agency*, et elle sera très largement diffusée par la presse, toutes tendances confondues, à partir du 1^{er} octobre. Oblitérée *London EC*, ce qui n'est pas dit plus haut, cela correspond aux districts de Gray's Inn Road et Fleet Street, où par une étrange coïncidence était regroupé l'essentiel des grandes agences de presse... nous aurons l'occasion d'y revenir ! Voici la lettre à laquelle il est fait référence.

« Cher Boss,

J'entends dire que la police m'a attrapé mais à ce jour il ne m'ont pas encore pris. Je ris beaucoup quand ils prennent leur air si intelligent pour affirmer qu'ils sont sur la bonne piste. Cette plaisanterie à propos de Tablier de Cuir m'a

10. Deux forces de police distinctes coexistent à Londres : il y a la *City of London Police* et la *Metropolitan Police* (M. P.) qui est communément appelée *Scotland Yard*. De plus, il faut compter avec la *Criminal Investigation Department* (C.I.D.), aux méthodes souvent particulièrement brutales, en charge essentiellement des affaires de terrorisme sur le territoire, et en Irlande. On peut citer à titre indicatif la *Railway Police Force* et the *Port of London Police Force*. Voir aussi : THOMSON, 1936. C'est de la M. P. que proviennent la plupart des archives conservées sur Jack l'Éventreur et qui sont consultables sous forme de microfilms au *Public Record Office* de Londres.

donné le fou rire. J'en ai après les putains et je n'arrêterai jamais de les éventrer jusqu'à ce qu'ils me bouclent. Mon dernier boulot a été superbe. Je n'ai pas laissé le temps à la femme de couiner. Comment peuvent-ils m'attraper maintenant ? J'aime mon travail et veux encore recommencer. Vous entendrez bientôt à nouveau parler de moi et de mes petits jeux rigolos. J'avais mis de côté un peu de cette substance rouge provenant de mon dernier boulot dans une bouteille de bière au gingembre pour écrire mais c'est devenu épais comme de la colle et je ne peux plus m'en servir. L'encre rouge est suffisante j'espère. ha. ha.

La prochaine fois je couperai les oreilles de la dame et les enverrai aux officiers de police juste pour le plaisir. En attendant gardez cette lettre sous le coude jusqu'à ce que je me remette au travail et ensuite rendez-la publique. Mon couteau est si gentil et tranchant je veux reprendre le travail sans tarder si j'en ai l'occasion, bonne chance.

Votre dévoué Jack l'Éventreur.

P.S. Ne m'en voulez pas si je donne mon pseudonyme. »

[Au revers :] « Pas convenable de poster ça avant que je n'enlève toute cette encre rouge de mes mains merde. Pas de chance jusqu'à présent. Ils disent que je suis un médecin maintenant ha ha ! »

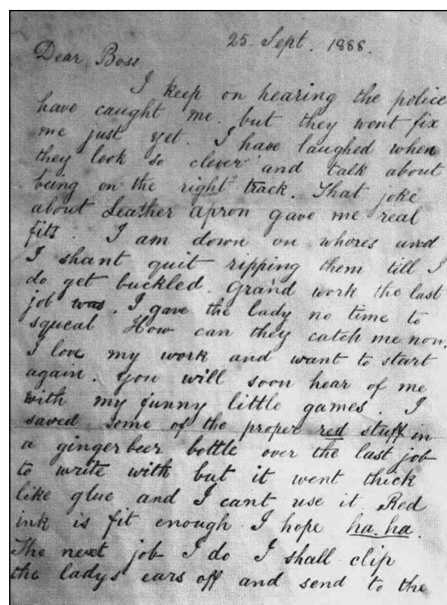


Fig. 2. Lettre signée Jack l'Éventreur, 25 septembre 1888.

5. L'Écho de la Dordogne, 7 octobre 1888

« Une aventure des plus curieuses vient d'arriver à un de nos confrères de Londres, reporter d'un journal du matin, chargé de renseigner ses lecteurs sur les crimes de White-Chapel. Notre confrère après s'être complètement fait raser, s'est déguisé, hier, en femme et a parcouru la nuit les quartiers de White-Chapel dans l'espoir d'être attaqué et de découvrir ainsi l'assassin. Les policemen qui l'ont croisé et qui ont reconnu son sexe l'ont arrêté, croyant avoir affaire au meurtrier, travesti pour la circonstance.

Le reporter a eu beaucoup de mal à établir son identité. La police va lui emprunter son idée et faire explorer les quartiers louches par des agents déguisés en femme. On propose aussi de donner aux agents des chaussures en caoutchouc pour amortir le bruit de leur pas.

D'ailleurs, les propositions et les suppositions les plus fantastiques se font actuellement jour. Signalons un policeman [sic] qui pense que l'assassin doit-être un de ses collègues. Tout autre, dit-il, n'aurait pas pu se soustraire aux recherches de la police ».

Cette anecdote est parfaitement authentique. Elle est rapportée par le *Morning Advertiser* du 2 octobre 1888. Notons au passage que de nombreux journalistes se grimèrent en prostituées durant cette période pour tenter de surprendre un suspect, en vain. La police fit de même sans enregistrer de résultats probants. D'autres journalistes s'habillèrent en ouvrier espérant sous cette tenue recueillir des confidences parmi les badauds ; ce type d'approche investigatrice eut pour conséquence la diffusion de rumeurs plus absurdes les unes que les autres qui firent perdre un temps précieux à la police. De tels quiproquos étaient si fréquents qu'il est même arrivé que des policiers en civil soient surveillés par des gens du comité de vigilance de Whitechapel.

6. *Le Republicain du Sud-Ouest et le Progrès Réunis*, 10 octobre 1888

« L'émotion produite à Whitechapel par les neuf assassinats de ces jours derniers est encore tellement vive que les femmes qui vont faire des emplettes dans les magasins ne sortent plus que par 2 ou 3. La surveillance de la police est toujours très grande ; on ne peut pas faire un pas sans rencontrer un constable. On n'a pas fait de nouvelles arrestations ».

Il n'a pas été possible de retrouver la référence en question, laquelle émet dans ce cas précis un avis minoritaire, car l'essentiel de la presse dénonce au contraire le manque de prudence des femmes publiques dans ce quartier. On doit alors comprendre que les « femmes qui vont faire des emplettes dans les magasins » n'appartiennent pas à la classe la plus défavorisée de Whitechapel, mais plutôt à celle des gens ordinaires vivant à Londres et pas nécessairement dans l'East-end.

7. *Le Republicain du Sud-Ouest et le Progrès Réunis*, 13 octobre 1888

« Les crimes de Londres. Une nouvelle lettre signée "Jack l'Éventreur" a été reçue au commissariat de Commercial Street. D'une rédaction ridicule comme les précédentes, elle annonçait un nouvel assassinat et parlait de bouteilles de sang cachées dans la forêt d'Epping. À la dernière heure, une dépêche de Londres nous apprend que dans Whitechapel un individu a été amené, après une résistance désespérée, devant le tribunal de Bethnal-Green. Il est soupçonné d'être complice dans les derniers assassinats de Whitechapel ».

L'information est ici assez intéressante, non pas en tant que telle, mais pour sa rareté. La lettre existe toujours et est archivée à Londres. Elle n'a jamais vraiment été prise au sérieux par les enquêteurs, et il ne fait pas de doute qu'elle émane, comme les autres, de ces individus en mal de reconnaissance sociale, bien connus des services de police lorsqu'une crise grave ou un malheur touche une population. Le suspect dont il est fait mention en fin de cette nouvelle appartient au millier de personnes interrogées par la police

britannique durant cette période, parfois enfermées quelque temps, mais en fin de compte mises hors de cause.

8. *Le Républicain du Sud-Ouest et le Progrès Réunis*, 17 octobre 1888

« Les crimes des Londres. La police continue de rechercher l’auteur des crimes de Whitechapel non seulement à Londres, mais dans tout le Royaume-Uni. Hier elle a arrêté près de Londonderry (Irlande), comme suspect un individu ayant l’accent américain et qui a refusé de répondre à aucune des questions qui lui ont été posées, cet individu était accompagné d’une femme et d’un enfant qu’on a également gardés à la disposition de la justice ».

Comme la précédente, *Le Républicain du Sud-Ouest*, dont on remarquera l’accroche qui semble indiquer un public déjà informé, n’apporte pas grand-chose de neuf avec cette information dont pour autant la fiabilité n’est pas à mettre en doute.

9. *L’Indépendant de la Dordogne*, 17 octobre 1888

« Grâce à l’extrême vigilance qu’on sait déployée par la police de Londres, la terreur qui régnait tend à diminuer un peu. On continue à recevoir des lettres signées : “Jack l’éventreur”, et rien n’a encore démontré qu’elles fussent l’œuvre d’un mauvais plaisant. Dans la dernière, ledit Jack annonçait que Wite-Chapel étant devenu trop dangereux pour lui, il allait prochainement opérer dans un autre quartier ».

Il est vrai que pendant quelques jours, les habitants de White-Chapel, quartier quadrillé par la police et les groupes de vigilance, ont connu un répit de courte durée avant la tempête. Les dizaines de lettres anonymes reçues semblaient même aller dans ce sens, car nombre d’entre elles, dont le rédacteur se faisait passer pour Jack l’Éventreur, indiquaient le départ de l’assassin sous d’autres latitudes, ou une mise au repos de celui-ci pendant quelque temps... Tant de lettres affectent les mêmes caractéristiques qu’il n’a pas été possible de présenter ici celle sur laquelle s’appuie l’article, ni le quotidien britannique de référence.

10. *L’Écho de la Dordogne*, 19 octobre 1888

« La police de Londres vient d’arrêter à Belfast un homme qu’elle croit tout au moins complice des crimes de White-Chapel. Il dit se nommer William John Forster, et venir de Greenock, de Glasgow et d’Edimbourg. Sa valise ayant été ouverte, on y a trouvé un grand couteau et trois rasoirs, dont l’un était maculé de sang. Le prévenu, interrogé, s’est renfermé dans le mutisme le plus absolu. On a aussi trouvé dans sa malle quelques outils d’horloger. Forster

avait sur lui une chaîne et une montre d'argent, ainsi qu'un bracelet de femme portant les trois lettres A.M.R.. Il a été emprisonné pour huit jours à Liverpool. Une jeune femme se disposait à entrer dans Shield-Park mercredi soir ; une femme plus âgée l'en empêcha ; elle lui raconta qu'elle y était assise lorsqu'un homme très bien mis s'approcha d'elle et lui demanda si elle ne connaissait pas dans les environs une femme de mauvaise mœurs ; il sortait un couteau à forte lame et déclarait vouloir tuer autant de femmes à Liverpool qu'à Londres. Son intention était d'envoyer les oreilles de sa première victime au directeur d'un journal de Liverpool ».

L'article correspond, comme c'est souvent le cas, à un petit paragraphe extrait d'un article beaucoup plus volumineux du quotidien de référence : probablement un quotidien irlandais. Cette information transmise à une agence de presse est à son tour ventilée vers un grand nombre de quotidiens qui la traiteront de façon marginale : par exemple *People*¹¹ du 14 octobre 1888, sous le titre : *Singular Arrest in Belfast*.

11. *Le Républicain du Sud-Ouest et le Progrès Réunis*, 24 octobre 1888

« Les mystères de Londres. Le comité de vigilance organisé à Londres dans le quartier de Whitechapel, à la suite des récents crimes qui y ont été commis et dont les auteurs n'ont pas été découverts jusqu'à présent, a reçu avant-hier une lettre adressée à son président, M. Lusc, et ainsi conçue :

“Monsieur, Je vous envoie la moitié d'un rein que j'ai enlevé à une femme. Je l'ai gardée pour vous. J'ai fait frire l'autre moitié et je l'ai mangée. C'était très bon. Je pourrai aussi vous envoyer le couteau couvert de sang qui m'a servi à l'opération, si vous voulez attendre un peu. La lettre est signée : Trouvez-moi, si vous le pouvez.”

Les médecins appelés à examiner l'envoi qui accompagnait la lettre, ont constaté que s'était réellement la moitié d'un rein d'une femme d'une quarantaine d'années, qui avait dû s'adonner à des excès de boisson. D'après l'avis des mêmes médecins, le rein a été enlevé du corps depuis trois semaines ».

Probablement un des faits les plus saillants de cette affaire, et générateur on s'en doute d'une importante couverture journalistique ; malheureusement ici, ce qui aurait pu être développé arrive dépouillé, entièrement décontextualisé

11. « Mardi soir, peu avant minuit, un homme disant s'appeler John Forster mais refusant de donner plus d'informations sur lui a été arrêté à Belfast, car suspecté d'être l'assassin de Whitechapel. Le prisonnier qui logeait dans la pension de M. Samuel Beatty, Memel street, a en sa possession, un bagage contenant un grand couteau et trois rasoirs. On trouva des marques de sang sur une moitié de lame. L'homme a approximativement une trentaine d'années, mesure près d'1.75 m, plutôt mince, le teint pâle, et il est pauvrement vêtu. Il possède à peu près £20. Il a déclaré à la police qu'il était à Belfast depuis dimanche dernier. Auparavant il aurait passé deux jours Glasgow, et avant cela deux autres jours à Edinburgh ; mais refuse de donner de plus amples informations le concernant. » [...] Le tout suivi des déclarations du constable Edward Carle qui a procédé à l'arrestation, reprenant ce qui est écrit plus haut sans ajouter beaucoup de détails.

malgré la parfaite authenticité des détails et des noms. Notons une petite faute orthographique pour Lusc (Lusk). L'orthographe volontairement torturée, mais non reproduite plus haut, de la lettre laisse à penser, avec l'expédition d'un organe ayant séjourné dans une formule de conservation chimique, à une farce macabre de carabin(s). Le colis arriva à son destinataire le 16 octobre, et la lettre fit la une des journaux du soir. Un fac-similé de cette lettre sera publié semble-t-il deux jours plus tard, suivi d'une campagne d'affichage pour tenter de confondre par l'écriture l'expéditeur, sans résultat. La lettre est toujours conservée dans les archives de la police.

12. *L'Écho de la Dordogne*, 12 novembre 1888

« On a trouvé hier matin à Londres une femme assassinée dans une chambre d'une maison du quartier de Spitalfields, voisin de celui de Whitechapel. Le cadavre était mutilé de la même façon que ceux trouvés récemment dans Whitechapel. La police a lancé des chiens-limiers pour traquer l'assassin ».

Cette brève ressemble plus à une dépêche télégraphique qu'à un emprunt à un quotidien. Il faudra attendre la sortie le même jour de *L'indépendant de la Dordogne* pour satisfaire la curiosité des lecteurs, et en effet ils ne seront pas déçus...

13. *L'indépendant de la Dordogne*, 12 novembre 1888

« Voici les renseignements sur le nouveau crime qui vient d'être découvert à Whitechapel et qui a causé dans tout Londres la plus vive émotion. La victime est une femme pour ainsi dire inconnue ; ses voisins même ne peuvent fournir des renseignements sur elle. Le nom sous lequel elle était inscrite dans l'hôtel meublé et qui a été reconnu être exact est Mary-Jeanne Kelly. Elle a été mariée pendant quelques années et a vécu ensuite maritalement avec un nommé Kelly.

Jeudi soir, elle est sortie comme d'habitude et a été vue dans le voisinage, vers dix heures, en compagnie d'un homme dont le signalement a été diversement donné par plusieurs personnes. On suppose qu'elle a rencontré le meurtrier dans Commercial Street et qu'il l'aura probablement décidée à le ramener chez elle. Tout deux arrivèrent à Miller-Court vers minuit ; mais personne ne les a vus entrer dans la maison. La porte de la rue était fermée, mais la femme avait un passe-partout, et comme ni l'un ni l'autre n'étaient en état d'ivresse, ils ont pu gagner la chambre de Mary-Kelly sans faire de bruit, et par conséquent sans être entendus par des voisins.

On a vu une lumière à travers la fenêtre de la chambre ; bientôt cette lumière s'éteignit. Une personne affirme catégoriquement avoir entendu Mary-Kelly chanter le refrain d'une chanson populaire ; il était alors une heure du matin. Mais ici encore d'autres témoignages démentent celui-là.

Ce qui suit est hors de doute. Hier, vers dix heures, un nommé M. Mac-Carthy envoya un homme qui travaille à l'hôtel meublé pour voir Kelly et obtenir d'elle un acompte sur son loyer pour lequel elle était fort en retard. L'homme y alla, frappa à la porte, mais ne reçut aucune réponse. Il présuma que la femme était sortie, car souvent elle allait faire des emplettes à la boutique de M. Mac-Carthy. Il écouta, mais, n'entendant rien, commençant alors à s'inquiéter, il essaya de pousser la porte ; elle était bien close et paraissait avoir été fermée de l'extérieur. L'homme alla à une fenêtre qui donnait sur la chambre de la femme lorsqu'il aperçut sur le lit le corps de la victime horriblement mutilé. Il appela au secours et la police fut immédiatement informée du fait. On força la porte et on pénétra dans la chambre. Un spectacle horrible s'offrit alors aux regards. Des morceaux de corps gisaient au milieu de la chambre. Les deux seins avaient été posés sur la table à côté de d'autres parties mutilées. La gorge avait été coupée avec tant de férocité que la tête avait été presque entièrement séparée du tronc. Le corps a été ouvert et les entrailles arrachées. Les organes principaux avaient été retirés et posés sur le plancher ou sur la table. Aucune partie du corps n'avait été amputée, comme cela avait eu lieu pour le crime de Mitre-Square.

À une heure avancée de la soirée d'hier, un homme a été arrêté près de Near Dorset Street. On le soupçonne d'avoir pris part au meurtre. La police l'a conduit à Commercial Street, où il est resté en détention. Un autre individu, portant un sac noir, a été arrêté et conduit à la station de Leman Street. On a rien trouvé dans le sac, et le prisonnier a été immédiatement relâché ».



Fig. 3. Crieur de journaux, vendant *The Star*.

La première impression laissée par cet article, bien documenté dans l'ensemble, est qu'il semble avoir été traduit à la hâte, comme le laisse supposer l'adverbe *near*, oublié du texte original. L'insistance portée sur les mutilations, comme sur les suspects, indique *The Star* (fig. 3) comme référence, bien que toutes les informations contenues plus haut se retrouvent dispersées dans pratiquement tous les quotidiens de Londres entre le 9 et le 12 novembre au matin. On ne voit pas grand intérêt à livrer de telles informations au public de Dordogne, en faisant omission d'un rappel des faits, d'un point sur l'enquête, de la singularité de ces crimes, même pour une grande métropole comme Londres, hormis le souhait de l'éditeur de faire du sensationnalisme...

14. *L'Écho de la Dordogne*, 13 novembre 1888

« Les éventreurs de femmes à Londres. L'examen médical fait à l'hôpital de Westminster a prouvé que la femme assassinée hier à Whitechapel, était morte depuis plusieurs heures lorsque son cadavre a été retrouvé. L'enquête de

la police a fait voir qu'une partie du corps de la victime manquait. On croyait qu'elle avait été brûlée par l'assassin, mais les recherches ont montré que cette partie, que les docteurs ne veulent pas faire connaître, aurait été emportée par l'assassin.

Aucune trace de ce dernier n'a encore été découverte, quoiqu'un très grand nombre de détectives aient été mis en campagne.

Détail piquant : mardi dernier, 6 courant, le chef de la police londonienne recevait une lettre lui disant en substance : « Monsieur, dans deux jours, je tuerai une femme dans le quartier de Spitalfields, telle rue, tel numéro, et je l'éventrerai ainsi que j'ai fait de mes autres victimes. Signé : Jack l'Eventreur ». La lettre fut considérée comme émanant d'un mauvais plaisant. Aucune disposition ne fut prise, et, deux jours après, le crime atroce que nous racontons ci-dessus était commis dans le quartier à l'adresse indiquée par l'assassin ».

Cet article doit être considéré comme une réponse de *L'Écho de la Dordogne* à *L'indépendant de la Dordogne*, car il ne fait désormais plus de doute que l'un et l'autre se livrent à une concurrence sur le même thème. Il est notable également de voir les deux quotidiens s'abreuver à la même source, et produire ici une anecdote qui se révèlera fausse en consultant les courriers existants. Jamais, même antidatée, une lettre n'a annoncée avec précision le jour et le lieu d'un meurtre.

15. Le Républicain du Sud-Ouest et le Progrès Réunis, 14 novembre 1888

« Un nouveau cadavre de femme horriblement mutilé, vient d'être découvert à Londres. Une proclamation du chef de la police offre le pardon royal à tout complice de l'assassinat commis hier à Whitechapel, qui n'aurait pas pris part effective au crime et qui donnerait des renseignements de nature à faire découvrir l'assassin ».

Note intéressante, malheureusement négligée par nos quotidiens, car elle intervient après que la reine Victoria, d'habitude beaucoup plus circonspecte, ait adressé un télégramme chargé de reproches à lord Salisbury (le premier ministre), lui demandant expressément de prendre rapidement des mesures au sujet de ce dernier crime. Le 10 novembre, le cabinet de lord Salisbury prit comme mesure (avec l'accord royal) d'accorder la grâce royale à toute personne qui, n'ayant pas été physiquement complice du meurtre de Mary Jane Kelly, apporterait des informations permettant la découverte et l'inculpation de la ou des personnes qui l'ont commis ¹².

12. *Times*, 12 novembre 1888.

16. L'Écho de la Dordogne, 16 novembre 1888

« Les crimes de Londres. Le *Times* reconnaît, avec douleur, qu'il n'y a pas de raison pour qu'on réussisse à découvrir l'assassin de Whitechapel et de Spitalfields, tant qu'on [*sic*] continuera à opérer avec la même habileté diabolique.

Les victimes prêtent d'ailleurs la main à leur propre mort. Les crimes sont perpétrés au milieu d'une population si profondément indifférente de ce qui se passe chez elle, que toutes les conditions sur lesquelles repose l'efficacité des mesures ordinaires de précautions, se trouvent faire défaut. Si grande que soit la terreur dans ce quartier, elle ne semble pas affecter la classe dans laquelle le meurtrier a choisi ses sujets. Ces malheureuses femmes continuent à exercer exactement comme par le passé, leur triste métier. Dans ces circonstances, il y a quelque injustice à rendre la police responsable de l'inutilité des recherches. Dans l'enquête relative au crime de Spitalfields, les témoins entendus ont fait des dépositions absolument contradictoires. Cependant la police prétend avoir le signalement assez précis de l'assassin ».

Un bon article sur les comportements de la classe sociale victime de l'assassin, comme à chaque fois que la référence est sérieuse à l'instar du *Times*. Toutefois il aurait été utile de préciser que les « malheureuses femmes » n'avaient pas vraiment de choix de continuer leur triste commerce car la charité britannique avait ses limites et n'offrait que peu de place aux indigents, lesquels devaient encore travailler pour mériter un hébergement et un repas. Pourquoi l'assassin trouvait-il aussi facilement ses victimes dans des ruelles qui en toute logique auraient dû se vider face au danger ? La réponse est simple : parce qu'elles n'avaient pas d'autres possibilités de gagner un peu d'argent pour se nourrir, trouver un lit, et aussi, très régulièrement, s'alcooliser pour survivre dans leur piètre condition !

17. Le Républicain du Sud-Ouest et le Progrès Réunis, 24 novembre 1888

« On télégraphie de Londres que le cadavre d'une autre femme assassinée et mutilée de la même façon que les précédentes a été trouvé ce matin dans une ruelle de Whitechapel. La population féminine du quartier est littéralement affolée ».

Une information de peu d'intérêt, bien qu'il s'agisse d'une nouvelle agression, succédant à celle de la nuit de 8 au 9 novembre. Le lecteur du *Républicain du Sud-Ouest et le Progrès Réunis* de 1888 désireux d'en savoir davantage n'aura qu'une possibilité c'est d'aller voir chez le concurrent...

18. *L'Écho de la Dordogne*, 24 novembre 1888

« Le cadavre d'une autre femme, assassinée et mutilée de la même façon atroce que les précédentes, a été trouvé dans la matinée d'hier, dans une chambre située dans une ruelle de Withechapel, à Londres. Les derniers renseignements pris au bureau de police rectifient la première version donnée sur ce crime. Une femme nommée Farmer, accompagnée d'un homme, a loué, le matin à quatre heures, une chambre dans Georges Street (Quartier de Withechapel). Vers neuf heures, on a entendu des cris, puis on a aperçu le compagnon de la femme Farmer s'enfuir avec précipitation. Celle-ci est sortie ensuite de sa chambre ; elle était blessée à la gorge. Ce sont les cris d'alarme poussés par la victime qui ont fait fuir l'assassin avant qu'il ait pu achever son œuvre. Les blessures de la femme Farmer ne sont pas très graves. La tentative d'assassinat de Withechapel permettra peut-être de retrouver enfin l'auteur des crimes monstrueux qui mettent en émoi depuis quelques temps la population de Londres. La victime a pu donner le signalement de l'assassin. Elle raconte qu'après avoir bu avec l'homme en question pendant une partie de la nuit, il l'avait accompagnée chez elle et, là, avait essayé de lui couper le cou avec un grand couteau. Elle s'est vigoureusement défendue en appelant au secours ».

Il n'est pas difficile d'imaginer la satisfaction du rédacteur de *L'Écho de la Dordogne*, lequel a certainement mis sous presse un peu plus tardivement que le *Républicain du Sud-Ouest*... et, par cette circonstance, bénéficia d'un complément d'information modifiant radicalement la première affirmation. Pour le fin mot de l'histoire que l'on connaîtra quelques heures plus tard, la police constata rapidement que la bouche d'Annie Farmer contenait plusieurs pièces de monnaie... En fait, elle avait volé son client, puis l'avait fait fuir en criant au meurtre après s'être très légèrement entaillée le cou au couteau afin de simuler une tentative de meurtre. Si *L'Écho de la Dordogne* avait attendu jusqu'au lendemain...

19. *L'Indépendant de la Dordogne*, 1^{er} décembre 1888

« On mande de Southampton. Un meurtre abominable a mis la population de Havant en émoi. Un enfant de 8 ans, le petit Serle, qui jouait dans les champs, a été attaqué à l'improviste par un individu qui lui a coupé la gorge d'oreille à oreille. Le cadavre est horrible à voir ; on a retrouvé le couteau du meurtrier. Un individu aux allures étranges a été arrêté à la station au moment où il grimpait en wagon. Cet individu se renferme dans un mutisme absolu. Serait-ce enfin Jack l'éventreur ou l'égorgeur ? »

Information exacte et sur laquelle on dépêcha des enquêteurs pour s'assurer d'un lien avec les meurtres de Jack l'Éventreur, lequel lien n'existait pas. *The Times* et le *Daily Telegraph* du 27 novembre 1888 sont privilégiés

comme source principale, moins sûrement le *Morning Advertiser* du même jour.

20. *L'Indépendant de la Dordogne*, 31 décembre 1888

« Plusieurs journaux de Londres publient la dépêche suivante : On a découvert ce matin, dans les dépendance d'une maison de Bradford dans le Yorkshire, le cadavre horriblement mutilé d'un jeune garçon, égorgé d'une façon qui rappelle les crimes de Witt-Chapel par le mystérieux Jack l'éventreur. Les entrailles et le cœur de la victime avait été arrachés et gisaient à côté du cadavre, enfermés dans une enveloppe grossière. Les jambes et les bras, coupés comme avec un couperet, étaient ficelés et attachés au tronc. Les oreilles étaient coupées et la poitrine portaient deux profondes blessures faites avec un couteau. L'identité de la victime a pu être établie. C'est un garçon âgé de 8 ans, nommé John Gill ; il avait été vu encore hier en compagnie d'autres gamins en train de se livrer au jeu des glissades. La police suppose que le crime a pour auteurs de jeunes garçons qui s'étaient enivrés et dont l'imagination échauffé par les crimes mystérieux de Witt-Chapel les a conduits à commettre ce crime. Selon toute probabilité, l'assassinat a eu lieu dans un autre endroit et c'est après le crime que le cadavre a été transporté dans la maison où on l'a découvert. Aucune arrestation n'a encore été faite. L'émotion dans la population est très grande ».

Autre meurtre sordide d'un enfant sur lequel s'étale complaisamment *L'Indépendant de la Dordogne* en donnant il est vrai des descriptions publiées par la presse anglaise. C'est une affaire qui fit grand bruit à l'époque, et dont le souvenir à Bradford persiste toujours. Elle est sans rapport avec le cas Jack l'Éventreur, mais s'explique ici par la médiatisation dont elle fit l'objet. Sources : pratiquement tous les journaux y ont consacré une place à partir du 31 décembre 1888.

21. *L'Écho de la Dordogne*, 1^{er} juillet 1889

« La police de Londres a enfin établi l'identité de la femme mutilée d'Alberer bridge. C'est une nommée Elisabeth Jackson qui a été vu la dernière fois le 31 mai, et qui avait disparu à cette date. L'enquête a prouvé qu'Elisabeth Jackson avait vécu avec un tailleur d'Ipswich, qu'elle l'avait abandonné pour venir à Londres où elle avait l'habitude de fréquenter des cabarets solitaires près de Battersea-Park [Battersea Park] Certaines circonstances relatives aux mutilations dont son corps a été l'objet, semblent ne plus justifier le soupçon qu'elle a été assassinée par l'introuvable Jack l'Éventreur ».

Plus intéressant sur la forme que sur le fond, avec des détails certes limités mais authentiques, ces lignes font se demander pourquoi *L'Écho de la Dordogne* reprend, après six mois de silence total, les faits divers criminels de

Grande-Bretagne plus ou moins marqués du sceau Jack l'Éventreur ? Par on ne sait quelle prescience, la rédaction a vu juste, car les semaines suivantes vont démontrer que le filon Jack l'Éventreur est loin d'être tari !

22. *L'Écho de la Dordogne*, 25 juillet 1889

« La pipe en terre trouvée auprès du cadavre de la fille Alice Mackenzie, la huitième victime de Whitechapel, a été reconnue par Mc Cormack, son ancien amant, comme ayant appartenu à ladite fille Alice qui fumait la pipe comme un vieux troupier. Le célèbre médecin aliéniste, le docteur Forbes Winslow, affirme que les crimes de Whitechapel sont l'œuvre d'un aliéné qui aurait eu depuis le 9 novembre, date de l'avant-dernier meurtre, un intervalle de lucidité. Cet aliéné, au dire du docteur, vient d'être repris de sa monomanie homicide, et il faut s'attendre à une nouvelle série à la rouge ».

Une information étrange par sa sècheresse, son aspect brut, et présentée comme si le lecteur avait une connaissance liminaire du sujet - ce qui est partiellement vrai -, mais pas de ce crime ignoré du reste de la presse locale. L'article nous présente plusieurs personnes, dont le célèbre aliéniste anglais Lyttelton Stewart Forbes Winslow (1844-1913), personnage pittoresque qui, à l'époque des crimes, prétendait posséder des talents de détective et avoir mis au jour l'identité de Jack l'Éventreur. Les théories qu'il exposa au grand public sur ce meurtre trouvèrent en face d'elles une ferme opposition en la personne des docteurs Phillips et Bond qui eurent par le passé l'occasion d'examiner les corps des victimes authentiques de l'assassin de Whitechapel : ni les blessures, ni l'arme ne correspondaient... Néanmoins, pour calmer la population, les forces de police seront augmentées de plus d'une cinquantaine d'hommes.

23. *L'Indépendant de la Dordogne*, 28 juillet 1889

« Il y a quelques jours à Londres, dans une petite allée de Whitechapel, un policeman se heurtait à un corps étendu par terre. Il se pencha, vit que c'était une femme, et la crut ivre. En la touchant, il reconnut qu'elle était morte. Elle était dans une mare de sang. Il la souleva et l'examina. La trachée artère était coupée comme avec un rasoir. La morte était sur le dos, ses jupes relevées, elle avait une seconde blessure au-dessous du ventre. C'est on le sait, la signature ordinaire du bandit ou du fou nommé Jack l'Éventreur ».

Il est pratiquement assuré que c'est l'article du 25 juillet de *L'Écho de la Dordogne* qui fit sortir *L'Indépendant de la Dordogne* du bois. Peu importent les éléments chronologiques et factuels entre ces deux quotidiens, c'est le nom de Jack l'Éventreur assigné à un crime véritable ou supposé qui les intéressent et, par la même occasion, nous permet d'y voir plus clair dans leur jeu. L'article suivant tendrait à le démontrer car il n'appelle pas de commentaire.

24. *L'Écho de la Dordogne*, 28 août 1889

« Hier, les passants dans Brunswick street à Londres, pouvaient lire, écrits sur un mur et sur le trottoir, ces mots : “Prenez garde à Jack l'Éventreur !” Il ne s'agit probablement que d'une fumisterie, néanmoins la police se tient sur ses gardes. D'autre part, on a reçu dans un atelier de Buckingham, place Road (?), un avis signé “Jack l'Éventreur”, dans lequel il annonce qu'il va faire parler de lui prochainement, ajoutant que la victime cette fois serait “une des vieilles filles dans Birdcage Walk”. Cet avis a été remis à la police ».

Birdcage Walk, ou la rue des anciennes volières royales, fut ouverte au public en 1828. Vers le milieu du XIX^e siècle, cette rue des beaux quartiers à proximité de Westminster allait devenir un lieu de rendez-vous très prisé des homosexuels et des travestis. Connaissant cela, ce court texte de *L'Écho de la Dordogne*, revêt un sens tout différent qui aura échappé au plus grand nombre...

25. *L'Écho de la Dordogne*, 13 septembre 1889

« La série des assassinats de femmes continue. On a trouvé l'autre nuit, dans Whitechapel, sous l'arche d'un pont de chemin de fer, le corps d'une femme assassinée et mutilée. Le meurtrier paraît avoir mis à l'accomplissement de son crime un acharnement extraordinaire ; il a coupé la tête et les bras et les a emportés ; il a ouvert le ventre et enlevé les entrailles. On suppose qu'il a dû mettre un certain temps à mutiler le corps, et cependant il n'a été vu de personne. Ce nouveau crime cause une agitation considérable. D'autre part on nous télégraphie ce matin de Londres que la police n'a aucun indice sur le meurtrier. Les médecins reconnaissent clairement dans ce nouveau crime le procédé de Jack l'Éventreur. La victime qui appartenait au monde interlope, était une femme d'environ 30 ans. Le corps n'était pas maculé de sang, ce qui porte à croire que le crime a été commis loin de là. Le cadavre de la malheureuse n'aurait été apporté en cet endroit que pour détourner les recherches. Le cadavre était entièrement nu. Une chemise ensanglantée gisait en lambeaux à quelques pas de là. L'on suppose que la mort remonte à plusieurs jours. Trois marins qui dormaient sous l'arche voisine du pont ont été arrêtés. Après avoir subi un interrogatoire où ils ont pu prouver qu'ils n'étaient pour rien dans le meurtre, ils ont été relâchés ».

Les faits : le 10 septembre 1889, à 5h15 du matin, le policier en patrouille William Penett fait la découverte d'un torse de femme démembré qui git sous l'arche d'un pont de chemin de fer à Pinchin Street, Whitechapel. Le corps est en putréfaction, à peine recouvert d'une vieille chemise tachée de sang. Immédiatement, des renforts policiers commencent la fouille et procèdent à l'interpellation de deux marins et d'un cireur de chaussures qui dormaient à quelques arches de là, apparemment peu incommodés par l'odeur nauséabonde

émanant des lieux... Ces trois personnes seront remises en liberté peu après car, sans aucun doute, totalement étrangères à ce crime dont il sera facilement démontré qu'il n'a pas eu lieu sous ce pont. L'enquête médico-légale rejettera, non sans qu'il ne subsiste quelques doutes dans les esprits d'un petit nombre de personnes, la main de Jack l'Éventreur. Une fois encore, la presse mènera sa propre enquête et suggèrera à propos de l'identité du cadavre le nom de Lydia Hart, une prostituée disparue depuis peu. Toujours cette même presse, se basant sur une estimation de la mort de la défunte au 8 septembre précédent, fera le rapprochement avec la date anniversaire du meurtre d'Annie Chapman, ce qui, on s'en doute, ne devait pas calmer les angoisses de la population. L'article, à quelques exceptions près concernant les mutilations qui sont exagérées, repose partiellement sur l'édition du *Times* datée du 11 septembre 1889.

26. *L'Indépendant de la Dordogne*, 27 septembre 1889

« On mande de Londres : La police a reçu une lettre qui dénonce comme l'auteur des meurtres de Whitechapel une femme de haute taille, habillée en homme et employée aux abattoirs d'Oldgate. Jusqu'ici on n'a trouvé aucune femme qui réponde au signalement, mais l'idée que Jack l'Éventreur est une femme gagne du terrain. Il serait curieux que Jack l'Éventreur fût en réalité Jacqueline l'Éventreuse. »

Il n'a pas été possible de retrouver l'origine de cette information, ni la lettre, mais notons que la théorie selon laquelle le meurtrier de Whitechapel serait une femme n'avait pas complètement échappé aux enquêteurs en ce temps là.

27. *L'Écho de la Dordogne*, 1^{er} octobre 1889

« Hier soir, l'association de la presse de Londres a reçu une lettre portant le timbre d'East London. L'adresse n'était pas de la même écriture que le texte. Voici ce que disait cette étrange missive : "Cher rédacteur, j'espère pouvoir recommencer mes "opérations" mardi ou mercredi. N'en dites rien à la police. Jack l'Éventreur." Les mots "Jack l'Éventreur" sont soulignés à l'encre rouge. »

La lettre datée et expédiée le 28 septembre 1889 existe encore de nos jours¹³. Elle porte l'adresse de la *Press Association*. 7, Wine Office Court. E.C. La dépêche insérée dans *L'Écho de la Dordogne* est tout à fait exacte et bien traduite.

13. EVANS et SKINNER, 2001, p. 284.

28. L'Écho de la Dordogne, 9 avril 1890

« Un crime qui rappelle en tous points les exploits de Jack l'Éventreur, a été découvert hier matin dans une des ruelles du quartier de Whitechapel, à Londres. Une nommée Hélène Montana, femme de mœurs légères, a été trouvée dans sa chambre baignant dans une mare de sang, la tête presque entièrement séparée du tronc, et le ventre terriblement mutilé. On apprit que, vendredi soir, Hélène Montana avait amené chez elle un Chinois. La police fit immédiatement des recherches ; on signala le passage du Chinois à divers endroits et finalement les agents de police firent irruption dans un hôtel garni où il avait dû se réfugier. Mais dans cet hôtel logeaient 30 Chinois, et tous nièrent énergiquement toute participation à l'assassinat d'Hélène Montana. La police a pris alors le parti d'arrêter les 30 Chinois ; jusqu'à plus ample information. »

De son vrai nom Helena Montana, elle ne fut pas une victime de l'Éventreur, mais une malheureuse prise dans un crime ordinaire que l'on a voulu relier à l'affaire faute d'avoir appréhendé le coupable. Citons parmi les quotidiens faisant référence à ce crime le *Star*, du 8 avril 1890. Au moins deux journaux américains reprirent également cette nouvelle ; il s'agit du *Harrisburg Daily Patriot* du 9 avril 1890 dans l'état de Pennsylvanie, ainsi que de la *Weekly Gazette and Stockman* du 10 avril 1890 diffusée à Reno dans le Montana. En 1890, ce type de nouvelles dans lequel on pouvait retrouver le nom de Jack l'Éventreur, ou associer son nom à un forfait, se vendait encore à l'étranger.

29. Le Journal de la Dordogne, 16 février 1891

« Une dépêche de Londres annonçait, d'après le Nottingham Guardian, le suicide de Jack l'Éventreur. Jack l'Éventreur lui-même a pris soin de démentir, d'une cruelle façon la nouvelle ainsi donnée. Voici en effet, les télégrammes que nous avons reçus aujourd'hui :

Londres, 13 février. « Une femme vient d'être trouvée ce matin assassinée dans Whitechapel. Le corps était mutilé. On croit être en face d'un nouveau meurtre de Jack l'Éventreur ».

Londres, 13 janvier (?) au soir. « La police du district de Whitechapel, où le cadavre de la jeune femme mutilé vient d'être trouvée, ne doute plus que cet assassinat ne soit l'œuvre de Jack l'Éventreur ».

Sans grand intérêt concernant la première partie, et difficilement vérifiable. *Le Journal de la Dordogne* se montrera plus explicite le lendemain.

30. Le Journal de la Dordogne, 17 février 1891

« On mande de Londres, le 15 février : Saddler, l'homme soupçonné d'être Jack l'Éventreur, a été arrêté dans le débit de boissons d'Upper Smithsfield. Pour expliquer les taches de sang constatées sur ses habits, il a

déclaré avoir été assailli par des inconnus dans les docks. Saddler a en effet le visage égratigné. L'inculpé nie s'être trouvé dans Chamber street la nuit du crime. Saddler est chauffeur à bord d'un navire. Il a été absent d'Angleterre pendant dix-huit mois, ce qui concorde avec la date de l'avant-dernier assassinat de Whitechapel. Interrogé sur ce qu'il faisait à cette époque, il n'a pu fournir de renseignements suffisants. Une femme est venue déposer que Saddler avait habité pendant plusieurs jours avec la victime du récent assassinat. L'enquête du coroner a eu lieu hier. Le jury, après avoir entendu les dépositions des constables qui ont découvert le corps de la victime, s'est ajourné à mardi prochain. On croit savoir que les dates des voyages à Londres du navire où est employé Saddler, coïncideraient avec les dates des dix crimes de Whitechapel. Son identité avec Jack l'Éventreur tend donc à s'établir. Pendant que la police se livrait à ses recherches et que Whitechapel était frappé de stupeur par la réapparition de l'Éventreur, une scène d'une brutalité révoltante, se passait sur le lieu du crime. Nous empruntons la description au *Daily News*¹⁴ : Une foule s'était rassemblée le soir sous l'arche, où le corps encore palpitant et chaud a été découvert par le constable, quelques secondes à peine après que le meurtrier eut fait son œuvre. Plus d'une boîte d'allumettes fut dépensée par des êtres à moitié abrutis, en cherchant la marque placée par la police sur le mur du tunnel, une croix grossièrement tracée pour indiquer le lieu exacte du crime. Les brûleurs d'allumettes et les créatures en leur compagnie riaient à qui mieux mieux. Trois fois, en moins de dix minutes, quelque grossier personnage s'amusa à saisir une femme dans la foule et à lui montrer "comment Jack a dû faire ça". Un orgue-piano bruyant se mit à jouer et garçons et filles de danser, les premiers hurlant un cœur improvisé sur les exploits de Jack ».

Probablement l'un des articles les plus complets et des mieux traduits jusqu'à présent. Ce meurtre, celui de la dénommée Frances Coles, généra une importante couverture médiatique à Londres, et inévitablement le nom de Jack l'Éventreur fit à nouveau réapparition dans les titres. À la différence des homicides précédents, cette fois la police tenait un suspect sérieux. On mena une enquête approfondie sur lui, et si la police prit de la distance le concernant avec les meurtres de Whitechapel, il n'en est pas moins vrai que Thomas Sadler, un individu violent, fut l'assassin de Frances Coles. Avec l'aide de son syndicat, Sadler réussit à obtenir une relaxe et ne fut plus inquiété. Cet article relate le dernier forfait enregistré dans les dossiers de police et du *Home Office Files* au sujet des meurtres véritables ou probables sur lesquels croyait-on voir la signature de Jack l'Éventreur. Il est certainement possible de trouver dans notre presse locale au-delà de 1890 quelques brèves ou allusions sur Jack l'Éventreur, mais il ne fait plus de doute que le filon ne fait plus recette comme avant ; d'ailleurs au Royaume-Uni, plus grand monde ne croit encore deux ans et plus après les faits survenus durant l'automne 1888 à l'implication de Jack

14. Le *Daily News* fut fondé en 1846 par Charles Dickens.

l'Éventreur. Il est désormais temps d'entrer dans les explications et d'essayer de comprendre pourquoi une série de crimes commis de surcroît à l'étranger a pu trouver une place si prégnante dans nos journaux.

X. Pourquoi une telle place dans nos journaux ?

Le fait divers criminel, ou judiciaire, a de nombreuses raisons expliquant son élévation et ses poussées ascendantes qui lui font traverser le temps et les lieux. La multiplication des faits divers marche régulièrement main dans la main avec la conjoncture économique des pays qui les brassent à pleines mains. Ne pas avoir à répondre d'un examen objectif de la réalité et des options politiques qui sont prises par un gouvernement offre de nos jours un champ immense aux faits divers pilotés par une corporation majoritairement marquée doctrinalement. Au crépuscule du XIX^e siècle, la France comme le Royaume-Uni avaient chacun des problèmes économiques et sociaux. Mais leurs presses étaient si différentes que le fait divers allait prendre deux directions divergentes dans son traitement. Dans une Angleterre se refusant à reconsidérer globalement ses fondamentaux, le cas Jack l'Éventreur allait permettre avec la presse de porter l'insécurité dans les rangs ministériels et la haute fonction publique en prenant l'opinion à témoin. Cette affaire sordide allait servir de révélateur d'un infra-monde sous ses aspects les plus crus et jusqu'alors occultés.

L'Écho de la Dordogne et *L'Indépendant de la Dordogne* se livrent indiscutablement sur cette période à de la concurrence, en se servant d'un fait divers. Néanmoins la question n'est pas éclaircie pour autant, car l'un et l'autre n'avaient qu'à regarder au plus près d'eux pour découvrir une histoire, un crime, sur lequel des investigations conduites par leurs journalistes auraient pu imposer une différence et capter un nombre plus important de lecteurs. Il n'en fut rien. Une fois encore, il convient de se tourner vers la presse anglaise afin d'élargir notre compréhension.

Le 5 octobre 1888, un journaliste correspondant du *Daily Telegraph* en France nous apprend ceci :

« Les "Meurtres de Londres" continuent d'alimenter les discussions et génèrent une grande animation dans la capitale. Les correspondants des principaux quotidiens français ont fait connaître ici les moindres détails de ces crimes abominables, mais également tous les aspects de la campagne de presse menée par le *Daily Telegraph* contre la stupéfiante inertie du ministre de l'Intérieur Mr. Henry Matthews. Un de ces correspondants en particulier fait allusion aux difficultés de trouver un exemplaire du *Daily Telegraph* après dix heures du matin, et il attribue cela à la fébrilité des lecteurs à propos de toutes informations concernant les meurtres, mais aussi parce qu'une grande majorité du public s'est jointe à la campagne de dénigrement contre le ministre

de l'Intérieur. Les commentateurs parisiens des crimes de Whitechapel n'ont de cesse de se répandre en sarcasmes contre l'impéritie de la police londonienne à traquer le ou les meurtriers ».

Ce quotidien britannique n'oublie pas non plus de rappeler aux Français, qui ont parfois la mémoire courte, que ce pays a par le passé connu aussi des crimes sériels tout aussi abominables que ceux frappant Londres, citant par exemple Louis-Joseph Philippe¹⁵. Ainsi donc, nous avons la certitude que notre presse locale ne prend pas au hasard ses nouvelles dans les bulletins de l'agence Havas. La publication d'une information dans *L'Écho de la Dordogne*, ou un de ses concurrents est avant tout la résultante d'une hiérarchie de la médiatisation : si Paris en parle, devaient penser nos publicistes, alors l'information se doit d'être répercutée par nous à notre niveau !

Un autre problème, d'ordre local celui-ci, suscite notre attention. Il est intrigant en effet de constater la poursuite de nouvelles sur Jack l'Éventreur sur une longue période, de manière très concise nous l'avons vu, dépouillées à l'extrême de leur environnement contextuel, sans soupçonner ici en parallèle avec nos quotidiens locaux la présence forte et plurielle de la presse parisienne. Force est de constater que pour reconstituer une information de ce type, il n'est pas possible de s'appuyer sur un seul quotidien. Avec toute la prudence requise par absence de preuve, imaginons aussi une « suggestion populaire » auprès de la direction de nos quotidiens locaux pour qu'ils délivrent plus ou moins de nouvelles sur un sujet précis.

Il y a toujours un danger à porter un jugement sur une époque révolue avec nos yeux d'aujourd'hui, c'est là que se doit d'intervenir en priorité la médiation de l'historien. Si la presse française (fig. 4) a relayé sur notre territoire la série homicide avec ses détails horribles, de l'autre côté du *channel*, la presse anglaise, conformément à l'esprit largement xénophobe qui prévalait, avait le plus grand mal à admettre la responsabilité d'un de ses citoyens dans ce déchainement de violence. Si les nouvelles que nous avons relevées



Fig. 4. Gravure de Beltrand et Clair-Guyot représentant le dernier crime de Jack l'Éventreur, publiée dans *Le Petit Parisien*, 1891.

15. Tueur de 7 femmes, probablement 10 entre 1861 et 1864, en particulier dans le 6^e arrondissement de Paris. Il sera exécuté le 24 juillet 1866 à l'âge de 35 ans. Voir *Le Petit Journal*, du 25 juillet 1866.

n'abordent pas ce point de manière directe, presque tous les journaux d'outre Manche ont à un moment ou un autre ciblé une communauté ou un étranger de passage. En effet, faute de coupable arrêté et remis aux mains de la justice, la France faisait une fois de plus les frais du climat délétère régnant dans les ruelles de Londres. Dans le *Times*, on pouvait lire dans le courrier des lecteurs : « Un déluge d'ouvrages d'une bestialité sans précédent arrive de Paris... Jamais depuis qu'il est devenu une nation, le peuple britannique n'a fait une aussi grande consommation d'ordures putrides. » Ce même mois d'octobre, l'éditeur Henry Viztelly fut condamné à 100 livres d'amende pour avoir publié une édition anglaise de *La Terre* de Zola, que le *Times* qualifiait « d'outrage à la pudeur ¹⁶ » ! La vérité était tout autre, ici comme au Royaume-Uni, où l'exposition de la mort humaine et animale, sa proximité avec les vivants n'a plus rien à voir avec nos pratiques actuelles aseptisées. Au XIX^e siècle, par exemple, de nombreuses morgues, dont celle de Paris, faisaient de l'exposition des corps à identifier un spectacle permanent autour duquel se pressait la foule à la recherche d'émotions fortes et gratuites, et dont l'affiche changeait tous les jours. Ce « spectacle » ouvert également aux enfants avait comme nos musées ses types de publics. En 1888, on disait à la morgue de Paris que la pire des curiosités est celle d'outre-manche : elle a un front d'airain et rien ne la rebute ¹⁷. Mais la responsabilité est autant partagée par celui qui offre à voir ce type de spectacle que par celui qui s'en repaît.

En dernière instance, la compréhension générale de ce phénomène nous oblige à retourner à Londres, et à examiner de plus près un quotidien discret dans notre recension, mais principal artisan de la renommée internationale de Jack l'Éventreur : il s'agit du *Star*.

Ce journal du soir voit le jour en janvier 1888 sous la direction de Thomas Powell O'Connor, un activiste irlandais, un des inventeurs du *New Journalism*, dont la forme tout autant que le fond ont pour équivalent la presse tabloïd et people actuelle. Le journal dès ses débuts cible la classe populaire, en commençant par le prix de vente (un *ha'penny* (half penny), un demi sou pour la comparaison avec notre ancien système monétaire), puis avec le style d'écriture en le rendant accessible au plus grand nombre. T. P. O'Connor va encore innover par l'utilisation de gros titres accrocheurs, d'illustrations ¹⁸ et l'exposition des détails les plus sordides. Les récents travaux de l'universitaire britannique Andrew Cook ¹⁹ ont mis en lumière que le *Star* ne s'est pas contenté de rapporter l'information, il y a pris une part active avec un mépris total de la déontologie journalistique. Le *Star* est partie prenante dans de multiples accusations sans fondement, d'approximations sur les faits, mais

16. CULLEN, 1966. p. 123.

17. CHERBULIEZ, 1891.

18. Dans les pages intérieures, pas encore à la une.

19. COOK, 2010.

plus grave il a créé de toutes pièces de faux documents pour accroître son tirage. De toute évidence, tous ces faux ont été planifiés par son directeur, lequel était en relation plus qu'étroite avec un journaliste *free lance* du nom de Frederick Best très vraisemblablement l'auteur de plusieurs lettres signées Jack l'Éventreur : un nom sorti tout droit de l'imagination de T. P. O'Connor. Frederick Best était un bon connaisseur de l'East end, il fut aussi celui qui relia les trois premiers meurtres entre eux avant d'être rattrapé par la réalité d'une véritable série homicide au mois d'août 1888. Andrew Cook a pu se procurer des échantillons d'écritures du journaliste Best, puis les a soumis à des expertises graphologiques. Les résultats s'avèrent plus que troublants, confirmant en cela ce que des policiers de l'époque soupçonnaient déjà²⁰. D'autres preuves, comme des notes d'actionnaires, extraites des archives de ce quotidien par Andrew Cook, ne sont pas tendres non plus envers Best accusé d'avoir fabriqué de fausses preuves et regrettant que ce dernier n'ait pas été renvoyé immédiatement de la profession. Malheureusement pour le journalisme, bien d'autres indices laissent supposer qu'il ne fut pas le seul à agir de la sorte. Toujours est-il que Best a rempli sa mission au-delà de toutes espérances puisque les ventes du *Star* atteignirent des sommets, le plaçant dans le quintet des journaux les plus vendus de Londres malgré son jeune âge ; à peine 9 mois d'existence et des bonds de progression allant parfois jusqu'à 55 000 copies de plus que la veille !

Arrivés au bout de ce périple, nous commençons à mieux appréhender comment se construit l'information et la manière dont elle arrive dans nos quotidiens et il est même permis de lui prévoir un bel avenir. Jack l'Éventreur dans les colonnes de nos titres de province est un dais écarlate posé sur des événements sociaux et politiques, mais sert aussi de dérivatif à l'épuisement de sujets sans cesse ressassés. Il est moderne en cela qu'il préfigure le traitement de l'information du XX^e siècle. Avant lui, le fait divers mettait à l'honneur des héros lorsqu'il en avait l'opportunité, aujourd'hui il ne présente plus que des victimes, quoi de plus normal dans une société où la reconnaissance sociale passe d'abord par la victimisation. Avec lui, les titres deviennent des accroches contenant les informations susceptibles de déclencher la pulsion d'achat du client, et en plus il se porte caution de la manipulation de ces marchés à conquérir. Le voilà encore explorateur des intimités, des parcours individuels, des pans entiers de l'espace social interdits de visibilité, de représentations

20. « Le 27 septembre, une lettre signée "Jack l'Éventreur" fut adressée à une agence de presse très connue. Ce document, lorsqu'il parvint à Scotland Yard, fut reproduit par voie d'affiches ; à mon avis, ce fut une décision malheureuse, lui attribuant un cachet officiel. J'ai toujours pensé y reconnaître le doigt taché d'encre d'un journaliste - et, un an plus tard, j'avais acquis une quasi-certitude quant à son auteur ! ». Texte cité par S. Bourgoïn (BOURGOÏN, 1998, p. 102), à propos d'un passage du livre de Sir Melville Macnaghten, *Days of My Years*, publié en 1914. Sir Melville Leslie Macnaghten (1853-1921) était un policier de haut rang à la *London Metropolitan Police* (Scotland Yard).

jugées indignes de la presse dite convenable. Néanmoins sa manipulation exige des mains expertes, car si sang à la une est capable de transmuier le plomb en or, de détourner les inquiétudes populaires sans les assoupir, il peut laisser croire qu'un acte isolé comme le sien exige une réponse politique, qu'une exception dissimule un fait de société au sens le plus large dont il faut absolument se prémunir. Là, Jack devient très dangereux.

S. B.

Bibliographie

- BOURGOIN (Stéphane), *Le livre rouge de Jack l'Éventreur*, Paris, éd. Grasset, 1998.
- CHARLOT (Monica) et MARX (Roland), *La société victorienne*, Paris, éd. A. Colin, 1978.
- CHERBULIEZ (Ernest), « La morgue de Paris », *Revue des Deux Mondes*, t. 1, 1891. p. 344-381.
- CHESNEY (Kellow), *Les bas-fonds de Londres. Crimes et prostitution sous le règne de Victoria*, Paris, éd. Robert Laffont, 1981.
- COOK (Andrew), *Jack The Ripper: Case Closed*, London, Casemate Pub & Book Dist Llc, 2010.
- CULLEN (Tom A.), *Jack l'éventreur. Quand Londres marchait dans la terreur*, Paris, éd. Denoël, 1966.
- EVANS (Stewart P.) et SKINNER (Keith), *Jack The Ripper. Letters From Hell*, Sutton Publishing Limited, Phoenix Mill Thrupp. Stroud, Gloucestershire, United Kingdom, 2001.
- EVANS (Stewart P.) et SKINNER (Keith), *The Ultimate Jack The Ripper Companion. An Illustrated Encyclopedia*, New York, Carrol & Graf Publishers, 2001.
- HAGGARD (Robert F.), "Jack the Ripper as the Threat of Outcast London", *Essays in History*, published by the Corcoran Department of History at University of Virginia, vol. 35, 1993.
- INWOOD (Stephen), *A History of London*, New York, Carrol & Graf Publishers, 1998.
- LINTON (Davis) et BOSTON (Richard), *The Newspapers Press in Britain: An Annotated Bibliography*, London Mansell, 1987.
- MARX (Roland), *Jack l'Éventreur et les fantasmes victoriens*, Paris, éd. Complexe (coll. La Mémoire des Siècles), 1987.
- PALMER (Michael B.) et TUNSTALL (Jeremy), *Liberating Communications: Police-Making in France and Britain*. Oxford, Blackwell, 1990.
- THOMSON (Basil), *The Story of Scotland Yard*, New York, Garden City, 1936.

Le mariage de la dernière des Talleyrand-Périgord

par Jacques BERNOT*

En 1969, le Tout-Paris politique et mondain bruisse. Les gens « bien informés » se répandent : « Violette de Talleyrand-Périgord se remarie ». Qui est Violette de Talleyrand-Périgord ? Une belle femme, blonde, mince et racée, fort élégante. Son nom nous est évidemment familier et les anciens comtes de Périgord, dont la racine se fonde, par les femmes, dans la famille carolingienne et bosonide, étaient possessionnés dès le X^e siècle. Lorsque Hugues Capet demande, un jour, au comte de Périgord, peu aimablement : « Qui t'a fait comte » ?, celui-ci lui répond, du tac au tac : « Qui t'a fait roi ? ». Les comtes de Périgord - qui se prénommaient Hélié, Boson ou Archambaud - régissent notre belle province jusqu'au XIV^e siècle et la perdent par la confiscation de son comté à Archambaud VI le Jeune, en 1399, pour cause de trahison envers le roi de France au profit des Anglais, pendant la guerre de Cent Ans. Leur devise en patois « Ré que Diou » (je n'ai de roi que Dieu) montre leur orgueil.

La branche des Talleyrand est une branche cadette de ces comtes de Périgord, issue du comte Hélié V qui vivait à la fin du XII^e siècle. Talleyrand vient sans doute de ce que l'un d'eux maniait bien l'épée et à proprement parler « taillait les rangs » de ses adversaires. Possessionnée au départ à Grignols, cette branche s'est enrichie, par mariages successifs, des seigneuries

* Conférence prononcée devant l'association *La Truffe* en mars 2012. Cf. BERNOT, 2011.

de Chalais et d'Excideuil puis de Mareuil. Elle n'a pas donné beaucoup de personnages illustres et ses descendants se sont enfoncés dans une certaine obscurité, conservant toutefois leurs terres. Au XVII^e siècle, le comte de Chalais conspire : il est décapité sur l'ordre de Richelieu. Heureusement, un demi-siècle plus tard, son neveu épouse une femme... de tête mais il mourut avant que celle-ci ne triomphe en politique en Espagne, sous le nom de princesse des Ursins. Elle n'en fit pas moins de ses neveux Talleyrand, les princes de Chalais, des grands d'Espagne. L'un d'eux épouse une Mortemart, petite-fille de Colbert : cela redore le blason. Au XVIII^e siècle, les Talleyrand sont divisés en trois branches (princes de Chalais, comtes de Périgord et barons de Talleyrand). Les cadets vivent à la cour mais n'y occupent pas de places de premier plan : dames d'honneur ou écuyers. À Paris, ils vivent en location rue Garancière, derrière l'église Saint-Sulpice (voir la plaque apposée sur cette maison).

C'est Charles-Maurice, évêque d'Autun puis ministre des Relations extérieures du Directoire puis de l'Empire qui est le grand homme de la famille et rétablit sa fortune. Lorsqu'il est nommé au poste de ministre, il se jette dans sa voiture en disant : « Et maintenant il faut faire une fortune immense... une immense fortune ! ». Il va y parvenir sans s'embarrasser de scrupules. Le « Diable boiteux », c'est lui. Napoléon le comble et lui offre par exemple le domaine de Valançay, dans l'Indre, avec ses dix mille hectares. Mais Talleyrand touche aussi des pots de vin de tous les souverains d'Europe. Napoléon qui sait ces trahisons lui jette un jour : « Tenez, vous êtes de la m... dans un bas de soie ! ». À dire vrai, la famille Talleyrand-Périgord va vivre de cette fortune jusqu'au XX^e siècle puis connaître des hauts et des bas. La branche aînée, celle des princes de Chalais, qui possède encore Chalais, Excideuil, Mareuil et Grignols, s'éteint dans les mâles en 1883 et fait donation de ses châteaux et de ses terres en Périgord - soit six cents hectares et une valeur de 100 000 francs or - à l'institution charitable des Hospices de Chalais qui en revendra une partie (comme les châteaux de Mareuil et Grignols). Le titre de prince de Chalais passe à la famille de Galard-Brassac, possessionnée alors à La Rochebeaucourt.

Quant à la branche cadette des ducs de Talleyrand, pourtant prodigieusement enrichie par les commissions de l'oncle ministre, elle n'a ensuite donné que des personnages de second plan : Boson, prince de Sagan, le grand-père de Violette, qui a épousé la fille du banquier Sellière, est jugé comme l'« arbitre des élégances » sous le Second Empire, mais cela suffit-il ? Le père de Violette, le duc Hélié de Talleyrand et de Sagan, est lui-même tombé dans une quasi-gêne quand il réussit providentiellement à se marier avec Anna Gould. Qui est Anna Gould ? Récemment divorcée du sémillant Boni de Castellane, avec qui elle eut trois fils, Anna est, à dire vrai, plutôt laide mais riche de 15 millions de dollars qu'elle tient de son père, Jay Gould, l'un des rois des chemins de fer américains. Boni disait qu'elle était belle « vue de dot »

et appelait peu élégamment leur chambre à coucher « la chapelle expiatoire ». Il mange la dot en faisant construire à Paris, avenue du Bois (Foch), le Palais-Rose qui pastiche le grand Trianon de Versailles, puis le château de Grignan, en Provence. C'en est trop : Anna divorce. Quelque temps plus tard, elle épouse le propre cousin de Boni, Hélié de Talleyrand. Les deux hommes en viennent aux mains, dit-on.

Hélié de Talleyrand s'installe donc avec Anna au château du Marais, que celle-ci a acheté près de Dourdan, au sud de Paris, ainsi qu'au Palais-Rose, à Paris. Ils n'ont qu'un fils, qui se suicide par chagrin d'amour à vingt ans, et Violette. Celle-ci perd son père en 1937. Elle se marie avec James de Pourtalès, d'une famille protestante. Il en naît trois enfants. Puis les oncles Talleyrand de Violette meurent, sans enfants, l'un après l'autre. Valançay est vendu par les héritiers au département de l'Indre. Violette se retrouve, à partir de 1968, la dernière survivante de l'illustre famille féodale et du titre de duchesse de Sagan.



*Fig. 1. Gaston et Violette Palewski
(musée Gaston Palewski, château du Marais).*

C'est donc cette Violette, dernière des Périgord, qui se remarie. Selon les termes pudiques de Palewski lui-même, Violette et lui sont « fiancés » depuis longtemps lorsqu'ils se marient. Mais pourquoi Paris bruisse-t-il en 1969 ? Parce que Violette épouse un homme des plus en vue : le président du Conseil constitutionnel, l'homme qui proclame le résultat des élections présidentielles et qui installe le nouveau président à l'Elysée. Mais que Violette épouse le président du Conseil constitutionnel n'a, en soi, rien d'étonnant. Le surprenant est qu'elle épouse Palewski, un homme de 68 ans au parcours des plus atypiques.

Qui est Gaston Palewski ? À dire vrai, un certain mystère plane sur les origines et sur les jeunes années du personnage qui, sur ce sujet, se montre d'une discrétion extrême. Il se présente comme issu d'une famille polonaise installée en France depuis longtemps. Il y a de la vérité là-dedans mais pas une totale vérité. En fait, le père de Gaston, Moïse Palewski, est arrivé à Paris en 1887, fuyant la misère de la Pologne sous domination russe. Brillant sujet, il a, à force de privations et de petits boulots, réussi à poursuivre ses études jusqu'à l'École centrale. Ingénieur, il s'emploie dans le secteur sucrier et épouse une jeune fille de l'immigration bessarabienne, installée à Paris au

même moment, Rose Diamant-Berger. Le jeune ménage est naturalisé en 1898 et Moïse devient Maurice. Deux fils naissent. Le cadet, en 1901, c'est Gaston Palewski. Maurice Palewski fonde une entreprise qui se spécialise dans les vernis protecteurs utilisés par l'aviation naissante pour les ailes d'avion. La famille s'embourgeoise et, à Paris, quitte le Faubourg-Poissonnière où Gaston était né pour le VII^e arrondissement. Gaston est élève du lycée Michelet mais, avec l'adolescence, sa santé s'étiole et ses parents l'inscrivent dans un collège du sud de l'Angleterre pour qu'il puisse y prendre de l'exercice au grand air.

Le frère aîné, brillant, entre à Saint-Cyr et, jeune officier, prend part aux derniers engagements de la première guerre mondiale puis est envoyé avec le corps expéditionnaire qui guerroye en Pologne face aux bolchéviques. De son côté, Gaston, plutôt porté sur la lecture et les antiquités, passe sa licence ès lettres en Sorbonne, tout en fréquentant distraitemment l'École du Louvre. Il s'inscrit deux années de suite à Sciences Po' mais il n'en remporte pas le diplôme. Puis, il obtient de ses parents de poursuivre ses études à Oxford, ce qui n'est pas banal pour un Français de l'époque. En vérité, il n'y travailla que mollement et n'en ramène aucun diplôme. Pourtant, il n'hésite pas, tout au long de sa vie, à se présenter comme un « ancien d'Oxford » ce qui impressionne beaucoup les braves gens.

Puis Gaston est appelé à effectuer son service militaire. Il rate les EOR, en sort sergent. On l'affecte dans un régiment de Zouaves. La famille s'esclaffe. Heureusement, l'un de ses cousins Diamant-Berger a commandé l'escorte du maréchal Lyautey au Maroc. Il pistonne Gaston qui réussit à se faire affecter à Rabat en tant qu'attaché au cabinet du brillant maréchal, gouverneur général du Protectorat. Àuprès de lui, Gaston va se façonner. Il jouit, en effet, d'un grand sens de l'imitation et d'un tempérament conciliant qui plaît aux personnes importantes qu'il côtoie. Il va prendre les façons « grand genre » du maréchal, pour qui tout le mode est son « Cher, Cher Ami ». Mais, à l'été 1925, le gouvernement se lasse des manières de proconsul de Lyautey, lui envoie Pétain pour le contrer au Maroc et le rappelle à l'automne.

Voici Gaston de retour à Paris. Il n'a que sa licence ès lettres et les relations limitées de ses parents. Il perd son temps pendant des mois à traîner avec quelques amis, à ébaucher quelques histoires d'amour avec des jeunes filles qui ne le trouvent pas assez bien pour elles, à fréquenter les antiquaires, les galeries de tableaux et à tenter de se pousser dans quelques salons politiques ou littéraires comme il en existe encore. Il se convertit au catholicisme sous la direction de l'abbé Mugnier, vicaire à Sainte-Clotilde, la paroisse des duchesses. Ce sont les Années folles. Par une dame – eh oui, Gaston devient un homme à femmes ! – il obtient un premier emploi dans une maison d'édition du quartier Saint-Sulpice à Paris. Il s'y ennuie à périr mais y reste jusqu'en 1928. Puis, sur une nouvelle recommandation féminine, il est embauché comme rédacteur au *Bulletin quotidien*, le BQ, un périodique soutenu par le puissant Comité des forges dont il soutient l'idéologie anti-syndicale et pro-capitaliste. Au BQ, il

retrouve Wladimir d'Ormesson qu'il a connu à Rabat et bien d'autres jeunes talents qui servent les intérêts des puissants comme François de Wendel ou les sidérurgistes du Creusot, les Schneider. Il devient ainsi un jeune homme d'influence, un synarque comme on disait alors.

C'est là qu'en 1928, on lui propose de devenir l'attaché parlementaire de Paul Reynaud, alors étoile montante du parti de centre droit l'Alliance démocratique. Ils vont s'entendre à merveille si bien que Palewski demeura, pendant plus de dix ans, le principal collaborateur de Reynaud dans ses divers postes politiques jusqu'à la seconde guerre mondiale. Reynaud devient ministre des Finances en 1930 et Gaston vient trôner rue de Rivoli. Puis Reynaud devient ministre des Colonies en 1931. Gaston devient son directeur adjoint de cabinet. Il prend part à l'organisation de l'Exposition coloniale dont l'instigateur est le maréchal Lyautey, son ancien patron. Il accompagne son ministre dans un grand périple en Indochine. Mais, à la faveur d'un des innombrables remaniements ministériels dont la Troisième République a le secret, Reynaud troque le portefeuille des Colonies contre celui de la Justice. Gaston le suit quelques mois place Vendôme, comme directeur de cabinet. Le modeste licencié est, en quelques années, devenu un Monsieur avec lequel il faut compter. Il est fait chevalier de la Légion d'honneur et s'installe dans un appartement de la rue Bonaparte, près du quai Malaquais, qu'il décore en chinant les antiquaires du Faubourg Saint-Germain. Il n'y a d'ailleurs pas que les brocantes que Gaston écume à ses moments perdus, dans le noble faubourg. Gaston, qui a passé la trentaine, est un célibataire endurci qui s'est fait une spécialité de séduire des femmes mariées appartenant au monde, au « gratin » comme on dit alors. Il fréquente le salon de la princesse polonaise Dolorès Radziwill, une aristocrate polonaise actionnaire du casino de Monte-Carlo, et celui de la princesse Edmond de Polignac, héritière des machines à coudre Singer qui protège des musiciens comme Satie ou Ravel. Mais, à partir de 1932, Paul Reynaud se retrouve dans l'opposition à Pierre Laval. Il est, en effet, favorable à une dévaluation et à une politique de fermeté vis-à-vis de l'Allemagne de Hitler.

Un jour de 1934, Reynaud demande à Palewski de recevoir un officier qui vient d'écrire un livre qui fait du bruit. C'est ainsi que celui-ci voit arriver un géant altier. Ce géant, c'est le colonel Charles de Gaulle. Le courant passe aussitôt entre les deux hommes. Ils ont en commun l'amitié car le cousin germain de Gaston, un Diamant-Berger, a été prisonnier en Allemagne avec de Gaulle pendant la première guerre mondiale, mais aussi l'admiration commune pour le maréchal Lyautey. Palewski va accorder une grande estime à l'officier qui devient l'un des principaux inspirateurs de Reynaud en matière de politique de défense.

Mais Paul Reynaud ne peut pas empêcher le Front populaire, ni les accords désastreux de Munich. Lorsqu'il redevient ministre, en 1938, il est déjà presque trop tard. Au sein de son cabinet, Palewski a toutes les peines

du monde à s'opposer aux tenants du courant de l'entente avec l'Allemagne hitlérienne. M^{me} de Portes, la maîtresse de Reynaud, ne peut pas le souffrir et lui mène la vie dure, avec la complicité d'Édouard Daladier, le puissant ministre radical. La guerre est déclarée en 1939 mais ce n'est encore que la drôle de guerre. Excédé par les intrigues, Palewski quitte avec fracas le cabinet de Paul Reynaud en janvier 1940 et demande à s'engager dans une escadre de bombardement dans l'armée de l'Air.

Puis c'est l'invasion allemande. Palewski participe au combat mais ses missions ne sont que des replis successifs. Dans la débâcle, il cherche vainement de Gaulle, à Tours puis à Bordeaux où il se trouve le 15 juin. C'est l'effondrement. Alors, comme s'il jetait une bouteille à la mer, Palewski envoie un message à de Gaulle : « Dites-moi où vous êtes et je vous rejoindrai ». Mais il est obligé de suivre son escadre jusqu'en Afrique du Nord où celle-ci est repliée. À Tunis, il tente vainement de convaincre le gouverneur général de résister. Il rencontre ensuite le général Noguès, commandant en Afrique du Nord, pour l'inciter à poursuivre la lutte contre l'Allemagne malgré l'armistice que vient de signer le maréchal Pétain : peine perdue ! Il se rend au Maroc où vient le trouver la nouvelle catastrophique du bombardement de la flotte française par une escadre britannique à Mers el-Kebir. À qui se vouer si les Anglais frappent encore leur allié alors qu'il est à terre ? De Gaulle lui fait dire : « Venez à Londres ». Avec des complicités, il parvient à fuir vers le Portugal où l'ambassadeur d'Angleterre le fait monter dans un avion qui part pour Londres.

Voici Palewski à Londres, en août 1940, effaré du calme des Britanniques face à la menace nazie. De Gaulle n'est pas là car il est déjà reparti pour Dakar où il va encore échouer à tenter de soulever l'Afrique française. Churchill convoque Palewski. Celui-ci plaide en faveur de de Gaulle. L'homme du 18 juin revient enfin à Londres où il engage aussitôt Gaston comme directeur des Affaires politiques de la France libre.

Gaston Palewski va assumer ces fonctions pendant sept mois. C'est une époque affreuse où la France libre ne représente rien, ni pour les Anglais ni pour les Américains. Il faut se battre sur tout. Palewski remonte le moral de de Gaulle, comme il peut. Le soir, quand il n'y a pas d'alerte, il sort avec les aristocrates anglais qui l'ont adopté. Mais le mal du pays l'emporte. Au début de 1941, n'en pouvant plus de Londres et de ses brouillards, il demande à de Gaulle à être envoyé en mission au loin. De Gaulle a pour principe de ne jamais dire non à quelqu'un qui veut se battre : il nomme Palewski comme délégué de la France libre pour l'Est africain, avec pour mission de regagner Djibouti et son port à la cause de la France libre.

Au terme d'un voyage homérique, Palewski arrive à Addis-Abeba où il est reçu par le Roi des rois. Il obtient que le chemin de fer d'Addis-Abeba à Djibouti soit maintenu sous contrat d'exploitation française. Mais il se rend compte, notamment par une mission au Caire, que les Britanniques cherchent

à écarter la France libre de cette zone pour mieux contrôler leur port d'Aden. Il va cependant mettre en place quelques moyens militaires qui permettront, peu après, de rallier Djibouti à la cause gaulliste. Mais, la mission n'est pas un succès sur le plan diplomatique et de Gaulle estime que Palewski lui est plus utile à Londres. Il l'y rappelle en novembre 1942. Il le nomme directeur de cabinet. Palewski va conserver cette charge délicate pendant quatre ans. À quoi sert un directeur de cabinet ? À tout : veiller sur la sécurité du général, sur le confort de sa vie quotidienne, gérer son agenda, éviter les incidents entre collaborateurs du cabinet, assurer son information, etc. Palewski excelle dans ces fonctions ou son humour et son tempérament diplomate font merveille.

Le soir, il recommence à sortir parmi les gens chics de Londres. Il y fait connaissance de Nancy Mitford, une jeune femme de la société qui appartient à une famille connue, apparentée à Churchill, et dont les sœurs, plus belles et brillantes les unes que les autres, ont pourtant défrayé la chronique anglaise. Diana, la plus belle, se marie d'abord avec l'héritier millionnaire des bières Guinness qu'elle abandonne pour épouser le leader fasciste anglais Oswald Mosley. Churchill les fait arrêter en 1940 et ils passent toute la guerre en prison. Unity tombe follement amoureuse de Hitler et, ne supportant pas la déclaration anglaise de guerre à l'Allemagne nazie, va tenter de se suicider mais se rate et végète jusqu'en 1948. Jessica, par réaction, devient militante du parti communiste puis épouse un syndicaliste américain partisan de la cause des Noirs. Deborah épouse le duc de Devonshire et restaure le magnifique domaine de Chatsworth. Nancy passe sa vie au milieu d'un groupe d'aristocrates anglais et d'esthètes comme le photographe Cecil Beaton, l'écrivain Evelyn Waugh, l'acteur Noël Coward. Gaston et Nancy deviennent amants et Gaston fut le grand amour de la vie de Nancy. Hélas, cet amour n'était pas payé de retour.

Mais l'Histoire est en marche. Sept mois plus tard, les troupes américaines ayant libéré l'Afrique du Nord, une conférence se tient à Anfa pour essayer de concilier de Gaulle et le champion des Américains, le valeureux général Giraud. Puis de Gaulle part installer la France libre à Alger. Palewski l'y suit, toujours comme directeur de cabinet. Peu à peu, un gouvernement de la France libre s'établit. L'œuvre est immense et le labeur exténuant. En juin 1944, le débarquement en Normandie est effectué. De Gaulle, accompagné de Palewski débarque à son tour à Courseulles, et rétablit la légitimité républicaine. Puis, il se rend aussitôt aux États-Unis pour plaider la cause de la France. Il revient en France pour entrer, dans la suite de la division « Leclerc » à Paris en août 1944. Il s'installe au ministère de la Guerre, rue Saint-Dominique, d'où il était parti quatre ans plus tôt.

Gaston reste son directeur de cabinet. Il faut recevoir Churchill à Paris en grande pompe, mais aussi lutter pied à pied contre la subversion communiste qui fait rage. Il lui faut aussi veiller sur la restauration de « La Boisserie », à Colombey, qui a été pillée par les Allemands. Lui-même est sans logis puisque son appartement de la rue Bonaparte a été mis sous séquestre par les nazis

pendant l'Occupation. Il lui faut récupérer ce logement. Il rencontre Malraux qui va devenir membre du gouvernement et devient son ami. Il accompagne de Gaulle en mission en Iran puis en Union soviétique où Staline le traite mal. De retour à Paris, le soir, il reprend ses sorties en ville et se lie avec l'ambassadeur d'Angleterre Duff Cooper. Il devient un homme très lancé, d'autant plus que bien des Parisiens - de Cocteau à Louise de Vilmorin - qui ont un peu trop dîné avec les Allemands entre 1940 et 1944, ont besoin de se refaire une respectabilité. L'amitié de Gaston leur servira de « savonnette ». Pour le reste, le régime des partis retrouve les mauvaises habitudes de la Troisième République malgré l'adoption d'une nouvelle Constitution. De Gaulle ne peut pas supporter cette division et, en janvier 1946, il démissionne et rentre à Colombey.

Palewski se retrouve sur le sable. Pour vivre, il fait un peu de journalisme, comme pigiste pour des revues étrangères. Surtout, il reste un fidèle de de Gaulle. Autour de lui se rassemble le groupe des inconditionnels : Debré, Soustelle, Pompidou, Louis Vallon et quelques autres. Une année passe dans la confusion politique. En 1947, de Gaulle propose aux Français la création du RPF qui va connaître un succès aussi grand qu'éphémère. Palewski se lance dans l'arène politique et devient un débateur réputé au risque de recevoir les horions de militants communistes. Il finit à l'hôpital un jour et de Gaulle lui apporte, avec une mine inexprimable, des bonbons pour le consoler des gnons qu'il a reçus puis va jusqu'à rendre visite, avec Madame de Gaulle, à sa maman. N'oublions pas que Gaston a passé les 45 ans ! Puis, le RPF fait naufrage et les gaullistes se divisent. De Gaulle entre dans sa traversée du désert pour une décennie.

Palewski trompe sa déception en chinant chez les antiquaires et en poursuivant les conquêtes féminines. Mais Palewski a un secret : il ne s'attache pas. Il ne demande rien. Il respecte les convenances. Pour les femmes mariées, c'est un partenaire discret. Nancy Mitford, folle amoureuse, pleure et écrit des romans à succès pour oublier.

En 1951, Palewski est élu député RPF de Saint-Denis, pourtant un bastion communiste. Il va devenir pendant deux ans vice-président de l'Assemblée nationale. Il retrouve avec bonheur les couloirs et les huissiers du palais Bourbon qu'il avait tant fréquentés vingt ans plus tôt dans le sillage de Paul Reynaud. En 1955, il devient ministre délégué dans le gouvernement Edgar Faure. Il a en charge notamment les questions atomiques. Il va se passionner pour celles-ci, au point d'être qualifié de « M. Atome ». Mais l'instabilité ministérielle est à son comble. Il doit, au bout de huit mois, quitter le gouvernement pour des considérations de politique étrangère. Puis Edgar Faure, qui a malencontreusement dissout l'Assemblée, est à son tour balayé. Voici Palewski obligé de nouveau de faire du journalisme, car il a été battu aux législatives.

Enfin, de Gaulle va lui obtenir l'ambassade de France à Rome en 1957. Pour Palewski, c'est un couronnement. Il va faire merveille au Palais Farnèse qu'il restaure et où il reçoit avec faste, non seulement l'aristocratie pontificale mais tout ce que l'Italie compte d'industriels et d'artistes. On le voit partout en Italie : Naples, Florence, Venise. Il s'y dépense sans compter et son passage de cinq années laissera un souvenir inoubliable aux Italiens. Il a rompu avec Nancy Mitford qui était restée, jusqu'alors, épisodiquement sa maîtresse. De Gaulle vient en visite officielle à Rome : c'est un triomphe, en dépit des différends franco-italiens sur la politique européenne.

En 1962, Pompidou, que Palewski avait fait entrer au cabinet de de Gaulle en 1944, est nommé Premier ministre : il offre à Palewski le portefeuille de la Recherche comme ministre d'État. Retour à Paris, place de la Concorde, pour Gaston. Il va être un ministre très actif. Il modernise la gestion des chercheurs et le CNRS. Il crée la base spatiale de Kourou en Guyane. Il crée la base de Mururoa pour les expériences atomiques mais il est lui-même victime d'un accident terrible lors d'une explosion nucléaire ratée dans le Sahara. Il tente, sans grand succès, de favoriser l'industrie française de l'informatique.

Mais, en 1965, de Gaulle le nomme président du Conseil constitutionnel. Sa première tâche y est d'ailleurs de veiller sur le bon déroulement de la première élection présidentielle au suffrage universel qui est remportée - au second tour seulement - par le Général. Au Palais-Royal, où siège la haute juridiction, comme à Rome, Palewski va restaurer les locaux dont il est le maître avec un goût parfait. Il y voisine avec son vieil ami Malraux, ministre de la Culture. C'est là que les trouvent les « Événements » de mai 1968 qu'ils ont bien du mal à comprendre, eux les barons du gaullisme.

Puis, en 1969, peu avant la démission définitive du général, c'est donc la nouvelle surprenante : Gaston se marie ! Avec Violette de Talleyrand ! Lui, le fils d'émigré polonais, épouse l'héritière des féodaux comtes de Périgord. Quel parcours ! La vérité est que ces deux êtres sont liés depuis bien des années. Palewski se marie à soixante-huit ans. Finies les aventures ! Violette vend le Palais-Rose, avenue Foch, qui est démoli. Certains accusent Gaston d'avoir obtenu que le ministère de la Culture ferme les yeux sur ce vandalisme. Le ménage s'installe au château du Marais, près de Dourdan, dans la grande banlieue de Paris, dont Gaston ne se lassera pas d'admirer le jardin et les fleurs, saison après saison.

Mais, en 1970, c'est la nouvelle de la mort de de Gaulle. Pour Palewski c'est une perte irréparable et s'il continue de présider le Conseil constitutionnel, non sans brio, jusqu'en 1974, le cœur n'y est plus. Pour se distraire, Palewski accepte la présidence du comité de sauvegarde de Venise et celle de l'association « France Italie », il devient membre de l'Académie des Beaux-Arts.

Palewski a encore dix années à vivre, dans une demi-retraite, partagée entre la rue Bonaparte, le château du Marais et la villa des Talleyrand à Cabourg. Il rédige ses *Mémoires d'action*. Il préside la *Revue des Deux-Mondes* où il écrit des chroniques un peu pontifiantes, il publie un livre de correspondance de Talleyrand, en utilisant les archives de Violette. Il accepte la présidence de l'Institut Charles de Gaulle. Dans les années 75, l'aîné des fils de Violette, Hélié de Pourtalès, épouse Eugénie de Witt, dont la famille, alliée aux princes Napoléon, possède une propriété à Cendrieux. Vous voyez que nous ne sortons pas de la Dordogne ! Puis Gaston perd, un à un, ses nombreux amis et, désespéré, s'exclame un jour : « Ma vie est devenue comme la voie Appienne : bordée de tombeaux » ! Il contracte une leucémie, probablement due à l'accident nucléaire dont il a été victime vingt ans plus tôt comme ministre. Il meurt en septembre 1984. À ses obsèques solennelles, à Saint-Louis des Invalides, toute la France officielle est présente : l'Institut, le Conseil constitutionnel, etc. Il aurait bien aimé...

Violette lui survit jusqu'en 2003. Pour tous, elle reste Madame Palewski mais il est dit qu'au château du Marais, jusqu'au bout de sa vie, le maître d'hôtel annonce les repas placés en disant : « Madame la duchesse est servie. »

J. B.

Bibliographie

BERNOT (Jacques), *Gaston Palewski, premier baron du gaullisme*, Paris, éd. F. X. de Guibert, 2011.

Michèle Brunet (1913-2006)

De la place du Canton à *Lecture pour tous*

par Hervé LAPOUGE

Quatre romans à succès, plusieurs nouvelles, une notoriété et une considération bien établies dans le monde de la littérature n'ont pas suffi à persuader la Nontronnaise Michèle Brunet de poursuivre son œuvre, au risque de voir le souffle du temps la précipiter dans un oubli crépusculaire...

Place du Canton

Nous sommes au tout début de l'année 1909 à Nontron, petite ville de quelque trois mille cinq cents habitants (1906 : 3 426 hab. – 1911 : 3 508 hab.), à la fois rurale par son commerce, ses marchés et ses foires, et artisanale et industrielle par sa tradition coutelière et la fabrication toutefois encore balbutiante de sa pantoufle en feutre.

Constant Arthur Epinoux vient de se rendre propriétaire du commerce d'épicerie et débit de boissons tenu jusqu'alors par la famille Agard à l'angle de la place du Canton et de la rue de Périgueux (fig. 1).

Fils de Jean Baptiste Epinoux, cordonnier, et de Marie Léontine Morisset, ménagère, Constant Arthur a vu le jour le 5 octobre 1884 à

Limalonges, petite commune de moins de 1 000 habitants de l'arrondissement de Niort, dans les Deux-Sèvres. Après de courtes études primaires, il oriente sans attendre son futur professionnel en devenant garçon épicier chez « Félix Potin » à Paris.

Avant d'arriver à Nontron et alors qu'il travaille encore chez « Félix Potin », le 6 avril 1907, Constant Arthur, qui a alors vingt-deux ans, épouse Léa Suzanne Germaine Vignaud à Civray dans la Vienne, d'où cette dernière, tout juste âgée de dix-sept ans, est originaire.

Le 16 décembre 1908, alors que Constant Arthur prépare à Nontron l'ouverture de son magasin pour le 1^{er} janvier suivant, Léa Suzanne donne au couple, chez ses parents à Civray, place Gambetta, où elle accouche, un premier enfant : Paule Zélie Andrée Constance.



Fig. 1. La place du Canton et le Café des Voyageurs à Nontron.

Au fil des jours, si le Café des Voyageurs, installé au premier étage, voit son activité décliner, en revanche et très rapidement, l'épicerie Epinoux gagne en notoriété et acquiert même une solide réputation. Commerçant modèle, Constant veille à la gestion de sa boutique, à l'entretien de sa cave à vins et surtout à la torréfaction du café, qu'il effectue lui-même dans un petit local ouvert sur la rue, sous les regards de plus en plus nombreux de curieux ou de chalands attirés par l'incomparable senteur. Suzanne, plus expansive que son « taiseux » de mari, se charge de l'accueil.

Devant ce succès, mais aussi sans nul doute en prévision d'un heureux événement à venir dans le foyer Epinoux, un garçon épicier, Marcel Rivaud, qui d'ailleurs épousera plus tard la sœur de Madame Epinoux, est engagé.

Ainsi, le 10 décembre 1913, à onze heures et demie du soir, au numéro 6 de la place du Canton, vient au monde Micheline Suzanne Epinoux.

Le lendemain, 11 décembre, à dix heures et demie du matin, le maire de Nontron, François Olivier Villepontoux, dresse l'acte de naissance numéro 45, sur la déclaration faite par Constant Arthur Epinoux, père de l'enfant, en présence des témoins : Jean Faure, âgé de vingt-quatre ans, mareyeur et André Rouyer, âgé de vingt-six ans, sellier, l'un et l'autre voisins et amis de la famille Epinoux.



Fig. 2. Micheline Suzanne Boutinaud, dite Michèle Brunet.

L'enfance : un mauvais moment à passer

De son enfance nontronnaise, Micheline Suzanne devenue l'écrivain Michèle Brunet (fig. 2), parlera - c'est le moins que l'on puisse dire - en quelques lignes désenchantées, sans nulle complaisance nostalgique :

« Dans la petite épicerie de mon père, mon enfance s'est passée entre les ballots de morue et le bidon de pétrole dont le robinet fermait mal... Le fromage me laisse également un mauvais souvenir... Je le coupais très mal... Le Roquefort s'émiettait et la cliente n'en voulait plus et, aujourd'hui encore, ma reconnaissance et ma sympathie vont au Camembert qui s'est toujours vendu en boîte... »

« À la sortie de l'école, vers onze heures, je regardais la place du Canton, enfoncée dans ses basses rues, toute noire même s'il faisait soleil, et j'appréhendais le retour à la maison. Le froid m'y attendait et les pommes de terre à éplucher, le seau de charbon à remplir, le couvert à mettre... D'autres enfants avaient un refuge pour y planter leur univers, un grenier, un jardin. Moi, non. »

En fait, rien ne trouve grâce dans ses souvenirs :

« Au-dessus de l'épicerie, sur la façade blanche, on pouvait lire : Café des Voyageurs. Ces lettres tristes, sans fantaisie, je les appelais les veuves. C'est qu'aussi je le détestais le Café des Voyageurs. »

La place du Canton, l'épicerie (fig. 3), le Café des Voyageurs étouffent véritablement la petite Micheline Suzanne pour qui, c'est une évidence, « l'enfance n'est qu'un mauvais moment à passer »...



Fig. 3. De gauche à droite : Marcel Rivaud, Constant Arthur Epinoux, Léa Suzanne Vignaud épouse Epinoux, Mme Pichon, grand-mère de Mme Epinoux. Devant : Paule Zélie Epinoux et Pierre Rouyer, un voisin.

Vers l'âge adulte

À Nontron, de l'école primaire de filles à l'épicerie... et de l'épicerie à l'école primaire... puis... de l'épicerie à l'école supérieure de jeunes filles, où, après le certificat d'études, Micheline Suzanne entreprend, en très brillante élève, des études secondaires... il n'y a guère de place pour le rêve. Les opportunités d'évasion, voire de simple distraction, sont plutôt rares.

Pourtant, un jour de 1930, « exceptionnellement, parce que je viens d'avoir seize ans et mon brevet, parce que le bal du 14 juillet a lieu sous les tilleuls de la place Saint-Étienne », elle fait la rencontre d'un jeune et beau garçon, sportif grand amateur de rugby, aux allures de cow-boy de cinéma (fig. 4).

À la rentrée, l'idylle se prolonge par des visites souriantes à l'épicerie. De tendres billets s'échangent et, faut-il en croire la tradition orale nontronnaise, le haut du crâne de la muse du linguiste Camille Chabaneau, toute proche de l'école supérieure de jeunes filles, sert alors de discret réceptacle.

Le printemps arrive. Et, le 27 avril 1931, à onze heures trente, à la mairie de Nontron, Micheline Suzanne, âgée seulement de 17 ans, sans doute très

amoureuse, épouse Maurice Boutinaud, en présence de Jean Boutinaud, boucher, et Jean Masson, charcutier, tous deux domiciliés à Nontron, témoins majeurs.

Né le 12 mars 1905 à Nontron, donc plus âgé de près de dix ans que son épouse, fils du marchand boucher Joseph Boutinaud et de Marguerite Binchet, il exerce et exercera toute sa vie, comme son père, comme son frère Jean, établi à Marthon, la profession de boucher et de négociant en viande. Personnage atypique, ambivalent à souhait, à la fois riche d'une intarissable truculence publique et d'une véritable quiétude domestique, il est, en résumé et selon son épouse devenue écrivain, dans un entretien pour *Le Figaro Littéraire* de la semaine du 21 au 27 novembre 1963 avec Thérèse de Saint Phalle, journaliste et romancière de renom : « un homme très bon, ayant toujours respecté mes goûts ».



Fig. 4. Les deux sœurs Epinoux : Paule Zélie et Micheline Suzanne avec le fiancé de cette dernière : Maurice Boutinaud.

Bouchère place Alfred-Agard

La nouvelle vie de Micheline Suzanne n'a, toujours selon Micheline Suzanne, rien de drôle. Les conditions de travail dans la boucherie de la place Alfred-Agard, toute proche de la mairie, sont difficiles (fig. 5) :

« Le vent d'hiver court librement dans le magasin fermé par une simple grille à mi-hauteur. Malgré mes sabots de bois, mes socquettes, je sens au long de mes jambes l'haleine du ciment gris presque toujours mouillé. Par les mains qui tiennent la viande, par les pieds montent deux courants froids qui viennent se nouer dans ma poitrine en un bloc paralysant... »

Très vite, il faut le dire, la boucherie se fait plus confortable. Période à laquelle le jeune couple accueille son premier enfant : Mauricette Marguerite, née le 22 mars 1933, à cinq heures, au domicile de ses grands-parents maternels, comme il était alors souvent d'usage.



Fig. 5. Micheline Suzanne et Maurice Boutinaud, devant leur boucherie à Nontron.

Les années passent. Au temps du Front populaire, le commerce nontronnais vit un véritable âge d'or. La famille Boutinaud - Joseph, le père, marchand expéditeur de viandes et de bestiaux, et Maurice, le fils, boucher - affronte la rude concurrence des Léon Léandre Georget et Léon Masson pour le premier, Charles Jardry et Dauphin Martin pour le second.

Micheline Suzanne se multiplie, veillant à la fois sur l'éducation de sa fille et sur la bonne marche de la boucherie. Elle se découvre également une véritable passion pour la lecture et la poésie. À Thérèse de Saint Phalle, elle racontera cette découverte : « Durant près de vingt ans, j'ai scié des os et coupé des tranches. En même temps, je lisais. J'avais entendu un soir à la radio un extrait des *Fleurs du mal*. Le lendemain, j'ai couru acheter le volume. J'ai appris par cœur tous les poèmes des *Fleurs du mal* derrière ma caisse. Quand un client arrivait, je posais le livre sous le comptoir et j'allais lui préparer ou hacher son bifteck en me récitant des vers. »

De la Guerre à la Paix

Et puis, la guerre éclate : années troubles entre toutes de l'histoire nontronnaise. Micheline Suzanne observe. Navigue de l'étonnement à l'indignation, de l'angoisse à la souffrance. Se forge une volonté et affirme sa personnalité. Elle voit naître en elle un humanisme profond avec, pour elle-même, un désir d'indépendance et de liberté.

Au premier étage du domicile de la famille Boutinaud, au numéro 4 de la rue Brune, à l'arrière de la boutique, la famille Bloch, juive-alsacienne, trouve un logement discret. C'est aussi à la porte de la rue Brune que viennent se présenter, furtivement, à l'occasion d'un mariage ou d'un enterrement, des clients auxquels les tickets d'alimentation ne suffisent pas. Maurice contribue également, par des fournitures clandestines de viande, à la subsistance des maquisards dans les forêts d'alentour.

Rayon de soleil dans la grisaille de cette période terrible : le 8 juin 1941, à dix-huit heures, au numéro 4 de la rue Brune, Jean François, très attendu garçon par le « clan » Boutinaud, voit le jour. Un destin à l'image de celui du *Fils à Jo*, du film de Philippe Guillard, s'ouvrait devant lui. Maurice est passionné de rugby. Jean-François, comme le *Fils à Jo*, a vécu et vit toujours la même passion que son père. Hier joueur, aujourd'hui président du Club Sportif Nontronnais.

Le monde retrouve enfin son calme. Nontron aussi.

En 1947, Micheline Suzanne Boutinaud, à la suite d'ennuis de santé, quitte son commerce de boucherie. Elle quitte aussi le logement du centre-ville pour habiter la maison construite autrefois par « le grand-père Binchet », dans le haut de la ville, aux Gaumondières.

Elle peut alors consacrer du temps à l'écriture :

« ma vaisselle terminée, à neuf heures, je monte l'escalier qui mène au grenier où je me suis aménagé une petite mansarde. Mon royaume. Je tire la chaise, je m'installe devant la table, j'ouvre mon cahier et, là, je deviens quelqu'un d'autre... »

Ce quelqu'un d'autre s'appelle Michèle Brunet, pseudonyme choisi tout simplement dans le seul but d'alléger un nom légal lui semblant trop lourd. C'est ainsi que « Micheline » devient « Michèle » et « Boutinaud » devient « Brunet ». Tout simplement.

Premières publications

En 1948, elle participe à la fondation de la revue *Scories - Les Lettres de Province* (fig. 6). Revue trimestrielle de la Société du domaine littéraire et artistique français, elle a pour directeur l'instituteur Louis Ferré et pour rédacteur en chef, Yves Sandre, agrégé de lettres, professeur de lycée puis maître de conférence, poète, romancier, auteur dramatique et peintre.

Membre du comité de gestion et de rédaction, Michèle Brunet publie notamment dans l'édition du printemps 1949 un conte inédit, *Nocturne*, puis à la fin de la même année, une courte nouvelle, *Madame Niselles et l'amour*. Il s'agit là de ses deux premiers récits connus.

Le 4 octobre 1951, à quatorze heures, dans la maison familiale des Gaumondières, la naissance de Pierre Michel vient enrichir le foyer Boutinaud, interrompant pour peu de temps tous travaux littéraires.

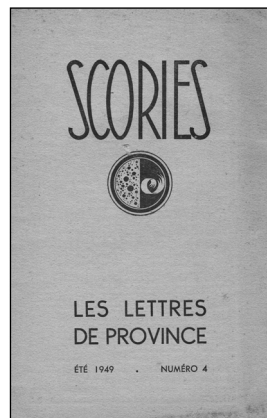


Fig. 6.

Premier roman

Au mois de mai 1952, les éditions Denoël publient le premier roman de Michèle Brunet : *Grignac et mon amour* (fig. 7).

Tout d'abord, il est à noter que ce premier ouvrage est dédié à Charles Vildrac (1882-1971), poète, conteur, essayiste et surtout auteur dramatique,

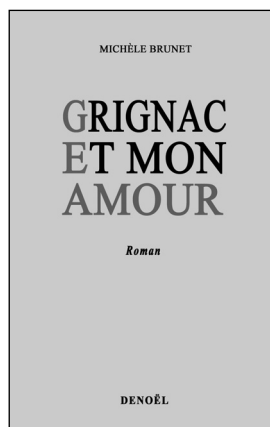


Fig. 7.

assurément un des écrivains de théâtre les plus importants des années 1920. Il fonda avec Georges Duhamel le groupe de l'Abbaye, une expérience communautaire en bord de Marne ouverte aux artistes (1906-1908). Il fit aussi partie de l'Association des Écrivains et Artistes Révolutionnaires, créée en 1932, aux côtés de Louis Aragon, Paul Vaillant-Couturier ou encore Léon Moussinac, journaliste, écrivain et critique de cinéma, incarcéré à la prison de Nontron en 1940 pour « propagande communiste ».

Selon sa fille, Michèle Brunet « admirait particulièrement Charles Vildrac, sans pourtant l'avoir jamais rencontré. Doutant d'elle-même, elle lui avait expédié son manuscrit encore inachevé, en lui demandant si, à son avis, il était judicieux de continuer. Charles Vildrac lui répondit avec enthousiasme, lui apporta son appui à ses débuts, ainsi qu'une très précieuse amitié. »

Bien au-delà d'une simple chronique villageoise douce-amère, *Grignac et mon amour* porte un regard aigu et sans concession sur une enfance, solitaire et sans joie, sur une ville, prise d'une mauvaise fièvre quand éclate la guerre.

Avec, toujours présente, une passion amoureuse, bonheur, angoisse et souffrance mêlés qui, dans le violent orage de la Libération, voit peu à peu s'éteindre ses feux.

Au fil de ses pages, *Grignac* s'agrément de subtils portraits, de descriptions d'une exquise acuité, d'émotions révélées...

Ce premier ouvrage valut à Michèle Brunet des réactions bien différentes. À Grignac, autrement dit Nontron, certains se reconnurent ou crurent se reconnaître et firent en sorte de la gratifier d'une bouderie qu'ils souhaitèrent éternelle.

Par contre, le monde littéraire et la grande émission de Pierre Dumayet *Lecture pour tous*, véritable phare culturel de l'unique chaîne de télévision, lui ouvrirent grandes les portes d'une notoriété ainsi annoncée.

La Presse ne fut pas en reste et lui consacra de nombreux articles. La Radio l'interviewe par la voix de Jean Thévenot (1916-1983), docteur ès sciences sociales et politiques, secrétaire général de la Radio française à la Libération, journaliste, producteur et animateur de radio et de télévision. Celui-ci, dans le cadre d'une série d'entretiens télévisés *Trois objets, une vie*, vit choisir son invitée comme objet déterminant dans sa vie un poste de radio, appareil qui lui avait fait connaître la poésie. Pour illustrer cette émission, elle reprit la blouse blanche de son habit de bouchère, le temps d'un tournage réalisé dans une boucherie... de Neuilly-sur-Marne où habitait la famille Thévenot. Ces rencontres furent le début d'une longue amitié entre Michèle Brunet et les époux Thévenot, Jean et Violette.

Écriture à deux mains

En 1953, Michèle Brunet et sa fille, séjournant pour un temps à Nontron au terme d'une dernière année d'études passée à Londres pour sa licence d'anglais, décident d'écrire à deux mains un roman humoristique : *Neuf de pique et châteaux de cartes*.

Ce roman conte les avatars du legs qu'une richissime et excentrique vieille dame décide de faire à l'orphelinat d'une localité fâcheusement dépourvue... d'orphelins. Le maire, surexcité, édifie des châteaux de cartes qui s'effondrent régulièrement...

Proches et complices, comme elles n'ont jamais cessé de l'être, la mère et la fille s'amusent beaucoup à cette rédaction..., choisissent même de signer leur composition « Michèle et Sophie Brunet »... mais, pour reprendre un propos entre sourire et regret de Sophie, elles « ne firent pas rire d'éditeur ».

Sophie Brunet gardera ce nom lors de ses débuts quelques années plus tard à la Radio comme assistante de Mireille qui vient de lancer son *Petit Conservatoire de la Chanson*, puis au Service de la Recherche de la Radio-Télévision, embryon de l'Institut national de l'audiovisuel (INA), fondé par Pierre Schaeffer (1910-1995), ingénieur, chercheur, théoricien, compositeur et écrivain, père de la musique concrète et de la musique électro-acoustique, homme de radio et de télévision. Résistant, il préparera clandestinement les émissions de la Libération...

Sophie Brunet signe notamment *Le soleil de Pâques*, très remarquable et très remarqué roman publié en 1962 chez Albin-Michel. Ce livre, écrit simplement mais avec une émotion partout sensible, est une méditation en acte sur l'existence et le mal de vivre. En 1969, aux éditions Richard-Masse, elle publie un portrait de Pierre Schaeffer suivi de réflexions de Pierre Schaeffer.

Second roman

Le 6 septembre 1954, un peu plus de deux ans après la sortie en librairie de *Grignac et mon amour*, les éditions Denoël, toujours elles, publient le deuxième ouvrage de Michèle Brunet, *L'aube du troisième jour*, roman d'amour et de haine (fig. 8).

Dans cette histoire d'un amour interdit, trop fort, et qui devient l'axe d'une vie avec sa naissance douloureuse, son ascension, son apogée et le versant qui retombe vers une fin difficile comme la mort, Michèle Brunet, de sa plume acérée, met en scène une remarquable galerie de personnages : Hélène Verdoix, institutrice, jeune, grande, belle avec maladresse, défiante ; Fabien Durruty,

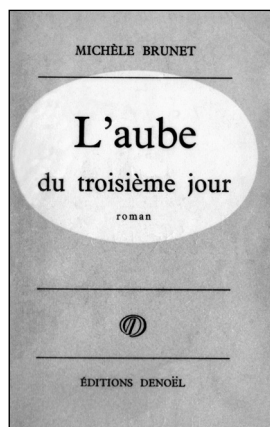


Fig. 8.

inspecteur primaire, et son amour insuffisant ; Marmesan, pharmacien horripilant de mystère et de sournoiserie ; Favard et ses cent trois kilos, son âme chétive et sa calvitie, drapé dans sa triple dignité de maire, conseiller général et patron du grand Hôtel...

D'autres encore, rentrant dans le jeu du diable pour accabler au nom de la morale, au nom de la vertu, quand une petite ville, Fossagne, ou plus précisément Nontron, là encore sévèrement égratignée, tient le rôle du tueur avec ses bâillons, avec ses liens, avec ses armes, pour envoyer Hélène, belle et forte, aimant la vie, vers la mort.

Enfin, Marthe, épouse de Marmesan, qu'elle appelle « le masque », auprès duquel elle mène une vie morne, presque irréelle, avant de vivre par procuration la passion d'Hélène. Témoin et narratrice d'un drame qui la laisse désemparée, l'écriture sera pour elle la lumière, encore timide, d'une aube nouvelle.

La critique est élogieuse et voit dans ce deuxième roman, plus sombre que le précédent, mais dont l'ironie tempère la violence, une parfaite confirmation. La télévision et *Lecture pour tous* sont encore au rendez-vous. Michèle Brunet, humble et modeste, discrète au-delà du raisonnable, sans doute très étonnée de rencontrer un tel succès, aurait pourtant bien des raisons de se voir un avenir littéraire radieux.

Comme le fleuve

Deux nouvelles années s'écoulent. En septembre 1956, Michèle Brunet confie le soin à la maison Denoël d'effectuer l'édition de son troisième roman, *Comme le fleuve* (fig. 9), vie d'une femme à la recherche de l'absolu, où toutes les femmes peuvent retrouver certains de leurs élans, de leurs angoisses, de leurs trébuchements...

Irène Langlois, fille d'épiciers de la petite ville de Nanteuil, aurait pu rêver d'un mari, d'un foyer, d'une vie ordinaire en quelque sorte. Mais voilà, adolescente d'une grande sensibilité, révoltée et timide à la fois, elle attend tout de la vie et de l'amour.

Dans un premier temps, l'affection profonde, attentive et raisonnable que lui offre son patron, Henri Vincenat, industriel à l'esprit cartésien, lui donne un certain équilibre. Bien loin de ses aspirations. Bientôt, une rencontre, presque de hasard, avec Jérôme Vieuxville, homme marié, jeune et beau, lui révèle la passion totale, merveilleuse et simple.

Quand, enfin, Jérôme se trouve sur le point de retrouver sa liberté et de pouvoir épouser Irène, le destin frappe, terrible. Comment la jeune femme

supportera-t-elle, dans ce milieu provincial sans indulgence, une épreuve qui disloque toute sa vie ? Pourra-t-elle trouver un improbable apaisement dans la pratique de certaines mystiques orientales que lui préconise en thérapie son cousin Laurent ? L'amour fidèle et sûr, presque paternel, que lui propose encore Henri Vincenat, lui servira-t-il de refuge ?

Peut-être la phrase d'André Suarès (1868-1948), poète et écrivain, placée en épigraphe de ce roman, nous en donne-t-elle la clef : « Quel grand amour ne cherche pas Dieu, comme le fleuve cherche l'océan ? »

Véritable constante dans l'œuvre de Michèle Brunet, son art du portrait, de la description, entre observation et composition, illumine les pages de *Comme le fleuve*. Il n'est certainement pas inutile de le souligner.

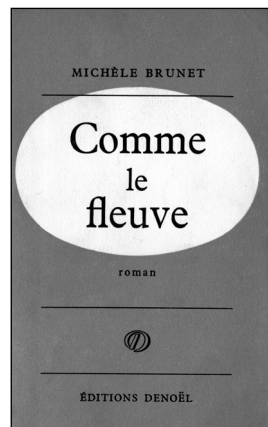


Fig. 9.

Le diable a tout éteint aux carreaux de l'auberge

Trois romans, trois succès. Tout semble devoir être facile pour Michèle Brunet. Mais voilà : Michèle Brunet n'aime pas la facilité. Écrire pour écrire, publier pour publier ne l'intéresse pas.

Alors, commence une longue période de silence.

Michèle Brunet s'offre de longues promenades dans la campagne nontronnaise, quelques escapades à Paris pour fréquenter les salles de théâtre, de Shakespeare à Claudel, de Ionesco à Beckett, en compagnie de sa fille dont, de retour à Nontron, elle reste très proche par un échange épistolaire constant, veille aussi sur les études de son plus jeune fils et, souvenir personnel, porte un regard bienveillant sur les multiples activités de la sympathique mais parfois turbulente confrérie de « galopins » envahissant la maison des Gaumondières. Elle reste également très attentive à l'évolution de l'œuvre d'écrivains-amis. Le corrézien Michel Peyramaure, encore à l'aube d'un long et brillant parcours littéraire, est de ceux-là et de nombreuses correspondances sont alors échangées.

Elle observe aussi le monde qui l'entoure. La guerre d'Algérie, la révélation des tortures pratiquées la laissent « à un point de désespoir où plus rien n'a de sens ». Le sentiment de culpabilité éprouvé au moment de la découverte des camps de concentration resurgit atrocement.

Alors, laissant un moindre rôle à son sens de l'observation, elle imagine, en reflet de son propre ressenti, un personnage auquel, confiera-t-elle au *Figaro Littéraire*, « elle s'est absolument identifiée, au point de devenir cet homme ».

Au début de l'année 1963, sept ans après son troisième roman, une véritable éternité en littérature, idéalement propice à l'oubli des lecteurs,

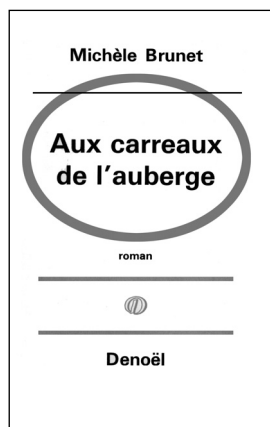


Fig. 10.

des éditeurs... enfin de toutes et de tous, Michèle Brunet propose à Denoël une nouvelle création au titre inspiré par Baudelaire : *Aux carreaux de l'auberge* (fig. 10). Le 20 septembre, l'ouvrage est achevé d'imprimer et s'offre à la découverte.

Loyal, solide et calme dans son travail, fraternel avec ses ouvriers, honnête avec ses fournisseurs et ses clients, aimable avec tous, Marc Nortier, prospère entrepreneur en matériaux de construction, a réduit sa vie privée à une poignée de cendres. Pour un meurtre dont il ne veut pas avouer le mobile, il se trouve en prison et, au grand désespoir de son avocat, refuse la liberté provisoire et se montre gêné des faveurs qui lui sont consenties.

Pourtant, s'il semble totalement se désintéresser de son avenir, il reste très attaché à son passé et entreprend même, en forme de thérapie, l'écriture de ses souvenirs.

L'enfance, la jeunesse, une épouse à l'ombrageuse fierté, une belle-famille qui ne l'estime guère, un fils qui meurt alors que, sans succès, il tente de sauver un camarade des griffes de la gestapo, et puis, France, Lili, d'autres encore... Autant d'échecs, autant de chocs qui nourrissent en lui un sentiment de culpabilité et le font trébucher... jusqu'au meurtre.

Voyage au plus profond d'un homme écrit par une femme, ce qui en soit n'est pas fréquent, *Aux carreaux de l'auberge*, vigoureux, lucide et grave, captive et passionnée de la première à la dernière ligne. Michèle Brunet le considérerait comme « le plus achevé » et « le mieux maîtrisé » de ses romans « sur le plan de la création ». Tout le monde en fut d'accord. À juste raison. En effet, un demi siècle après sa rédaction, non seulement pas une seule ligne du roman n'a pris une ride dans la forme mais, sur le fond, il reste très actuel avec, en simples exemples, aujourd'hui encore au cœur du débat, l'expression clairement et vigoureusement exprimée de son hostilité au racisme et au colonialisme.

Rebelle et libre

Michèle Brunet, fidèle à elle-même, ne se laisse en aucune façon griser par l'accueil réservé *Aux carreaux de l'auberge*. D'abord, si elle aime Paris où elle se serait volontiers installée comme libraire si les circonstances l'avaient permis, elle a peu de goût pour les manières d'usage dans le microcosme des gens de lettres. Télévision, radio, presse, sollicitations multiples ne l'enchantent pas vraiment. Ensuite, elle se refuse à sourire ou à écrire « sur commande » comme le voudraient les éditeurs soucieux de rentabilité.



Fig. 11 à 13. Micheline Suzanne Boutinaud, dite Michèle Brunet.

Michèle Brunet, femme éprise de liberté, entend bien le rester (fig. 11 à 13).

Elle reprend pourtant la plume. Écrit. De nombreuses lettres. Elle lit aussi : beaucoup. Et n'oublie pas de s'intéresser avec infiniment d'attention aux publications d'auteurs devenus des amis.

Elle participe à l'action d'Amnesty International, donne des leçons de français à des prisonniers dans un cadre associatif...

Elle veille, attentive et tendre, sur ses proches, sur les dernières années de son père, comme elle avait assisté sa mère quelques années auparavant, dans une longue et douloureuse agonie jusqu'au jour de sa mort le 7 octobre 1955.

Les années passent...

Au début des années 1990, j'eus la chance de renouer avec les souvenirs et les bonheurs d'enfance qui avaient été les miens dans la maison des Gaumondières.

Je balbutiais alors dans l'écriture de sujets historiques essentiellement locaux et Michèle Brunet s'intéressa à mes travaux. Je la visitais, écoutais ses commentaires et répondais de mon mieux à ses questions...

Après le décès de son époux, Maurice Boutinaud, le 3 novembre 1992, je poursuivis mes visites. J'avais véritablement pris conscience de la qualité de l'œuvre de Michèle Brunet et ne m'expliquais pas le pourquoi de l'interruption d'un parcours qui, avec *Aux carreaux de l'auberge*, se trouvait à son apogée.

Un jour, poussant mon audace, la question vint : Pourquoi ? Michèle Brunet était assise, un cendrier devant elle, une cigarette dans ses mains en continuel mouvement. Elle se leva et :

« Tu sais, je n'ai jamais renoncé à l'écriture. J'ai seulement voulu rester seule maîtresse de mes envies. Je mettais une dernière main à un nouvel ouvrage quand mon père est mort. Certes, je n'ai pas vraiment envié sa vie, mais je la respectais. Je l'ai écrit : dans une discussion, je prenais toujours le parti de mon père, non parce qu'il était le plus fort, mais parce qu'il raisonnait droit. J'ai donc posé mon stylo et ne l'ai jamais repris. Voilà ».

Constant Arthur Épinoux, l'épicier de la place du Canton, est décédé le 4 avril 1976 à Nontron. Avec cette disparition s'est arrêté pour Michèle Brunet qui préféra toujours la lucidité, l'humilité aux vanités de la lumière, un parcours littéraire qui mérite de s'inscrire dans la mémoire de notre littérature.

Hors ceux qui furent publiés, Michèle Brunet ne laissa rien de ses écrits. Elle offrit aux Nontronnais, en ultime cadeau, la présence au Premier Salon du livre ancien de Nontron de Michel Peyramaure, venu la visiter le 1^{er} décembre 2002.

Et puis, le 6 février 2006, les volets de la grande maison des Gaumondières ne s'ouvrirent pas comme à l'habitude, dès les premières lueurs du jour. Michèle Brunet, redevenue Micheline Suzanne Epinoux, épouse Boutinaud, venait de nous quitter.

H. L.

DANS NOTRE ICONOTHÈQUE*

Les hôpitaux militaires en Dordogne pendant la Grande Guerre

par Brigitte et Gilles DELLUC

La guerre de 1914-1918 a coûté très cher à la France : environ 1 400 000 morts sur 8 500 000 mobilisés dans la métropole et les colonies (16,5 %) ¹. À ce chiffre s'ajoutaient environ 4 millions de blessés à prendre en charge. Et même bien plus car : 1 - la moitié a été blessée deux fois et plus de 100 000 ont été blessés trois ou quatre fois ; 2 - les blessés ennemis prisonniers devaient être traités conformément à la convention de Genève ² ; 3 - 200 000 Américains seront blessés en 1918 ; 4 - 1 000 000 de blessés ou gazés français demeureront mutilés ou invalides, nécessitant des soins prolongés. La France en guerre se couvrit de quelque 10 000 hôpitaux militaires, pour ces blessés, malades et convalescents. On compta en Dordogne 76 établissements, totalisant près de 10 000 lits, dont (à partir du printemps de 1918) un tiers pour les Américains.

* Les documents iconographiques présentés dans cette rubrique sont archivés à la SHAP.

1. Y compris les morts par maladie ou accident, les disparus, les morts en captivité et les coloniaux. Plus du quart des hommes de 18 à 27 ans disparaissent. Les Français de métropole mobilisés sont 8 millions environ : soit 20 % de la population et 75 % des hommes de 20 à 35 ans. En outre, du fait de la guerre, des dizaines de milliers de civils meurent ; 3 millions d'hectares de terres cultivables, 600 000 maisons et 20 000 usines sont détruits (HUBER, 1931). L'Allemagne paiera des réparations jusqu'au 3 octobre 2010. Les droits de l'*Aspirin* du laboratoire allemand Bayer, considérés comme dommages de guerre, sont tombés dans le domaine public dès 1919...

2. *Convention du 22 août 1864*, article 1. « Les ambulances et les hôpitaux militaires seront reconnus neutres [...]. Le drapeau et le brassard porteront croix rouge sur fond blanc. » Les médecins disposent d'une arme de poing (le gros revolver 8 mm à 6 coups, modèle 1892), à l'exclusion de toute autre arme.

En urgence, traiter et évacuer les blessés

En principe, sur le front, les blessés reçoivent les premiers soins par des médecins auxiliaires (souvent des étudiants³) et/ou des infirmiers, puis, toujours sous le feu, sont transportés vers un poste de secours par des brancardiers (tel le père Teilhard de Chardin au Chemin des Dames avec les tirailleurs marocains)⁴.

En effet, l'infanterie est dotée, pour chaque bataillon de 500 à 1 000 hommes, de 1 médecin-chef d'active ou parfois de réserve⁵, 1 médecin auxiliaire (souvent un étudiant en médecine), 4 infirmiers et plusieurs brancardiers (musiciens de la clique, prêtres...). Elle dispose d'une voiture à bras à deux roues pour blessés et morts, de huit brancards et de pansements pour 650 hommes.

Au contact du front, dans des ambulances chirurgicales légères, bien équipées, - invention du baron Dominique Larrey sous le premier Empire -, des chirurgiens compétents procèdent, sous anesthésie, aux interventions immédiatement nécessaires. Après triage⁶, des ambulances transfèrent les blessés, munis chacun d'une fiche d'évacuation et d'une étiquette, vers des hôpitaux de la zone des armées (HOE : hôpitaux d'orientation des étapes, pour les soins à pratiquer rapidement)⁷. Puis, par la route ou le rail, ils gagnent des « hôpitaux de l'intérieur », improvisés un peu partout en France et même en Afrique du Nord.

Mais deux remarques s'imposent d'emblée :

1 - Tout cela ne s'est pas organisé immédiatement : du 2 août au 31 décembre 1914, on a déjà compté 798 833 blessés français et 322 672 malades. Des journalistes et des hommes politiques célèbres, comme Barrès et Clemenceau, s'élèvent alors contre le sort dramatique réservé aux blessés⁸.

3. Tel Louis Andrieux, le futur romancier Aragon. Il avait commencé sa médecine en 1916 et échoua en 1922. André Breton, interne à Nantes, fut envoyé sur le front des Ardennes comme brancardier (Croix de guerre). C'est au Val-de-Grâce qu'il rencontra Aragon. Le surréalisme naîtra un peu plus tard... Aragon fut aussi médecin auxiliaire en 1939-1940 et la retraite de l'armée le conduira à Javerlhac (Dordogne). J. Cocteau, réformé, participa à un convoi sanitaire civil et servit un temps, bénévolement, chez les fusiliers marins à Dixmude (voir son livre *Thomas l'imposteur*).

4. Croix de guerre et Légion d'honneur. Durant ce temps, son ami l'abbé Henri Breuil, à peine plus âgé, était affecté à Madrid comme attaché naval...

5. L'un des auteurs (G. D.) se souvient qu'il fut médecin-chef du 3^e bataillon des fusiliers-marins sur la frontière algéro-marocaine en 1961-1962.

6. Opération toujours difficile : il faut souvent renoncer à évacuer des blessés mortellement frappés.

7. Le Périgordin René Dujarric de La Rivière, médecin-chef d'ambulance dans l'infanterie, puis chef de laboratoire, démontra, au péril de sa vie, que la grippe « espagnole » était due à un virus filtrant conférant l'immunité. Cette pandémie H1N1, venue de Chine via les États-Unis, tua, à partir d'octobre 1918, 400 000 Français, dont Apollinaire et Edmond Rostand au moment de l'armistice.

8. « On parlait pour une guerre courte. S'imaginer alors qu'on aurait autant de morts et de blessés était en dehors de l'esprit des Français [Au début du conflit], une grande partie des morts n'est pas directement dû à la guerre, mais à cette impréparation des secours » (J.-L. Montagut, *in litt.*, 14 décembre 2011). Il faudra quelques mois pour s'organiser (MARC, 2002).

La doctrine officielle est que les blessures par balles sont aseptiques et que les éclats d'obus sont peu pénétrants. On met en place un pansement et on évacue le blessé sans urgence... De même, on temporise aussi devant les plaies abdominales. En revanche, devant des plaies larges et souillées, pour éviter la gangrène, on ampute dare-dare, mais dans des conditions d'asepsie lamentables. Ce sont là de très mauvaises pratiques. Alexis Carrel (patron d'un laboratoire à New-York au *Rockefeller Institute*, Prix Nobel en 1912, et mobilisé comme... médecin sous-lieutenant) et son ami le Bergeracois Samuel Pozzi, chirurgien des hôpitaux de Paris et fondateur de la gynécologie, vont - non sans mal -, au cours de l'année 1915, en convaincre leurs confrères de l'Armée⁹.

2 - Dans cette guerre, la mortalité des médecins, d'active et de réserve, est très lourde : 1 512 morts sur environ 6 000 mobilisés (25 %)¹⁰. Elle se place en deuxième position, juste après celle de l'infanterie (29 %), bien avant celle des autres armes¹¹. Les médecins auxiliaires paient un très lourd tribut¹².

Une révolution dans la prise en charge des blessés

Comme dans toute guerre, la médecine va effectuer des progrès remarquables et assez rapides.

La chirurgie d'urgence comporte deux innovations majeures :
1 - le débridement rapide, large et complet, des plaies, suivi de leur patiente irrigation, par des drains de caoutchouc à canule de verre, avec le liquide du chimiste Henry Drysdale Dakin¹³, pour les stériliser et éviter les amputations

9. DROUARD, 1996. À Lyon, Carrel avait été l'élève d'un autre Périgordin, Léo Testut, de Saint-Avit-Sénieur, qui ne le soutint pas dans sa carrière hospitalière au moment du chirurgat des hôpitaux. Il passa alors aux États-Unis et devint le pionnier de l'expérimentation en chirurgie vasculaire, cultures de cellules et de tissus, et transplantations d'organes. Plus tard, à Lourdes, ce savant avait été très troublé par la guérison brusque et « énigmatique », disait-il, de la Lyonnaise Marie Bailly, atteinte d'une péritonite tuberculeuse au stade terminal, à laquelle il assista. Il s'était opposé à un Sarladais très convaincu : le Dr P. G. Boissarie, président du Bureau médical des constatations. Puis, auteur du best-seller *L'Homme, cet inconnu* (1935), il s'engagea, avec ses thèses eugénistes et néo-lamarckiennes, dans une voie bien dangereuse, notamment sous Vichy.

10. DELAPORTE, 2003. Il y avait 16 845 médecins en France en 1900 pour 40 millions d'habitants. 35 % des médecins français sont donc mobilisés (contre 20 % des autres hommes).

11. 7 % environ pour la cavalerie, l'artillerie et le génie. La mortalité totale des poilus métropolitains est de 23%, celles des Noirs de 21% et celle des Nord-Africains de 15% (SÉVILLIA, 2011).

12. On se souvient de la mort du jeune Périgordin Armand Parrot, externe des hôpitaux de Paris, tué en 1870 en allant relever un blessé lors du siège de Paris. Jules Parrot, son père, fut un des grands pionniers de la pédiatrie parisienne, mais très obnubilé par la syphilis : il imaginait que tous les enfants rachitiques étaient atteints de cette affection, « héréditaire » selon lui (voir son ouvrage de 362 pages en 1886) ; il avait même cru trouver des traces de cette maladie sur un crâne néolithique de Bray-sur-Seine en 1881. Personne n'est parfait...

13. Le résultat bactériologique est contrôlé au microscope. Cette « méthode Carrel » est prônée contre la gangrène, dès 1915, par A. Carrel, aidé de ses amis S. Pozzi et T. Tuffier. Le « Dakin », antiseptique efficace et indolore mais s'altérant vite, est initialement de l'hypochlorite de sodium dilué, tamponné par l'acide borique (il sera modifié plus tard par Daufresme). Parmi d'autres, un compatriote de Pozzi, le savant Paul Broca (de Sainte-Foy-la-Grande), se moqua, bien à tort, de cette méthode qui mit longtemps à convaincre. C'est aussi Carrel qui créa les « auto-chir », ambulances motorisées, très légères (camions et tentes), pour le front même.



Fig. 1. Le médecin colonel Samuel Pozzi. Malgré son âge, il a repris du service à Paris. Il prône la laparotomie exploratrice devant toute plaie de l'abdomen. « Une balle dans le ventre, ça fait pas un héros, ça fait une péritonite », dira plus tard Céline.

hâtives (c'est la méthode Carrel) ; 2 - la laparotomie exploratrice, pratiquée sans attendre lors de toute plaie de l'abdomen, préconisée par Samuel Pozzi (fig. 1)¹⁴. La chirurgie traumatique est guidée par la radiologie (avec l'aide notamment de Marie Curie et de sa fille Irène). La chirurgie réparatrice et les auto-greffes s'adressent notamment aux 15 000 terribles « gueules cassées¹⁵ ».

L'hygiène fait d'indispensables progrès, avec, notamment, le traitement de l'eau potable par javellisation, baptisée à l'époque « verdunisation ». On pratique des transfusions de bras à bras, grâce à la connaissance des groupes sanguins A, B et O et à l'usage du citrate de soude comme anticoagulant. On vaccine contre la typhoïde et les paratyphoïdes. On traite par des injections de sérums contre le tétanos, la gangrène gazeuse et la diphtérie. On pratique des soins neuro-psychiatriques et, bientôt, la rééducation et les prothèses des membres. L'usage du casque Adrian et des

masques à gaz se répand rapidement et protège un peu les soldats.

La multiplication des « hôpitaux de l'intérieur » fait partie de ces progrès. Ils se divisent en plusieurs catégories : 1 - Hôpitaux mixtes : hôpitaux civils recevant les militaires¹⁶ ; 2 - Hôpitaux complémentaires HC : subordonnés aux précédents ; 3 - Hôpitaux auxiliaires HA : d'initiative privée ou créés par

14. Sous la Commune de Paris, en avril et mai 1871, S. Pozzi, interne des hôpitaux de Paris, donnait ses soins aux uns et aux autres, à l'hôpital Necker. Le jeune Périgordin Antoine Gadaud était alors chirurgien principal de la 4^e légion de la Garde nationale, en uniforme avec sabre au côté. En 1914, bien que presque septuagénaire, le médecin colonel Pozzi reprend du service à Paris, à l'hôpital de la rue Lhomond, près du Panthéon, à celui de l'hôtel Astoria, aux Champs-Élysées, et à l'hôpital Broca. En juin 1918, révolvérisé par un patient dément, il fera lui-même l'objet d'une laparotomie. Le chirurgien Thierry de Martel découvrira effectivement et suturera dix perforations intestinales - en présence de Clemenceau - mais le blessé ne survivra pas du fait d'une hémorragie brutale due à une blessure vasculaire non repérée (VANDERPOOTEN, 1992). Pionnier de la neuro-chirurgie, T. de Martel, fils de la romancière Gyp (Sybille de Mirabeau), s'empoisonnera le jour de l'entrée des Allemands à Paris, le 14 juin 1940.

15. On pense aux livres du médecin Georges Duhamel, aux dessins d'Otto Dix et aussi au roman et au film *La Chambre des officiers*. Il y a autant de plaies par éclat d'obus ou par *shrapnells*, très délabrantes, que de plaies par balles.

16. Blessés, malades ou gazés. Les maladies ont beaucoup tué et on n'abordera pas ici le problème des mutilations volontaires, des maladies provoquées ou simulées et des refus de soins... Sur le front d'Orient, en 1916, l'épidémie de paludisme et de dysenterie frappe la quasi-totalité des poilus et en tue des dizaines de milliers avant d'être enrayerée par la quinine (MIQUEL, 1998). Sur 48 000 morts, 4 264 seulement sont morts au combat.

la Croix-Rouge française¹⁷ ; 4 - Hôpitaux bénévoles HB : d'initiative privée ; 5 - Œuvres d'assistance aux convalescents OAC ; 6 - *US Base Hospitals BH*, en 1918 et 1919, créés par et pour les Américains, baptisés les *Sammies*.

Sauf dans ces derniers, le service médical était assuré par des médecins non mobilisés, car trop âgés ou réformés, tous bénévoles¹⁸. Les infirmières sont surtout des infirmières bénévoles de la Croix-Rouge, elles-mêmes issues de la Société de secours aux blessés militaires des armées de terre et de mer, de l'Association des Dames de France ou de l'Union des Femmes de France. Elles ont validé - rapidement - un diplôme d'auxiliaire puis de « dame infirmière¹⁹ ». La SSBM édite un livre pour leur enseignement et l'UFF un manuel.

Les meilleures infirmières recevront un diplôme et une « palme de mérite » de bronze, d'argent ou d'or, créée par l'État en 1917, àagrafer sur l'insigne qu'elles portent sur leur blouse (fig. 2a et 2b). Un bel insigne ovale est destiné aux blessés, orné d'un glaive, portant *Gloria vulneratis pro jure et libertate 1914-1915* et les armes des pays amis (Russie, Grande-Bretagne,



Fig. 2a et 2b. Médaille Patrie et dévouement et diplôme. Les infirmières méritantes, le plus souvent bénévoles, reçoivent une palme àagrafer sur le ruban de leur insigne. Ici celui de la Société de secours aux blessés militaires et le beau diplôme correspondant.

17. L'homme d'affaires suisse Henri Dunant (1828-1910), ému par les innombrables blessés de la bataille de Solferino (1859), fut à la base de la fondation de la Croix-Rouge en 1863 et reçut le premier Prix Nobel de la Paix en 1901. Il avait été colon en Algérie, dans le Constantinois : on montre encore sa propriété, non loin de la belle cité romaine de Djamilia. La Croix-Rouge internationale reçut le même prix en 1944. C'est aujourd'hui le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

18. Jusqu'à la réforme Robert Debré de 1958, tous les médecins des hôpitaux civils, issus des difficiles concours hospitaliers (distincts du cursus universitaire), travaillaient à titre bénévole, pour le simple honneur de servir ces institutions.

19. Elles obtiendront, dans l'entre-deux-guerres, l'équivalence du brevet puis du diplôme d'infirmière.

Belgique, Serbie, Monténégro, Japon et France) ; un insigne distinctif plus modeste (une simple étoile rouge sur un disque doré) sera créé en 1916 seulement.

Voici les hôpitaux de Dordogne²⁰

Périgueux

H hôpital mixte (110 lits) et ex-couvent de La Garde (80 lits) ;

H auxiliaire n°3 : école professionnelle de garçons Saint-Georges (171) ;

H complémentaire n°14 : collège Saint-Joseph (215), avec Jeanne d'Arc (70) et ex-évêché I (35) ; n°15 : école normale d'instituteurs (102) (fig. 3a) ; n°16 : école normale d'institutrices (66) ; n°48 : ancien évêché II (50)²¹ ;

H bénévole n°127 bis : immeuble privé Sainte-Marthe (20 lits) ; n°130 bis : couvent du Carmel et Espérance (30) ; n°131 bis : couvent de La Visitation (70)²² ; 132 bis : école libre « Magne » (89) avec asile de vieillards²³ ; n°134 bis : couvent Sainte-Marthe (100) ; n°146 bis : clinique Oscar Delbès (8 lits).



Fig. 3a. Une chambrée de l'hôpital complémentaire n°15. À l'école normale de garçons, place Faidherbe à Périgueux, les lits sont côte à côte. Chacun est surmonté d'un crucifix. La croix rouge se lit sur la coiffe des infirmières, jeunes et moins jeunes, et sur le mur de la salle.



Fig. 3b. Une chambrée dans un hôpital de Bergerac. Ici (H auxiliaire n°7 probablement), les lits sont quasi contigus. Une religieuse (à droite) pose avec les soldats et les infirmières. L'une d'elles lit *La Petite Gironde*. Un des soldats est très jeune.

20. Voir les détails et la localisation précise dans l'incontournable ouvrage de F. Olier F. et J.-L. du Quéhec'H (2011).

21. Avec le cantonnement des infirmières.

22. La toute jeune Calaisienne Yvonne Vendroux, née en 1900, fut bénévole à Périgueux, au couvent de la Visitation, en 1918. Elle a suivi les dominicaines d'Asnières, réfugiées à Périgueux. Dans les années 1960, elle le confiera à Mgr Louis, évêque de Périgueux et Sarlat, lors d'un passage dans cette ville avec son époux Charles de Gaulle, devenu président de la République. Elle l'avait épousé deux ans après cet épisode (LAGRANGE, 2009, p. 504).

23. HB dû à la générosité de Napoléon Magne (1965-1933), ancien député. Il mit aussi à disposition de l'armée sa résidence de Trélissac pour 18 convalescents et aménagea l'asile (20 lits) offert par les petites sœurs des pauvres. L'école libre des Barris reçut des officiers, servis par un personnel bénévole.

Bergerac

H mixte (170) ;

H auxiliaire n°7 : petit séminaire avec école Saint-Front et clinique Cayla (100 + 20 + 20) (fig. 3b) ;

H complémentaire n°17 : ex-école des Frères (108) et asile de vieillards (35) ; n°18 : couvent des Dames (125) ; n°25 : collège municipal (215) ; n°44 : loge maçonnique et salles de conférences protestantes (106) ; n°47 : ancien séminaire (400) ; n°51 : hôpital de la Poudrerie (500).

Sarlat

H auxiliaire n°14 : hospice civil (50)²⁴ ;

H complémentaire n°26 : école Saint-Joseph (100) ;

H bénévole n°144 bis : hôpital-hospice (60).

Nontron

H auxiliaire n°6 : école primaire supérieure de garçons (120).

Ribérac

H complémentaire n°37 : ancien couvent (220 au total), avec école de garçons, maison Magardeau et école maternelle²⁵.

Mussidan

H complémentaire n°10 : école primaire supérieure de jeunes filles (113) (fig. 4) ;

H bénévole n°126 bis : hôpital-hospice (22).

Montpon

H bénévole n°86 bis : hôpital civil (23).

Beaumont-du-Périgord

H auxiliaire n°16 : ancien couvent (102), avec salles de conférences et écoles primaires.

Thiviers

H bénévole n°64 bis : couvent du Sacré-Cœur de Marie, pensionnat et orphelinat (220) ; n°125 bis : hôpital-hospice (30).



Fig. 4. L'hôpital temporaire n°10 de Mussidan. Dans l'ex-école primaire supérieure de jeunes filles, peu de soldats portent déjà l'uniforme bleu horizon, adopté au tout début de 1915. En blouse, le personnel pose avec les soldats pour ce beau cliché (courtoisie de J.-P. Bitard). Mais les civils du premier plan (à gauche) ont été outrageusement retouchés sur le tirage de cette photographie.

24. Les bonnes volontés locales sont animées par la comtesse de Saint-Aulaire. Elles créent un hôpital bénévole de 25 lits dans une aile. Bientôt affilié à la SSBM, il passe à 50 lits et aura hospitalisé 623 blessés et malades au 31 décembre 1917. Les médecins sont les Drs Franc et Laborderie ; l'administrateur est M. Valéry.

25. Le casernement des infirmiers est installé dans un local prêté par la loge maçonnique.

Excideuil

H complémentaire n°36 : école supérieure de jeunes filles (136) ;

H bénévole : hôpital civil (60).

Neuvic

H auxiliaire n°17 : hôpital hospice (70) avec annexes (école agricole et locaux industriels) ;

H bénévole n°88 bis : hôpital civil (25).

Autres hôpitaux bénévoles

H bénévole n°20 bis : Bourdeilles, hospice (24) ; n°24 bis : Lalinde, ouvroir Sainte-Marthe (35) ; n°25 bis : Eymet, hospice communal (25) ; n°56 bis : Belvès, école primaire supérieure (13) ; n°63 bis : La Coquille, maison de retraite (60) et La Barde (45) ; n°65 bis : Hautefort, localisation ? (26 ?) ; n°84 bis : Monsac, orphelinat, gare de Couze (25) ; n°85 bis : Javerlhac, école primaire garçons et filles (25) ; n°87 bis : Saint-Laurent-des Hommes, château de Fournils (20) ; n°89 bis : Saint-Aulaye, hôpital civil (20) ; n°90 bis : La Roche-Chalais, école libre de jeunes filles Jeanne d'Arc et mairie (30) ; n°93 bis : Verteillac, école communale (36) ; n°94 bis : Sainte-Alvère, hospice et maison Luzier (30) ; n°95 bis : Le Bugue, maison d'école avec hospice (60) et école enfantine (11) ; n°96 bis : Le Buisson, maison d'école (35) ; n°97 bis : Cadouin, hospice (20) ; n°98 bis : Issigeac, hôpital-hospice (25) ; n°99 bis : Campagne, château et maison d'école (20) ; n°100 bis : Port-Sainte-Foy, hospice (35) ; n°114 bis : Terrasson, maison (10 ?) ; n°115 bis : Thenon, hospice (35) ; n°116 bis : Mareuil, emplacement ? (25) ; n°117 bis : Jumilhac, maison (30).

US Base Hospitals (1918-1919)

BH n°3 puis 71 : Montpon, chartreuse de Vauclaire (2 800 puis 400) ; BH n°84 puis 95 : Port-Sainte-Foy (1 000)²⁶. En outre, une base de l'*American Expeditionary Force*, avec des habitations, un hôpital (non compté ici faute d'information) et des baraquements, prend place dans la neuve Cité Bel-Air (Boulazac), à l'est de Périgueux. Un grand dépôt et des ateliers d'assemblage de locomotives s'installent à Chamiers (Coulounieix-Chamiers), à l'ouest de Périgueux²⁷.

26. Le BH 84 puis 95 est parfois localisé à Périgueux même (www.homeoint.org/books2/ww1/francais.htm).

27. CHAIKIN, 1950. Après la Grande Guerre, le PO fabriquera des wagons à Chamiers. En 1944-1945, les Américains s'y réinstalleront dans le cadre de l'OTAN, précédant les Ateliers de la Voie (SNCF). Les vestiges de la villa gallo-romaine du Bas-Chamiers ont été remblayés. Les noms américains des rues de la Cité Bel-Air sont restés (Franklin, Edison, Chicago, Texas, Louisiane, Maryland, Floride, Missouri, Canada...), de même que des maisonnettes.

Œuvres d'assistance aux convalescents

OAC *I* : Bergerac, pépinières Desmartis (21) ; *C* : La Bachelierie, maison (15) ; *B* : Belvès, maison (14) ; *G* : Champagne-et-Fontaine, maison (20) ; *Q* : Champcevinel, école (20) ; ? : Domme, hôpital (30) ; ? : Fossemagne, maison (20) ; *Aa* : Mialet, maison (20) ; *R* : Milhac-d'Auberoche, maison (20) ; *A* : Montignac, hôpital (40) ; *J* : La Roque-Gageac, école (10) ; *H* : Saint-Cyprien, maison (25) ; *Z* : Saint-Privat-des-Prés, La Meynardie (20)²⁸ ; *Ab* : Saint-Sulpice-de-Mareuil, maison (20) ; Périgueux, dépôt de convalescents n°42 au couvent Sainte-Ursule (474 + 81) ; Trélissac, convalescents à Trélissac au château Napoléon Magne (18).

Hôpitaux bénévoles n'ayant pas fonctionné

H bénévole n°18 bis : Brantôme ; n°19 bis : Négrondes ; n°21 bis : Milhac-d'Auberoche ; n°22 bis : Sorges ; n°23 bis : Chancelade ; n°110 bis : Bourg-du-Bost.

Évolution de ces hôpitaux

La liste précédente représente un instantané de la situation, au maximum de capacité des établissements. En dehors des hôpitaux et hospices déjà existants, la plupart des autres établissements ont été fondés au cours du dernier trimestre de 1914 (et souvent même dès août ou septembre) ; la date de fermeture est très variable (de 1915 à 1919). Le lecteur notera que certains ont évolué au cours du conflit et changé parfois de catégorie, de capacité et/ou de rattachement.

Par exemple, l'hôpital bénévole de Beaumont, aidé par une mécène américaine, s'affilie à la SSBM et devient l'hôpital auxiliaire n°16 en décembre 1914 et passe de 68 à 102 lits. De même, l'hôpital bénévole 56 bis de Belvès est une annexe de l'hôpital complémentaire (HC) n°26 de Sarlat ; celui d'Eymet est une annexe de l'hôpital complémentaire n°18 de Bergerac ; ceux de Campagne et Issigeac sont des annexes de l'HC n°17 de Bergerac. Bourdeilles est une annexe de l'HC 16 de Périgueux, Eymet de l'HC 18 de Bergerac, Saint-Laurent-des-Hommes (Fournils) et Montpon de l'HC 10 de Mussidan (lui-même ancien H bénévole). Lalinde est une annexe de l'HC 16 de Périgueux, Hautefort de l'HC n°36 d'Excideuil. Le Carmel-Espérance de Périgueux fut un temps une annexe de l'HC 14 de cette ville. Sainte-Marthe était une annexe de l'hôpital mixte de Périgueux, tandis que Thenon dépendait de l'HC 16 et Trélissac de l'HC 15 de cette même ville.

28. Pour les gazés et tuberculeux (DUHARD, 2011).

L'*US Base Hospital* de Vauclaire n°3 comptait 2 800 lits du 13 mai 1918 au 20 janvier 1919 ; il devient le *BH* n°71 avec seulement 400 lits du 21 janvier au 20 mars 1919. Celui de Port-Sainte-Foy est le *BH* n°84 puis 95. Celui de la Cité Bel-Air de Boulazac, souvent cité par les Périgordins, mériterait d'être mieux connu. De même un hôpital du couvent des Clarisses de Périgueux, cité par G. Penaud²⁹, n'a pas été retrouvé dans cette première approche³⁰.

Les trains des Américains roulent sur une ligne ferroviaire, dite « ligne Sud ». Partie de Bordeaux, elle passe par Périgueux, Limoges, Bourges, puis Nevers et Dijon, et dessert leurs troupes de la région de Nancy, Lunéville, Saint-Dié et Belfort. Leurs blessés l'empruntent au retour.



Fig. 5. Les établissements de soins de Dordogne. Au nombre de 76, ils mettent à la disposition des blessés et malades jusqu'à 9 571 lits (8 703 lits de soins actifs et 868 lits de convalescents), dont, à partir de 1918, 3 800 lits équipés par les Américains. *Clairvivire*, créé seulement à partir de 1930, sera destiné aux anciens soldats tuberculeux.

76 établissements et une cité sanitaire

On compte donc, au total, 76 établissements, répartis dans une cinquantaine de communes, regroupant 9 571 lits et se décomposant en 8 703 lits de soins actifs et 868 lits de convalescents³¹ (fig. 5).

Voici le détail :

- Hôpitaux mixtes : 2 hôpitaux soit 360 lits
- Hôpitaux complémentaires : 14 soit 2 413 lits
- Hôpitaux auxiliaires de la CRF : 6 soit 653 lits
- Hôpitaux bénévoles : 36 soit 1 477 lits
- *US Base Hospitals* : 2 soit 3 800 lits
- Œuvres d'assistance aux convalescents : 16 établissements soit 868 lits.

29. PENAUD, 2003, p. 256. L'auteur ne cite que six hôpitaux militaires à Périgueux. A.-M. Cocula-Vaillières (COCULA-VAILLIÈRES, 2011) se contente d'en citer quatre, dont celui des Clarisses.

30. Elle méritera d'être complétée (ADD 3 R 39).

31. La Dordogne comptait 440 000 habitants à la veille du conflit. Elle avait décliné depuis un siècle, contrairement à la moyenne nationale. Elle passera au-dessous de 400 000 après la Grande Guerre pour ne remonter un peu qu'après 2000, avec de nombreux retraités (Sources SPLAF et Insee).

On doit ajouter à ce total, à partir de 1930 seulement, la Cité sanitaire de Clairvivre (Salagnac). Cet extraordinaire ensemble est créé *ex nihilo* dans la forêt de Born, par l'architecte Pierre Forestier pour la Fédération nationale des blessés du poumon et chirurgicaux (FNBPC), sous l'autorité de son secrétaire général, le tenace et efficace Albert Delsuc. Suivant le modèle des cités-jardins, c'est une vraie petite ville moderniste en béton, quasi autonome, avec grand hôpital, pavillons, lieux de travail, commerces, usine électrique, station de pompage, garage pour les autobus, imprimerie... Au début, il s'agissait de soigner ici, avec les moyens de l'époque (repos, bains de soleil, calcium, vitamines, suralimentation, pneumothorax artificiels...), d'anciens soldats, tuberculeux et souvent gazés durant le conflit : le terme « blessés » était un euphémisme et le terme « chirurgicaux » renvoie aux thoracoplasties³². La Cité permettait aux pensionnaires de mener une vie familiale et de se réinsérer sur le plan socio-professionnel (200 chambres pour célibataires et 340 logements pavillonnaires pour les malades et leur famille)³³.

À la fin des années 1930, Clairvivre accueillera les blessés de la guerre d'Espagne, puis les médecins des hospices civils de Strasbourg, évacués en 1939, qui prendront en charge en 1944, sous l'autorité du Pr René Fontaine, les maquisards blessés³⁴. Après l'apparition des antibiotiques anti-tuberculeux autour de 1950 et la prophylaxie de la tuberculose³⁵, la Cité sanitaire fermera en 1980, progressivement remplacée par un centre départemental d'aide par le travail pour les handicapés³⁶.

Que reste-t-il de ces hôpitaux militaires ? Avec leurs gros appareils, des photographes passaient dans ces établissements exercer leur art et les cartophiles conservent des cartes postales représentant les divers hôpitaux et parfois des groupes anonymes de blessés avec leurs infirmières. Celles-ci recevaient de menus et touchants cadeaux d'artisanat de tranchée (briquets, porte-plume, coupe-papier, bagues...), souvent bricolés en laiton (avec des douilles de balles et d'obus), et, plus précieuses encore à l'époque, des bagues en aluminium (issues des fusées d'obus allemands). Les marcophiles

32. Dès 1919, la SSBM édite le livre du Dr H. Kresser : *Préparation des infirmières de la SSBM à la lutte anti-tuberculeuse*. Avant la Grande Guerre, ce fléau tuait en France près de 140 000 personnes par an (actuellement 700 par an en France) (DABERNAT, 2007). Jusqu'aux années 1960, presque tous les jeunes Français contractaient une première infection tuberculeuse, pudiquement baptisée « primo-infection, primo ou virage de cuti », le plus souvent sans lendemain.

33. Ailleurs, un tuberculeux était souvent considéré comme un pestiféré...

34. Parmi les jeunes médecins strasbourgeois, le chirurgien Jean Leclaire. Il succèdera en 1946 à Sarlat au Dr Victor Nessmann, martyrisé par les Allemands. En 1940, Irène Joliot-Curie avait été hospitalisée à Clairvivre pour tuberculose, pendant que son époux se préoccupait du stock d'eau lourde de la France. Datant de cette époque, le cimetière est impressionnant.

35. La vaccination anti-tuberculeuse par le bacille d'A. Calmette et C. Guérin, mise au point dans les années 1920, sera obligatoire en France de 1950 à 2006. Le frère de Calmette, Gaston, directeur du *Figaro*, est assassiné en 1914 par M^{me} Joseph Caillaux, épouse du ministre des Finances. Elle sera acquittée quelques jours avant la guerre.

36. DELSUC, 1936.

apprécieront : la plupart des hôpitaux, disposait, pour le médecin-chef, d'un tampon encreur portant, sauf exceptions ³⁷, la très officielle (et si complexe) « République assise » de Jean-Jacques Barre (1848) ³⁸ (fig. 6a à 6f).



Fig. 6a à 6f. Tampons à encre des hôpitaux. Ils portent le plus souvent la « République assise » de Jean-Jacques Barre (1848). À Périgueux, l'hôpital bénévole n°130 bis du couvent du Carmel a préféré une croix.

La petite aventure d'une jeune fille de Nontron

C'est une histoire parmi tant d'autres... Élevée chez les sœurs du pensionnat Sainte-Marie à Nontron, titulaire du brevet de capacité pour l'enseignement primaire en 1898, Magdeleine Delluc a 30 ans en 1914 et habite 9, place de l'Hôtel-de-Ville. Elle est demoiselle de compagnie dans une bonne famille nontronnaise, les Labuthie.

Ce juriste est propriétaire du château de La Filolie à Thiviers et d'un hôtel particulier, à l'ombre d'un grand cèdre, à Nontron, 15, rue Notre-Dame, future rue André-Picaud. Le père de la jeune fille, originaire de Cadouin, a gagné son emploi de receveur des Postes à Nontron en servant - dans les zouaves - le Second Empire et la Troisième République lors de la campagne du Mexique, de la guerre de 70, puis, l'année suivante, en Kabylie lors de la

37. Le Carmel de Périgueux, Nontron, Le Bugue...

38. Ce grand sceau de France date de la II^e République. La Liberté, sous les traits de Junon, est coiffée d'une couronne de lauriers à sept pointes. D'une main, elle tient le faisceau du licteur, symbole de la justice, et, de l'autre, elle s'appuie sur un gouvernail frappé d'un coq tenant un globe terrestre. À ses pieds, l'urne du suffrage universel. À gauche, en arrière-plan, le chapiteau des arts, la gerbe de blé, la roue dentée. À droite des feuilles de chênes.

révolte du cheikh Mohand Amokrane et du chef de la confrérie des Rahmaniya. Bref, onze années sous les drapeaux...

Dès la mobilisation, le 1^{er} septembre 1914, Magdeleine se porte volontaire auprès du comité de Nontron de la Société de secours aux blessés militaires. Durant l'hiver de 1914, elle part faire ses études d'infirmière bénévole à l'hôpital de Périgueux, sous l'égide du comité de Nontron³⁹. Elle est d'abord auxiliaire et apprend, au lit des blessés, à nettoyer les plaies, sous la surveillance d'un médecin (fig. 7)⁴⁰ et surtout à les irriguer avec la liqueur de Dakin : ces plaies anfractueuses recèlent des fragments de vêtements souillés, de la terre, des éclats acérés... (fig. 8). La chambrée, compartimentée par des



Fig. 7. Nettoyage d'une plaie à l'hôpital de Périgueux. Ce blessé évacué du front a mis une dizaine de jours pour gagner Périgueux par le train. Le médecin est le Dr Charles Faguet. Comme sur les clichés suivants, la jeune infirmière bénévole Magdeleine Delluc est signalée par une croix.

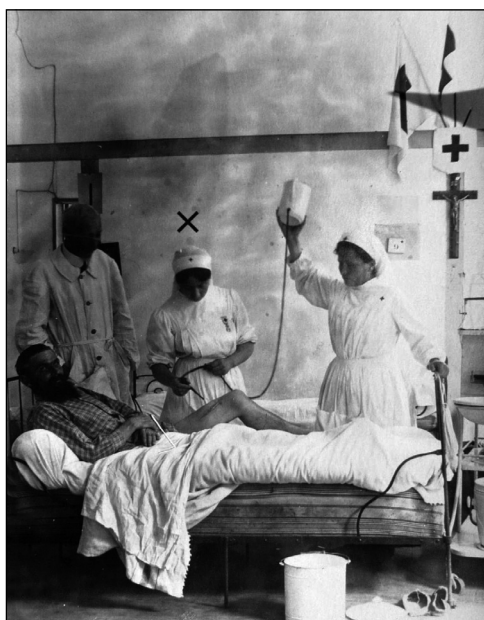


Fig. 8. Irrigation d'une plaie à l'hôpital de Périgueux. Prônée par A. Carrel et son ami S. Pozzi, cette méthode novatrice débarrasse les plaies des nombreux débris (vêtements, terre...). Ici, la balle ou l'éclat d'obus est passé très près de l'artère fémorale. La chambrée, compartimentée par des draps blancs, est ornée de drapeaux, de la croix rouge et d'un crucifix.

39. L'hôpital, naguère dit de La Manufacture, est bâti autour de sa chapelle, route de Bordeaux, future rue du Président-Wilson. Un peu plus tard, un modeste café, situé sur le côté sud de la rue, près du coiffeur Bonnefond, se nommera « Ici, on est mieux qu'en face ». Ce qui ne surprendra personne... L'esplanade Robert-Badinter occupe aujourd'hui l'emplacement de l'hôpital.

40. Qui est, d'après le témoignage de l'infirmière et les photos, le distingué Dr Charles Faguet, ancien chef de clinique à la faculté de médecine de Bordeaux, chirurgien de l'hôpital (portrait in : *Annuaire du Tout-Sud-Ouest illustré*, 1907-1908).



Fig. 9a, 9b et 9c. Les blessés de l'hôpital de Périgueux. Des photographes anonymes prennent des clichés de groupes dans la cour. Ces cartes postales ne sont identifiables que lorsqu'une personne connue y figure. On remarque quelques soldats venus des colonies. Les blessés portent l'uniforme bleu et rouge de 1914 ou déjà la tenue bleu horizon. Un seul est décoré.

draps blancs, est ornée de drapeaux, de la croix rouge et d'un crucifix. Magdeleine est une petite demoiselle au visage rond et aux cheveux sagement tirés par le chignon, sous la coiffe. Elle « bûche » dans deux livres très complets : *Eléments d'instruction pratique pour l'obtention du diplôme simple de dame infirmière*, illustré et long de 307 pages, édité par la SSBM et le *Manuel de l'infirmière hospitalière*, illustré et long de 538 pages, publié chez Masson par l'UFF. Elle se fait photographier avec les blessés dans les cours de l'hôpital (fig. 9a, 9b et 9c) ⁴¹.

Elle obtient son diplôme de Dame infirmière le 27 octobre 1915. Elle œuvre, bénévolement, à l'hôpital de Nontron : c'est l'hôpital auxiliaire n°6, ci-devant école primaire supérieure de garçons (40 puis 100, puis 120 lits), 30, rue du Nord. La municipalité, prévoyante, l'a mise à la disposition de la SSBM par délibération des 23 juin 1894 et 13 février 1898. Le président de la SSBM est M^e Henri Duvoisin, avocat à Nontron ⁴². L'hôpital ouvre le 27 août 1914 ; il est spécialisé dans l'accueil des « petits blessés », dits de catégorie C. Puis l'école est rendue aux élèves le 29 août 1917 et l'hôpital auxiliaire se transportera à l'asile des vieillards de Nontron (50 lits). Il aura vu passer 1 270 blessés hospitalisés et n'aura enregistré que 5 décès.

Les médecins sont les Drs Filhioud-Lavergne d'Abjat, Gobert et Roux ; les administrateurs M^{me} Agard et le lieutenant-colonel (ER) Edgard Danède, président du Comice et de la Société de gymnastique et de tir ; les comptables M. Peyragat, banquier, puis M. Martin, avoué au tribunal. La jeune

41. Sans nom d'éditeur ni date, ces cartes postales datent de 1915 : les soldats portent déjà l'uniforme bleu horizon, distribué fin 1914-début 1915, mais d'autres ont conservé ces belles tenues bleu foncé et rouge garance qui ont coûté tant de vies en 1914.

42. Un de ses fils, Jean, également avocat, sera fusillé à la Libération à Périgueux (PENAUD, 1999).

infirmière est devenue infirmière-major de l'hôpital. Elle porte la blouse blanche droite avec ceinture, au chiffre de la SBM et de la Croix-Rouge avec deux galons, une coiffe, un brassard et une cape bleue à croix rouge. Récompense : le 16 octobre 1917, le comité de la SSBM, présidé par le colonel Danède, lui accorde sa palme d'argent àagrafer sur le ruban de son insigne de ladite Société (fig. 2, p. 115 de ce volume).

Cette infirmière de guerre est très patriote. Elle ignore sans doute que son cousin germain, Gustave-Barthélemy, commandant au saillant de Saint-Mihiel et à Verdun, vient de protester contre les fusillades pour l'exemple - et le maréchal Pétain lui refusera plus tard ses étoiles de général -, qu'un autre cousin a été tué à l'armée d'Orient et que son neveu, Louis, critique, journaliste et futur cinéaste, a été sanctionné, sous Clemenceau, pour avoir donné des articles à un journal anarcho-pacifiste, *Le Bonnet rouge*⁴³. La paix revenue, elle continuera à soigner bénévolement les malades à Nontron (piqûres et pansements), puis, dès 1936, se portera volontaire en cas de guerre. Dirigée en septembre 1939 vers la Pologne, la foudroyante campagne allemande dans ce pays la fera affecter en Syrie et au Liban, dans l'armée du Levant (ambulances chirurgicales 274 et 88), alors sous le commandement du général Weygand, puis du général Dentz⁴⁴.

Les photographies, prises, au début de la guerre, lors de son stage à l'hôpital mixte de Périgueux, étaient demeurées inédites. Elles montrent les soins pratiqués dans les chambrées et les blessés posant dans l'une des deux cours. La petite histoire de la jeune infirmière fait un peu revivre le petit hôpital de fortune de Nontron. Ce sont là quelques souvenirs des gens de chez nous dans ce grand mouvement de secours aux innombrables blessés et malades de cette Grande Guerre. On espérait bien qu'elle serait la « der des ders »...

B. et G. D.

Bibliographie⁴⁵

Annuaire du Tout-Sud-Ouest illustré, 1907-1908, Bordeaux, éd. Féret.

CHAIKIN (W.), « Quartermaster Supply in the AEF, 1917-1918 », *Quartermaster Review*, may-june 1950 (en ligne).

43. GILLOT et MAUREAU, 2011 ; DELLUC, 2002.

44. Les stratèges de l'État-Major avait imaginé que, de là, on pourrait aller attaquer les puits de pétrole de Bakou, sur la mer Caspienne, à l'époque bien utiles aux Allemands, alliés des Soviétiques... Volontaire pour assurer de nombreuses gardes de nuit, l'infirmière abusera de ses forces. Elle sera rapatriée pour raison de santé : elle avait près de 60 ans... Elle reviendra à Nontron se consacrer à diverses œuvres (patronage, bibliothèque). Le cinéma de Nontron porte le nom de son neveu Louis Delluc (archives de Magdeleine Delluc ; DELLUC, 2003). Nous remercions notre ami Hervé Lapouge : il nous a incités à rédiger cette partie de notre texte.

45. N'ont été conservées que les références appelées dans le texte.

- COCULA-VAILLIÈRES (A.-M.) (dir.), *Histoire de Périgueux*, Périgueux, éd. Fanlac, 2011.
- COLLECTIF, *Science et dévouement. Le Service de Santé. La Croix-Rouge. Les Œuvres de solidarité de guerre et d'après-guerre*, Paris, éd. A. Quillet, 1918.
- DABERNAT (H.), *Origine et évolution des maladies infectieuses*, 2007, en ligne.
- DELAPORTE (S.), *Les médecins dans la Grande Guerre 1914-1918*, Paris, éd. Bayard, 2003.
- DELLUC (G.), *Louis Delluc, l'éveilleur du cinéma français*, Périgueux, éd. Pilote 24 (et Paris, Les Indépendants du Premier siècle), 2002.
- DELLUC (B. et G.), « Vu d'ici ou d'ailleurs : Magdeleine Delluc, infirmière », *Le Nontronnais*, n^{elle} série, n^o 1, mai 2003, p. 11-12 (et archives Magdeleine Delluc).
- DELSUC (A.), *Clairvivre, première cité sanitaire française*, Impr. de Clairvivre, 1936.
- DROUARD (A.), *Alexis Carrel (1873-1944). De la mémoire à l'histoire*, Paris, éd. L'Harmattan, 1996.
- DUHARD (F.), Communication sur les monuments aux morts du canton de Saint-Aulaye, *BSHAP (Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord)*, t. CXXXVIII, 2011, p. 484.
- GILLOT (J.-J.) et MAUREAU (M.), *Résistants du Périgord*, Bordeaux, éd. Sud Ouest, 2011.
- HUBER (M.), *La population de la France pendant la guerre*, Paris, éd. PUF, 1931.
- LAGRANGE (J.), « Les de Gaulle en Dordogne rurale », *BSHAP*, t. CXXXVI, 2009, p. 497-524.
- MARC (B.), « Les infirmières dans les premiers temps de la guerre de 1914-1918 », *Histoire des Sciences médicales*, 36, n^o 4, 2002, p. 409-421.
- MIQUEL (P.), *Les Poilus d'Orient*, Paris, éd. Fayard, 1998.
- OLIER (F.) et QUÉNEC'H DU (J.-L.), *Hôpitaux militaires dans la guerre 1914-1918*, Ysec (vol. III, p. 76-86, pour la Dordogne).
- PENAUD (G.), *Dictionnaire biographique du Périgord*, Périgueux, éd. Fanlac, 1999.
- PENAUD (G.), *Le Grand livre de Périgueux*, Périgueux, éd. La Lauze, 2003.
- SÉVILLIA (J.), *Historiquement incorrect*, Paris, éd. Fayard, 2011.
- VANDERPOOTEN (C.), *Samuel Pozzi, chirurgien et ami des femmes*, V & O éditions, 1992.

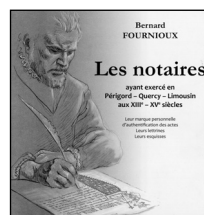
NOTES DE LECTURE

Les notaires ayant exercé en Périgord, Quercy, Limousin aux XIII^e-XV^e siècles

Bernard Fournioux (préface Pierre Garrigou Grandchamp)
chez l'auteur, 2012, 382 p., ill., 38 €

Nous connaissons les précieux travaux d'érudition de Bernard Fournioux. Comme l'écrit Pierre Garrigou Grandchamp dans sa préface, « livre savant, livre plaisant, l'ouvrage rendra de grands services aux chercheurs et apporte une contribution originale à la connaissance d'un aspect très méconnu des arts graphiques médiévaux ».

Résultat d'un dépouillement systématique des archives publiques mais aussi dans les archives privées, ce livre présente une liste nominative de notaires et de praticiens de l'écrit ayant exercé dans les sénéchaussées du Périgord-Quercy-Limousin. Il met ensuite à la disposition du lecteur un corpus de seings manuels. Enfin sont reproduites des esquisses de notaires réalisées en des moments de dilettante et quelques lettrines ornant l'en-tête de leurs actes. Il faut ajouter que cet important travail, et ce n'est pas le moindre de ses mérites, nous fait plonger au cœur de la vie politique, sociale et économique des derniers siècles du Moyen Âge. Nous avons bien là un maître-livre désormais incontournable pour les chercheurs. Il faut remercier l'auteur pour cet apport appréciable à la bibliographie périgordine. ■ D. A.

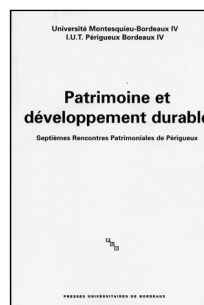


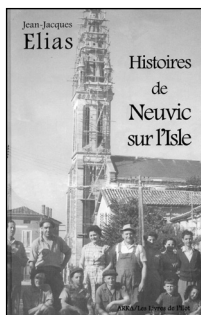
Patrimoine et développement durable. Septièmes rencontres patrimoniales de Périgueux

Collectif

éd. Presses universitaires de Bordeaux, 2012, 143 p., ill., 15 €

Les actes des rencontres patrimoniales tenues à Périgueux sont vite publiés et donnent ainsi au grand public l'occasion de profiter des résultats de réflexions en prise directe avec leur époque. Le lien du patrimoine avec le développement durable peut, au premier abord, surprendre. Mais, à la lecture des communications, l'on se rend compte que la notion de patrimoine est elle-même très étendue. Si P. Le Louarn confronte la notion culturelle de patrimoine bâti aux lois régissant le développement durable, c'est pour faire observer que bien souvent, ces notions s'avèrent antagonistes ; il s'interroge alors sur l'importance de l'une et l'autre dans une prise de décisions. Ch. Grellois pose les mêmes problèmes lorsqu'il évoque les effets de la loi Grenelle 2 sur la protection du bâti. N. Castro Fernandez évoque l'eau comme patrimoine naturel, J.-C. Mathias s'interroge sur la place de celui-ci dans la constitution française, pour conclure que le droit de l'environnement, fondé sur un modèle libéral, est insuffisant à le protéger. Enfin, on trouve au gré de la lecture des réflexions pertinentes en pointe sur des sujets très actuels, notamment sur le tourisme, qui fait l'objet des attentions de H. Barre, ancien responsable de ce domaine à l'UNESCO. ■ F. M.





Histoires de Neuvic-sur-l'Isle

Jean-Jacques Elias (préface de François Roussel)

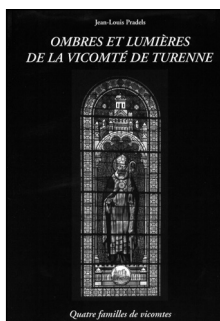
éd. ARKA / Les Livres de l'îlot, 2012, 255 p., ill., 29,50 €

Jean-Jacques Elias est l'homme qu'il faut quand on parle de Neuvic. Il en a connu la vie locale en fidèle habitant qui sait écouter et qui sait raconter. Il a connu la vie économique en tant que créateur et chef d'entreprises et il en a connu l'histoire récente en tant qu'élus durant de nombreuses années.

Mais en bon historien l'auteur s'appuie sur les documents qu'il nous présente : cartes, cahier de doléances, inventaires, notes administratives, notes de voyageurs, témoignages et souvenirs. L'iconographie vient à l'appui. La vie quotidienne de la petite ville est ainsi présentée à diverses époques avec une grande précision.

L'histoire des monuments, des institutions locales, des écoles, de l'hospice, de la vie politique, de la vie sportive donnent une idée des diverses évolutions.

L'auteur fait aussi une large place aux événements exceptionnels qui jalonnent la riche histoire de Neuvic : les destinées des familles nobles sous l'Ancien Régime, un drame sous la Terreur, et aussi, plus près de nous, les deux guerres. L'affaire du train de Neuvic a frappé les esprits. Autres faits importants présentés, l'essor industriel et les crises économiques complètent cette histoire d'une communauté que l'auteur connaît bien et qu'il présente en témoin passionné. ■ G. F.



Ombres et lumières de la vicomté de Turenne. Quatre familles de vicomtes

Jean-Louis Pradels

éd. Bluetree, 2012, 198 p., ill., 25 €

Combien d'entre nous connaissent aujourd'hui l'histoire extraordinaire de la vicomté de Turenne. Cette principauté formait, jusqu'à sa vente à Louis XV en 1738, un État indépendant dans le royaume de France, ne devant au roi ni subsides, ni soldats, administrée localement d'une façon parlementaire avec la réunion des États, associant noblesse, clergé, tiers état, constituant un anachronisme unique dans la France monarchique. La vicomté s'étendait sur une large partie du Bas-Limousin, sur le Haut-Quercy et sur quelques

châtellenies du Périgord Noir, dont celles de Salignac, Montfort, Aillac, Carlux, Terrasson... Les pages d'histoire de la vicomté sont aussi celles des familles qui l'ont gouvernée : les Turenne-Combarn (987-1306), les Comminges (1306-1350), les Roger de Beaufort (1350-1444), les La Tour d'Auvergne (1444-1738). Ensuite, les Pons, les La Tour d'Auvergne et les Noailles connurent les plus grandes gloires. Les premiers connurent l'indépendance princière et le faste qui les obligèrent à vendre la vicomté. Les seconds servirent au contraire fidèlement les rois de France. Vassaux des Turenne, les Noailles s'approprièrent une partie de la vicomté lors de la vente du domaine, mais ils payèrent un lourd tribut à la Révolution. La branche directe des vicomtes de Turenne s'éteint en 1802 avec le dernier duc de Bouillon.

Notre collègue Jean-Louis Pradels retrace ainsi l'histoire de cette vicomté, en la restituant dans l'histoire de France, sous une forme traditionnelle et chronologique, à une époque où cette histoire est de moins en moins enseignée. ■ A. B.

Joseph Joubert. *Le repos dans la lumière*

Textes choisis et présentés par Jean Mambrino

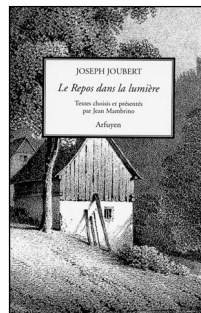
éd. Arfuyen, 2007, 141 p., 14 €

J. Mambrino apporte ici une lecture nouvelle des *Pensées* de Joubert en donnant à l'auteur périgordin une place unique plus élevée que Chamfort, Vauvenargues ou La Rochefoucauld. Dans une préface ciselée, J. Mambrino ne retient pas son admiration pour ce natif de Montignac-sur-Vézère (alors Montignac-le-Comte), nommé en 1808 inspecteur de l'Université impériale. « Lorsque Châteaubriand, quatorze ans après la mort de Joubert, révéla celui-ci au monde, en 1838, il souligna comme une évidence “la puissance de son génie” ».

Les textes de Joubert ont ici été choisis dans l'ensemble des *Carnets* rédigés de 1786 à 1824. Certaines notes extraites de projets d'ouvrages abandonnés y ont été ajoutées. Afin de rendre la lecture plus aisée, le parti a été pris d'un reclassement chronologique. Une courte note biographique a été placée en fin d'ouvrage.

Jean Mambrino (1923-2012), dont l'œuvre est l'une des plus importantes de la poésie française de ces dernières décennies (prix de littérature francophone Jean Arp en 2004), connaissait le Périgord. Il effectua le service du travail obligatoire (STO) comme bûcheron en Dordogne, où il est resté jusqu'à la Libération, avant de rejoindre l'armée d'occupation en Allemagne. Il fut ensuite ordonné prêtre dans la Compagnie de Jésus (1954).

Le poète reforme sa préface en soulignant que Joubert « voulait tout mettre à chaque fois, à chaque page, dans un seul mot. Voici les quatre derniers qu'il a écrits, le 22 mars 1824 : “Le vrai, le beau, le juste, le saint” ». Toute la splendeur de la pensée en un point. « Le soleil peint dans une goutte de rosée ». ■ F. A. B.



Yves Guéna. *Le parcours d'un gaulliste historique*

Guy Penaud

éd. Sud Ouest, 2012, 347 p., ill., 19 €

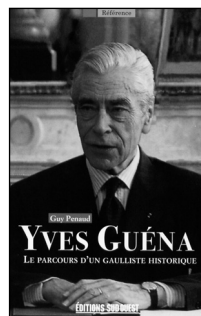
Notre collègue Guy Penaud étudie toujours avec minutie les sujets auxquels il consacre ses recherches. Tel est le cas avec cette biographie. Alors que les lecteurs du Périgord pensent bien connaître la vie d'Yves Guéna, ils découvrent dans cet ouvrage beaucoup d'aspects méconnus de sa vie privée et même de sa vie publique.

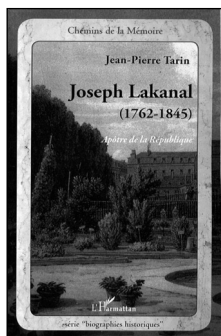
L'auteur s'attache en particulier à décrire la jeunesse et les débuts de celui qui va faire très tôt des choix décisifs et participer à l'épopée gaulliste, puis très vite se retrouver au cœur de l'action politique, travaillant à la rédaction de notre constitution. Guy Penaud n'oublie pas, en bon biographe, la vie familiale, et le rôle de l'épouse, et les débuts du jeune couple au Maroc.

Mais cette vie déjà bien remplie prend une nouvelle dimension avec son arrivée contestée en Périgord, où Yves Guéna va jouer un rôle majeur pendant de très nombreuses années, tout en menant à Paris une brillante carrière ministérielle.

Le biographe n'oublie rien des diverses activités et du bilan d'un homme politique particulièrement actif et particulièrement engagé, ce qui entraîne honneurs, mais aussi crises, ruptures, chutes et renaissances. Il décrit aussi avec précision les autres activités qui couronnent cette carrière : celle de l'homme de lettres, du diplomate qui préside l'Institut du monde arabe, du juriste qui préside le Conseil Constitutionnel.

Guy Penaud, fidèle à la réalité historique, dresse ainsi un portrait exact de cet homme de la fidélité. ■ G. F.





Joseph Lakanal (1762-1845) : apôtre de la République

Jean-Pierre Tarin

éd. L'Harmattan, 2012, 390 p., 41 €

Lakanal aura laissé un souvenir mitigé en Dordogne : y incarnant le Comité de Salut public, on le vit infatigable pour assurer la remonte de la cavalerie et créer une manufacture d'armes ; contributions arbitraires, saisies, réquisitions, intimidations, tous les moyens, vue la fin, lui furent bons. Il ordonna de démolir les châteaux de La Force, de Badefols, de Saint-Alvère, de fondre les cloches, et même la vaisselle plate de Tiregand, « qui expiera d'avoir longtemps servi aux jouissances luxurieuses d'un tyranneau », exemple entre cent du style outré, exalté, qu'affectionnaient ces sublimes agents de la Terreur. Pour mesurer le désordre auquel mena ce dirigisme, il faut relire M. de Cumond, *Une commune*

rurale du Périgord sous la Première République (1906). Et pour plus de détails sur cette terrible période, *La mission du conventionnel Lakanal dans la Dordogne en l'an II* d'H. Labrousse (1911, 700 p.).

Mais le grand œuvre du ci-devant Doctinaire passa par son rôle éminent au Comité de l'Instruction publique. Il s'appliqua à établir de grandes institutions sur les ruines de celles que lui et ses collègues de la Convention avaient abattues : Museum, Bureau des Longitudes, Institut, et à en créer de nouvelles, telle Langues O'. Il quitta prématurément les allées du pouvoir : dégoûté par le Directoire, écarté par le Premier Consul en 1799, épuré en 1815, le régicide referra sa vie dans le Nouveau Monde, pour n'en revenir qu'en 1838. Il publiera alors un plaidoyer pro domo : *Exposé sommaire des travaux de J. Lakanal*.

115 pages pour l'homme politique, autant pour sa semi-retraite et son exil, c'est assez dire que la somme biographique que nous offre M. J.-P. Tarin s'attache tout autant à rappeler ses hardiesses révolutionnaires qu'à révéler l'homme privé, bon ami, bon père, ou encore l'universitaire et le planteur en Louisiane. On ne partagera pas toujours l'indulgence qu'elle porte à son objet, mais elle est très soigneusement documentée, fruit de recherches minutieuses, pourvue d'une riche bibliographie et d'un utile index, et permettra au lecteur de former son opinion en parfaite connaissance de cause. ■ C.-H. P.

Ont participé à cette rubrique : Dominique Audrerie, François Michel, Gérard Fayolle, Alain Blondin, Francis A. Boddart, Claude-Henri Piraud.

Les auteurs et éditeurs, désireux de voir mentionnés dans les rubriques du *Bulletin* leurs ouvrages sur le Périgord sont invités à adresser un exemplaire de leur publication en service de presse au siège de la SHAP (18, rue du Plantier, 24000 Périgueux). Ainsi, l'ouvrage sera répertorié, chroniqué et inventorié dans notre bibliothèque.

COURRIER DES CHERCHEURS ET PETITES NOUVELLES

par Brigitte DELLUC

VIE DE LA SOCIÉTÉ

- La sortie de printemps aura lieu le samedi 22 juin 2013 toute la journée. Au programme (en cours d'organisation sous la direction de M^e Dominique Audrier) : Puymangou, La Roche-Chalais, Saint-Aulaye, La Meyfrenie à Verteillac, Saint-Antoine-Cumond.

- La sortie d'automne aura lieu le samedi 21 septembre 2013 après-midi. Au programme (en cours d'organisation sous la direction de M^e Dominique Audrier) : château de La Rue à Mauzac, Pézuls...

- Voyage en Sicile du 28 juin au 5 juillet 2013, autour de notre président et de François Michel. Au programme : Palerme, Monreale, Segeste, Agrigente, Piazza Armerina, Caltagirone, Raguse, Noto, Syracuse, Taormine, Cefalu. En raison de délais très courts pour l'organisation, les informations et les inscriptions ont été diffusées et reçues par courriel.

- C'est une occasion supplémentaire pour rappeler à chacun de ne pas oublier de fournir son adresse Internet à notre secrétariat.

- Une des prochaines livraisons de notre *Bulletin* sera consacrée au thème de la *Vie politique en Périgord*. Merci de nous adresser vos articles avant le 1^{er} septembre 2013 par courrier (SHAP, 18, rue du Plantier, 24000 Périgueux) ou par courriel (shap24@yahoo.fr). Un prochain thème sera *Santé et médecine en Périgord*.

COURRIER DES CHERCHEURS

- Le Dr Jean-Pierre Martin (Centre hospitalier de Sarlat, 24200 Sarlat) adresse une note sur *Samuel Pozzi et la chirurgie esthétique*. « Samuel Pozzi (1846 à Bergerac – 1918 à Paris), dont il est inutile de rappeler ici la glorieuse carrière médicale (cf. sa biographie écrite par C. Vanderpooten, V et O éditions,

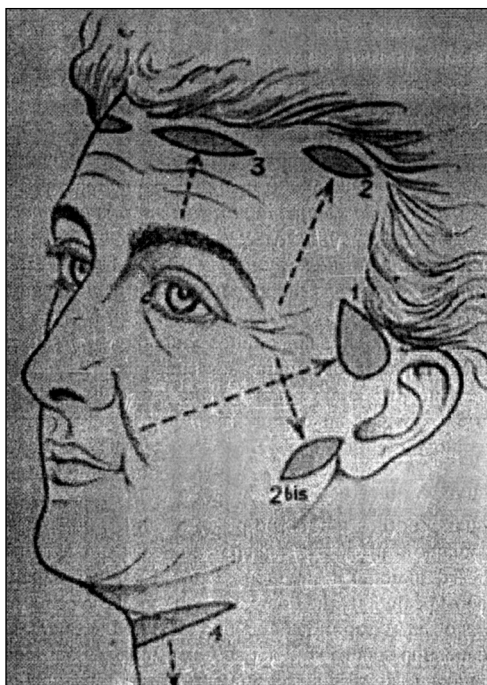


Fig. 1.



Fig. 2.

1992), s'illustra dans un domaine plus léger, celui de la séduction. Surnommé *Amour médecin* par M^{me} Aubernon, *Docteur Dieu* par Sarah Bernhardt, peut-être est-ce en raison de son amour des femmes qu'il prôna la chirurgie gynécologique conservatrice et trompa souvent son épouse avec des célébrités de son époque. Une intervention n'est pas mentionnée dans ses publications et est largement méconnue. Son élève Raymond Passot l'évoque dans un article sous le titre « La chirurgie esthétique des rides du visage » (*La Presse médicale*, 1919, p. 258-260), en lui rendant un hommage mérité pour cette chirurgie novatrice. Si la chirurgie réparatrice du visage avait acquis péniblement droit de cité grâce à ses résultats sur les Gueules cassées de Verdun, il n'en allait pas de même des interventions faciales à visée exclusivement esthétique. Les Allemands, plus entreprenants, avaient quelques rares spécialistes : ils réalisaient, avec succès, ce type d'intervention. Celle réalisée par Pozzi représente probablement le premier *lifting* français à visée esthétique. Il ne la publia pas, peut-être en raison de l'opposition farouche du corps médical ou parce qu'il voulait éviter de s'attirer de nouvelles inimitiés. Passot en jugea le résultat satisfaisant, même s'il dut le retoucher très légèrement » (fig. 1, schéma représentant les différents types de résections cutanées à effectuer pour obtenir la correction des rides du visage, extrait de l'article de Passot).

- M. Jacques Moillard (73, avenue de la République, 92500 Rueil-Malmaison ; jacques.moillard@wanadoo.fr) a lu avec intérêt la quatrième livraison 2012 de notre *Bulletin* consacré à la presse. Elle lui a donné des renseignements sur la personne qui a fait venir, en Périgord, son ancêtre, François Moillard, et, après lui, ses descendants. « En effet, François (Auguste) Dupont (le père) venant de Dijon, puis de passage à Bordeaux, où il a lié amitié avec *François Moillard*, lui a fait acheter, en 1794, une propriété à Léguillac-de-l'Auche : Girondeau. Ceci a permis à ce dernier d'éviter, probablement, l'échafaud en 1793/94 en quittant ses activités dans le *Club National* en vue à Bordeaux. »

- Brigitte et Gilles Delluc (gilles.delluc@orange.fr) ont reçu de M. Marc Vincent une nouvelle et très intéressante photographie d'André Glory en train d'effectuer un relevé dans l'Abside de Lascaux en 1962. Il est aidé par Ernest Collard (SNP) (à gauche de Glory) et par Édouard Nief (à droite de Glory) . Le cliché est dû à M. Bellancourt (fig. 2).

DEMANDES DES CHERCHEURS

- M. Jean-Jacques Gillot (jean-jacques.gillot@laposte.net ; 05 53 06 71 61 ; La Bénèche, 24330 La Douze) continue à rechercher « des informations et des documents sur les prisonniers de guerre périgordins d'origine ou d'adoption entre 1939-1945 ».

- M. Philippe Chiquot (Paricaud, 24650 Chancelade ; philippe.chiquot@club-internet.fr ; 06 07 53 44 70 et 05 53 04 07 87) a retrouvé une photo de groupe (fig. 3, cliché E. Guichard, Périgueux), composé semble-t-il



Fig. 3.

de musiciens ou de poètes chansonniers locaux, avec un personnage au centre qui l'intrigue : est-ce Émile Goudeau ? M. Chiquot recherche la date de la manifestation ainsi photographiée : fin XIX^e siècle ? à Périgueux ? Y-a-t-il un rapport avec le club des Hydropathes ? Le personnage à gauche, avec un chapeau noir et une cigarette à la main, est M. Richard, menuisier à Chancelade, arrière-grand-père de M. Chiquot.

- M. Patrick-Charles Renaud (113, avenue Foch, 54270 Essey-lès-Nancy ; tél. 03 83 20 13 38 ; patrick-charles.renaud@orange.fr) effectue des recherches sur les combats qui se sont déroulés en Lorraine en août et septembre 1914, notamment dans les régions de Dieuze, Mohrange, Delme et Château Salins (Lorraine annexée), puis dans la région de Nancy (Sainte Geneviève, Champenoux, Amance, Lunéville...). Il cherche à entrer en contact avec les descendants de personnes ayant combattu à cette époque au sein de la 2^e Armée du général de Castelnau : 15^e Corps d'Armée du général Espinasse ; 16^e Corps d'Armée du général Taverna ; 20^e Corps d'Armée du général Foch ; 2^e Groupe des Divisions de Réserve du général Léon Durand (régiments originaires de l'Ouest et du Sud-Ouest).

- M. Michel Souloumiac (souloumiac.michel@wanadoo.fr) effectue des recherches sur le Périgord et la Nouvelle France de 1640 à 1760, et souhaiterait connaître l'origine de personnes hospitalisées à l'Hôtel Dieu de Québec et qui « apparaissent sous le vocable *Périgord* sans autre précision : 1689, Lamy Nicolas, pionnier ; 1694, Lacour (ou Lacours) Jean, soldat, né en 1668 ; 1695, Panchade, dit Laforais Jacques, soldat, mort le 8 juin 1695 ; Chartier, dit Pied de loup Vincent, né en 1649 ; 1696, Barte, dit Langoumois Pierre, soldat, né en 1674 ; 1697, Laliberté (surnom), soldat, né en 1676 ; Danglu, matelot du Roy ; 1698, Migaud Antoine, soldat, né en 1658 ; 1699, Sicot Jean, pionnier, né en 1639 ; 1700, Audy Guillaume, né en 1680 ; 1701, Chartornais, né en 1676 ; 1703, Jacob Jean, né en 1679 ; 1704, Cornu Raymond, né en 1639 ; Debourdet Jacques, dit Laliberté, né en 1688 ; 1705, Marchet Jean, né en 1680 ; 1716, d'Enveau Jean, dit Gentin, né en 1666 ; 1719, Boisjoli, dit Lagrandeur Jérôme, soldat, né en 1669 ; 1720, Guillaume Jean, né en 1702, venu sur le navire *Le Chameau* ayant fait naufrage ; 1722, Herpe François (1655 - 14 novembre 1722) ; 1723, de Villeneut Isaac, apothicaire de Saint Vincent de ... ; Dussaux, dit Laurange Jean, soldat, né en 1660 ; 1733, Breton François, soldat, né en 1702 ; 1734, Vincent Louis, dit Saint Louis, soldat canonnier, né en 1704 ; 1735, Duval François, mousse sur *Le Héros*, naufragé, né en 1717 ; 1739, Lefrançois Pierre, dit Laliberté (1669 - 15 janvier 1739) ; 1747, Vige Jean, dit Laliberté, soldat, né en 1727 ; Ludan François, dit Jolicœur, soldat, né en 1727 ; Chalepe Étienne, soldat, né en 1730 ; Favart, dit Latourmente Pierre, soldat, né en 1736 ; Rigoulet René, dit Ladouceur, soldat, né en 1730 ; Royer Jean, né en 1713, envoyé comme faux saunier, mariage sur place avec Marie Ursule Bonin, pionnier ; 1748, Nicolas Léonard, dit Ladouceur, soldat, né en 1732 ; Vignerat Jean Baptiste, soldat né en 1730 ; Fort Jean, dit Belamy, soldat, né en 1711 ; Cabarin ou Clabonnet Pierre,

dit Beauséjour, soldat, né en 1720 ; Lionnoit Nicolas, dit Ladouceur, soldat, né en 1728 ; 1749, Léonard François, domestique, né en 1729 ; 1752, Dessalon, dit Chalon, dit Périgord Guillaume, soldat, né en 1732 ; 1753, Charbonnier Antoine, dit Printemps, soldat, né en 1734 ; Pomerade Louis, dit Cocardy, soldat, né en 1728 ; Comard Denis, dit Lajoye, soldat, venu sur *Le Margot* ; Bante Jean, dit Saint Paul, soldat venu sur *Le Margot* ; Beley Léonard, dit Lacroix, soldat, né en 1729 ; 1756, Jarlan Bernard, dit Gerlan ou Sans Souci, troupe de marine, né en 1728. Certains étaient peut-être nés protestants. »

INFORMATIONS

- Le prochain congrès de la Fédération historique du Sud-Ouest aura lieu à Sainte-Foy-la-Grande les 12 et 13 octobre 2013, sur le thème de « L'Aquitaine révoltée ». Les propositions de communication doivent être retournées avant le 15 juin 2013 à fhso@msha.fr, dominiquepinsolle@yahoo.fr, mj.puyaubert@free.fr ou mathieu.servanton@hotmail.fr.

- M. l'abbé Robert Bouet (BP 10125, 24005 Périgueux ; tél. 05 53 35 12 37) nous informe de la parution de son ouvrage : *Anciennes et nouvelles paroisses, avec leurs titulaires (1905-2011)*. Ce livre présente, depuis la Séparation de 1905 jusqu'à aujourd'hui, toutes les paroisses de notre diocèse avec la liste des prêtres qui les ont desservies pendant cette période : les paroisses anciennes qui ont subsisté jusqu'en 1998 (époque où chaque paroisse correspondait à une commune) ; nouvelle nomenclature mise en place à partir de 1998 ; modifications apportées à la liste des nouvelles paroisses en 2010. Ouvrage 294 x 210 (format A4) de 358 pages au prix de 25 euros (+ 5 euros de port), disponible auprès de l'auteur. L'auteur serait reconnaissant à tout lecteur de ce livre qui pourrait lui signaler erreur ou omission.

- M. Jean-Louis Montagut (montagjl@yahoo.fr) codirige, pour la presse économique, un groupe d'experts de la métallurgie, qui a une composante historique. Le Périgord y tient une grande place. Des diaporamas sur la métallurgie du Périgord sont disponibles sur le site : <http://www.calameo.com/read/0000111262da609efe6a0>.

CORRESPONDANCE POUR

« COURRIER DES CHERCHEURS ET PETITES NOUVELLES »

Pour insérer une demande de recherche ou pour communiquer une information, on peut écrire à M^{me} Brigitte Delluc, secrétaire générale, S.H.A.P., 18, rue du Plantier, 24000 Périgueux ou utiliser son courriel : gilles.delluc@orange.fr (à l'attention de Brigitte Delluc).

Les illustrations photographiques doivent être communiquées sous forme d'un tirage papier ou numérisée en format JPG (en 300 dpi). Compter deux mois minimum de délai pour la publication dans cette rubrique.

PROGRAMME DE NOS RÉUNIONS

2^e trimestre 2013

3 avril 2013

1. Gilles et Brigitte Delluc : *Datation et maladies des squelettes de Cro-Magnon. Réponses aux questions*
2. Alain Bernard : *Le médecin périgordin qui brava Napoléon*
3. Jean-Jacques Gillot : *Un tombeau énigmatique au cimetière Saint-Georges à Périgueux : l'aviateur Fernand Briault (1881-1913)*

15 mai 2013

1. Gilles et Brigitte Delluc : *Léon Poirier, cinéaste et maire d'Urval*
2. Jean-Jacques Elias : *Histoires de Neuvic-sur-l'Isle*
3. Francine David-Papoulaud : *Disparu mais vivant, prisonnier en Allemagne. Lettres de guerre et de captivité d'André David 1940-1945*

5 juin 2013

1. Mélanie Lebeaux, Alain Blondin et Francis Bernier : *Les sculptures de la maison Renaissance de Beaulieu-sur-Dordogne : le tour de France de Catherine de Medicis ?*
2. Gilles et Brigitte Delluc : *Sur la piste du gibier paléolithique*
3. Rémy Durrens : *Histoire de la cartographie en Périgord. Le Périgord à travers les cartes depuis le XVI^e siècle jusqu'au XX^e siècle*